

Annuaire statistique de la défense

2014/2015

Analyses & références



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA DÉFENSE

2014-2015





L'édition 2015 de l'annuaire statistique de la défense se déroule dans un contexte particulier où la France doit faire face à des menaces, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire, qui ont nécessité une actualisation, pour les quatre années à venir (2015-2019), de la loi de programmation militaire.

Comme chaque année, l'annuaire présente une synthèse des chiffres provenant de l'ensemble des composantes du ministère. Elaborée par l'Observatoire Économique de la Défense de la direction des affaires financières, elle permet à travers six grands chapitres d'avoir un large panorama sur la défense et sa place dans l'économie nationale.

La défense est en effet le troisième poste budgétaire de l'Etat, ce qui fait du ministère de la Défense le premier acheteur et le premier investisseur public en France.

On pourra trouver dans cet annuaire des données sur le budget du ministère, les investissements, la recherche et développement, les moyens humains ainsi que sur l'industrie de défense. Il fournit des éléments de comparaison internationale avec nos principaux partenaires au sein de l'OTAN.

Instrument de travail répondant aux besoins de ses nombreux utilisateurs, l'annuaire statistique de la Défense retrace les transformations de l'outil de Défense et les efforts constants réalisés par l'Etat pour assurer la sécurité des Français.

Le Directeur des affaires financières

Hugues Bied-Charreton

Sommaire

1. LA DÉFENSE DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE	09
1.1 L'évolution du Produit intérieur brut (PIB)	10
1.2 Les dépenses publiques : l'évolution des dépenses des administrations publiques, de l'État et de la défense	11
1.3 L'évolution de l'emploi total, de celui des Administrations publiques (APU) et de la défense	14
1.4 La place de la défense dans l'ensemble de l'économie : le compte satellite de la défense	15
1.4.1 La production du service de défense	15
1.4.2 Les achats du ministère de la Défense	16
1.4.3 L'équilibre emplois-ressources, mesuré par le Tableau des entrées-sorties (TES)	17
2. LES PRINCIPALES DONNÉES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE	17
2.1 Le poids de la défense	18
2.2 La structure des dépenses de Défense en lois de finances initiales	20
2.2.1 La répartition entre les dépenses hors équipement (personnel et fonctionnement, titre 3) et les dépenses d'équipement (titres 5 et 6)	20
2.2.2 Les dépenses hors équipement (personnel et fonctionnement) et les dépenses d'équipement des trois armées et des services communs	21
2.2.3 L'évolution des composantes des dépenses hors équipement	22
2.2.4 Les dépenses hors équipement (hors pensions) des trois armées et des services communs	24
2.2.5 L'évolution des composantes des dépenses d'équipement	25
2.2.6 Les dépenses d'équipement des trois armées et des services communs	26
2.3 La présentation du budget du ministère de la Défense au format Lolf	27
2.3.1 Les missions, programmes et actions correspondant au budget du ministère de la Défense	27
2.3.2 Le budget du ministère de la Défense par destination (missions, programmes) et nature (titres) - crédits budgétaires (y compris pensions)	28
2.3.3 La répartition des Crédits de paiement (CP) du ministère de la Défense par mission (pensions comprises)	30
2.3.4 La répartition des Crédits de paiement (CP) du ministère de la Défense par programme et par titre de dépense	31
2.4 L'exécution du budget du ministère de la Défense au format Lolf	32
2.4.1 L'exécution du budget du ministère de la Défense par destination (missions, programmes) et nature (titres) en crédits de paiement	32
2.5 Les principales données comptables : la défense dans le bilan de l'État	34
2.6 Les surcoûts des opérations extérieures	36
3. LES MOYENS DE LA DÉFENSE	37
3.1 Le parc des principaux équipements des trois armées en 2013	38
3.1.1 Les principaux équipements de l'armée de terre	38
3.1.2 Les principaux équipements de l'armée de l'air	39
3.1.3 Les principaux équipements de la marine nationale	40
3.2 Le domaine immobilier de la défense en métropole	41
3.2.1 La répartition du domaine par classe d'utilisation au 31 décembre 2014	41
3.2.2 La répartition du domaine par attributaire au 31 décembre 2014	42
3.2.3 La répartition du domaine immobilier de la défense en métropole par région militaire au 31 décembre 2013	43
3.3 Les Bases de défense (BdD)	44

4. LES EFFECTIFS DE LA DÉFENSE	45
4.1 L'évolution des effectifs du ministère de la Défense en France	46
4.1.1 Les effectifs du ministère de la Défense : personnel civil et personnel militaire en activité	46
4.1.2 Les effectifs militaires : personnel en activité	47
4.1.3 Les effectifs civils	49
4.2 La démographie du personnel militaire de la défense	50
4.2.1 La pyramide des âges du personnel militaire en activité en 2013	50
4.3 Les rémunérations	52
4.4 Les retraites et les pensions	54
4.4.1 L'évolution des effectifs de pensionnés militaires et civils (ayants droit)	54
4.4.2 Le poids des effectifs de pensionnés par rapport aux actifs	55
4.5 La réserve militaire	56
4.5.1 La réserve opérationnelle	56
4.5.2 La réserve citoyenne	50
4.6 Les effectifs de la défense par région	60
5. LES ASPECTS INDUSTRIELS DE LA DÉFENSE	61
5.1 La structure et les acteurs de l'industrie de défense	62
5.1.1 Présentation simplifiée des principaux maîtres d'œuvre de défense	62
5.1.2 Les paiements aux entreprises marchandes	63
5.1.3 Le niveau d'activité de l'industrie de défense - chiffre d'affaires de l'industrie de défense	66
5.2 Les importations et les exportations d'armement	67
5.2.1 Les échanges extérieurs de matériels militaires au sens des douanes	67
5.2.2 Les importations et exportations françaises d'armement au sens du ministère de la Défense	68
5.2.3 Nombre et montant des Autorisations d'exportation de matériels de guerre (AEMG) délivrées depuis 2009	69
5.2.4 La répartition des prises de commandes et livraisons françaises par région géographique	70
5.3 La Recherche et développement (R&D)	73
6. COMPARAISONS INTERNATIONALES :	
LA DÉFENSE DANS LES GRANDS PAYS INDUSTRIALISÉS	75
6.1 Les dépenses de défense en norme Otan	76
6.1.1 L'évolution des dépenses de fonctionnement en norme Otan	79
6.1.2 L'évolution des dépenses en capital en norme Otan	78
6.2 Comparaison internationale des effectifs de défense : personnel civil et militaire	87
6.2.1 Les effectifs militaires en norme Otan	88
6.2.2 Les effectifs civils en norme Otan	89
6.3 L'effort de défense dans l'Union européenne	90
6.4 Les coûts de la politique internationale du ministère de la défense	93
6.5 Les forces françaises déployées hors du territoire national	94
GLOSSAIRE, SOURCES ET SIGLES	95



INTRODUCTION

L'Annuaire statistique de la défense est un ouvrage récapitulant les principales données et les dernières informations statistiques concernant la défense.

Les données, provenant de diverses sources et afférentes à des séries périodiques variées, sont actualisées périodiquement au cours de l'année. Les éléments figurant dans cet ouvrage sont ceux qui étaient connus fin mars 2015.

Cet ouvrage est mis à jour chaque année. On y trouvera les tendances récentes dans plusieurs chapitres consacrés à l'environnement économique national et international, aux données budgétaires et comptables du ministère, aux moyens et aux aspects industriels de la défense.

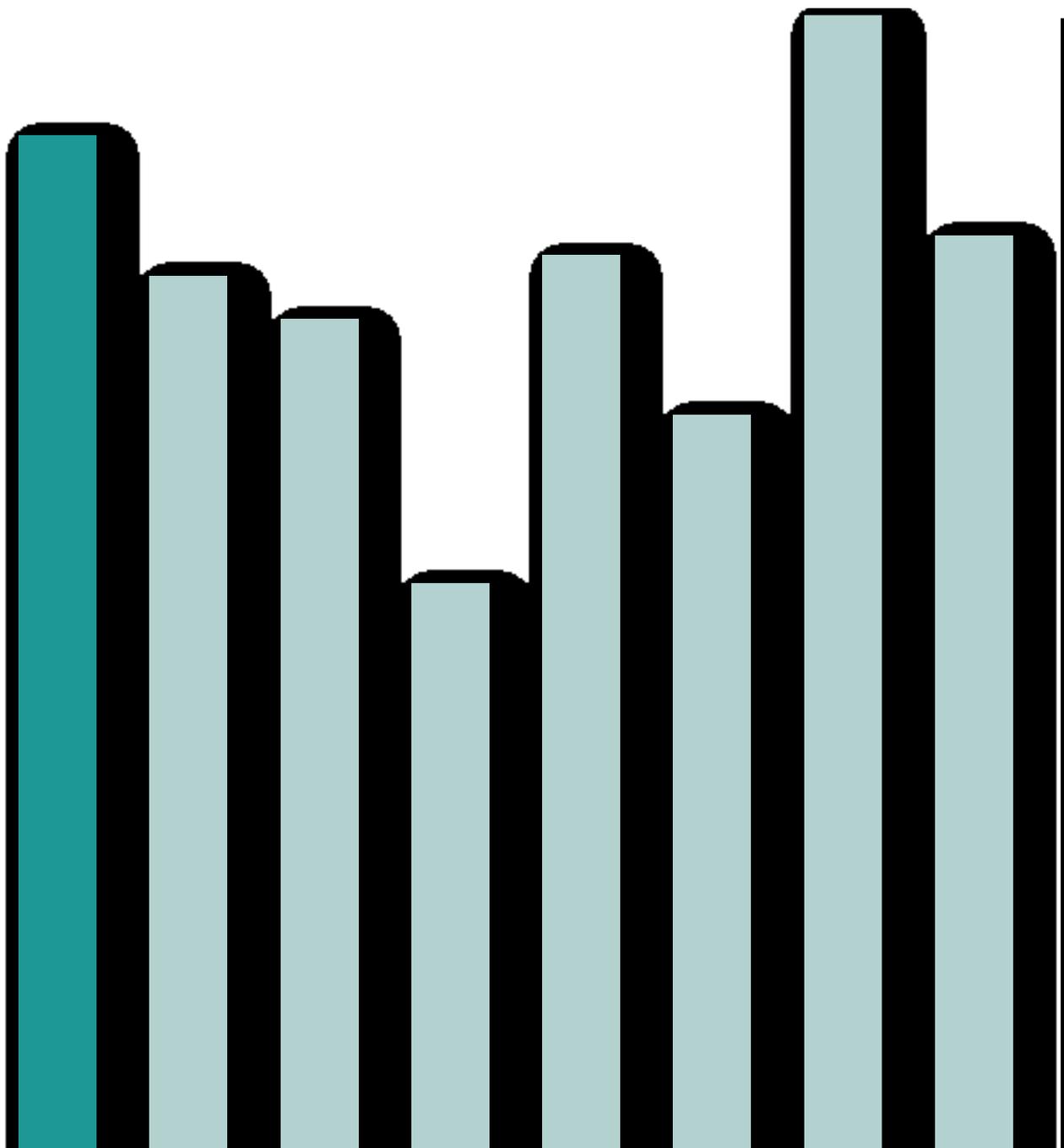
Un glossaire explicitant les sigles et terminologies spécifiques ainsi qu'une bibliographie retraçant les différentes sources utilisées viennent compléter l'annuaire.

Au sein de la Direction des affaires financières, l'Observatoire économique de la défense reste à la disposition des utilisateurs pour apporter toute précision complémentaire et pour recueillir d'éventuelles remarques ou suggestions visant à enrichir les éditions ultérieures.



1. LA DÉFENSE DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE

Ce chapitre présente la place de la défense dans l'économie nationale à travers quelques données macroéconomiques telles que le Produit intérieur brut (PIB), les dépenses publiques et l'emploi.



1.1 L'évolution du Produit intérieur brut (PIB)

Le PIB est le principal agrégat mesurant l'activité économique. Il correspond à la somme des valeurs ajoutées brutes nouvellement créées par les unités productrices résidentes une année donnée, évaluées au prix du marché.

Il donne une mesure des richesses nouvelles créées chaque année par le système productif et permet des comparaisons internationales.

Le PIB est publié à prix courants et en volume aux prix de l'année précédente « chaînés » (cf. glossaire). Son évolution en volume (c'est-à-dire hors effet de prix) mesure la croissance économique.

Les données agrégées présentées ici le sont dans le système de comptabilité nationale en nouvelle base.

Depuis le 15 mai 2014, les comptes nationaux ont en effet changé de « base » : ils sont passés de la base 2005 à la base 2010, notamment pour mettre en œuvre la nouvelle version du Système européen de comptes (SEC) 2010. Les chiffres des comptes nationaux sont par ailleurs révisés tous les ans par l'Insee.

Aussi, les résultats présentés ici, diffèrent de ceux publiés dans l'Annuaire statistique précédent.

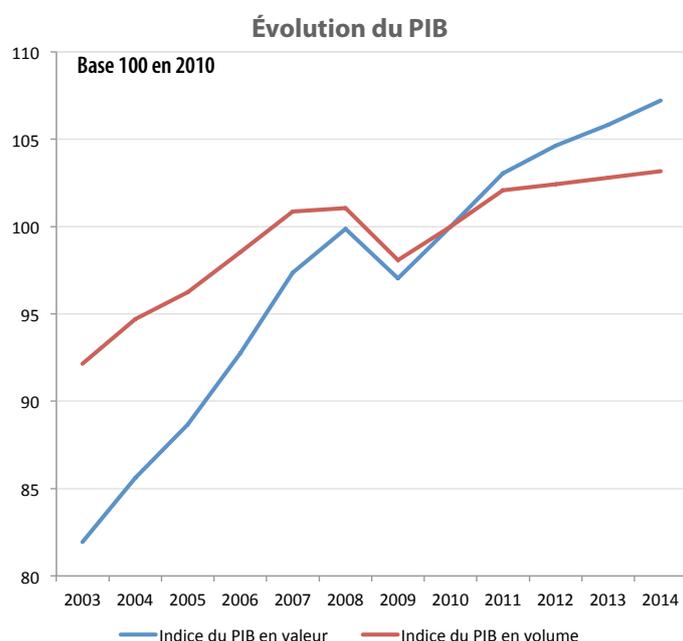
Évolution du Produit intérieur brut (PIB) en valeur et en volume

Base 100 en 2010

Année	PIB en valeur (en Md€)	PIB en volume* (en Md€)	Indice du PIB en valeur (2010=100)	Indice du PIB en volume* (2010=100)	Évolution du PIB en volume (taux de croissance) année n/n-1	Évolution du prix du PIB (2010=100)
2003	1 637	1 842	81,9	92,1	0,8%	88,9
2004	1 711	1 893	85,6	94,7	2,8%	90,4
2005	1 772	1 923	88,7	96,2	1,6%	92,1
2006	1 853	1 969	92,7	98,5	2,4%	94,1
2007	1 946	2 015	97,4	100,8	2,4%	96,5
2008	1 996	2 019	99,9	101,0	0,2%	98,8
2009	1 939	1 960	97,0	98,1	-2,9%	98,9
2010	1 999	1 999	100,0	100,0	2,0%	100,0
2011	2 059	2 040	103,0	102,1	2,1%	100,9
2012	2 091	2 047	104,6	102,4	0,3%	102,2
2013	2 115	2 054	105,8	102,8	0,4%	103,0
2014	2 143	2 062	107,2	103,2	0,4%	103,9

* aux prix de l'année précédente chaînés (données CVS-CJO).

Source : Comptes nationaux - Base 2010, Insee.



Source : Comptes nationaux - Base 2010, Insee.

1.2 Les dépenses publiques : l'évolution des dépenses des administrations publiques, de l'État et de la défense

Les dépenses publiques peuvent être évaluées selon deux méthodes : les **comptes nationaux**, où elles sont retraitées de façon à être rendues homogènes avec les autres agrégats macroéconomiques des comptes, et l'**approche budgétaire** classique où elles représentent les dépenses exécutées.

Ainsi, l'écart entre les montants de dépenses de l'État tels qu'ils figurent dans les comptes nationaux et dans les budgets exécutés correspond aux cotisations sociales imputées (fictives), aux dotations globales de fonctionnement (transférées aux collectivités locales) et aux comptes spéciaux du Trésor.

Dépenses et recettes publiques au sens des comptes nationaux

en Md€ courants

Année	Administrations publiques (APU)			État		
	Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde
2005	937,0	880,9	-56,1	398,7	348,4	-50,3
2006	972,8	929,4	-43,4	395,4	345,9	-49,5
2007	1 016,2	966,7	-49,5	398,0	358,3	-39,7
2008	1 057,6	994,1	-63,5	421,3	355,9	-65,4
2009	1 100,6	961,7	-138,9	433,5	316,6	-116,9
2010	1 128,0	992,2	-135,8	482,5	360,8	-121,7
2011	1 151,5	1 046,6	-104,9	445,3	354,1	-91,2
2012	1 186,0	1 085,6	-100,4	451,1	369,5	-81,6
2013	1 207,1	1 120,7	-86,4	455,8	386,0	-69,8
2014	1 226,4	1 141,6	-84,8	463,3	388,6	-74,7

Sources : Insee, DGFIP, DGTTrésor, notification de mars 2015.

Le solde des dépenses et des recettes des administrations publiques est le déficit public au sens de Maastricht : en 2014, il s'établit à -84,8 milliards d'euros, soit 4,0 % du PIB.

Dépenses et recettes des budgets exécutés (opérations définitives hors FMI)

en Md€ courants

Année	Budget général de l'État			Budget de la défense ⁽¹⁾	Budget défense/ budget État en %
	Dépenses ⁽²⁾	Recettes ⁽³⁾	Solde général d'exécution	Total	
2005	294,3	249,1	-45,2	33,2	11,3
2006	272,9	230,4	-42,5	46,8	17,2
2007 ⁽⁴⁾	337,4	299,2	-38,2	48,2	14,3
2008 ⁽⁴⁾	348,1	291,1	-57,0	48,8	14,0
2009	367,1	237,2	-129,9	44,0 ⁽⁵⁾	12,0
2010	425,7	274,9	-150,8	42,6	10,0
2011	365,3	275,2	-90,1	42,1	11,5
2012	374,2	286,0	-88,2	42,1	11,3
2013	376,7	301,2	-75,4	40,0	10,6
2014	377,7	292,0	-85,7	39,9	10,6

(1) Jusqu'en 2005 selon les dispositions de l'ordonnance de 1959 (hors pensions), à partir de 2006 selon la Loi organique relative aux lois de finances (Lof) y/c pensions.

(2) Hors remboursements et dégrèvements, y/c prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et des communautés européennes (PSR).

(3) Recettes nettes de remboursements et dégrèvements et hors PSR.

(4) Les données 2007 et 2008 sont retraitées en nouvelle nomenclature 2009, qui reclasse en recettes fiscales un certain nombre de recettes classées jusqu'alors en recettes non fiscales.

(5) Hors gendarmerie nationale pour les années 2009 à 2012.

Sources : DGFIP, Service Comptable de l'Etat.

Les dépenses des administrations publiques sont ventilées suivant une nomenclature internationale, la COFOG (Classification of the Functions of Government). Cette nomenclature permet de répartir les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur fonction (Services généraux des administrations publiques, Défense, Ordre et sécurité publics, Affaires économiques, Protection de l'environnement, Logements et équipements collectifs, Santé, Loisirs, culture et culte, Enseignement, Protection sociale) et d'évaluer leur importance respective.

Dépenses des administrations publiques ventilées par fonction

en Md€ courants et %

Fonctions	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Taux de croissance annuel moyen (%) 2005-2013
Total des dépenses*	937,0	972,8	1 016,2	1 057,6	1 100,6	1 128,0	1 151,5	1 185,4	1 207,5	3,2
01 - Services généraux des administrations publiques	131,2	127,5	138,6	144,0	138,8	135,6	140,7	142,6	143,5	1,1
02 - Défense	31,8	33,1	33,7	34,3	36,5	37,2	36,7	37,6	37,3	2,0
02.1 - Défense militaire	27,3	28,2	28,6	29,1	31,0	31,3	30,9	32,0	31,6	1,8
02.2 - Défense civile	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	-1,2
02.3 - Aide militaire à des pays étrangers	1,0	1,4	1,5	1,6	1,8	1,8	1,9	1,7	1,8	6,7
02.4 - R-D concernant la défense	1,9	2,0	2,1	2,2	2,2	2,1	1,9	1,9	1,9	-0,1
02.5 - Défense n.c.a.	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,6	1,7	1,7	1,7	4,5
03 - Ordre et sécurité publics**	26,6	27,3	28,3	30,7	32,2	33,6	33,7	34,1	34,5	3,3
04 - Affaires économiques	81,5	83,1	82,9	89,4	95,6	101,5	98,1	104,3	104,5	3,2
05 - Protection de l'environnement	15,3	16,6	16,9	17,8	19,2	19,8	20,4	21,0	21,6	4,4
06 - Logements et équipements collectifs	18,8	21,0	22,4	24,2	28,4	28,0	28,8	29,4	29,4	5,7
07 - Santé	135,3	139,9	144,6	148,2	154,1	158,8	163,5	167,6	170,9	3,0
08 - Loisirs, culture et culte	22,2	24,1	25,3	26,4	27,5	28,6	29,1	30,0	31,0	4,2
09 - Enseignement	97,4	101,2	103,0	107,3	109,4	112,6	112,8	114,4	116,5	2,3
10 - Protection sociale	376,7	399,1	420,6	435,3	459,0	472,3	487,8	504,3	518,4	4,1

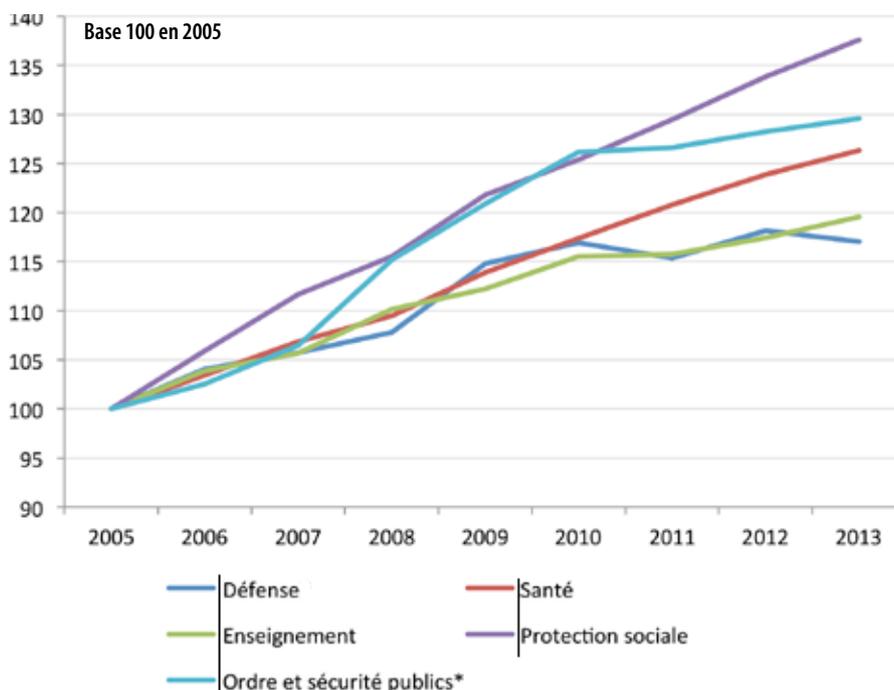
n.c.a. : non connu par ailleurs

* Hors dépenses à l'intérieur du sous-secteur (intérêts, transferts courants et en capital).

** La Gendarmerie nationale est entièrement incluse dans la fonction « Ordre et sécurité publics ».

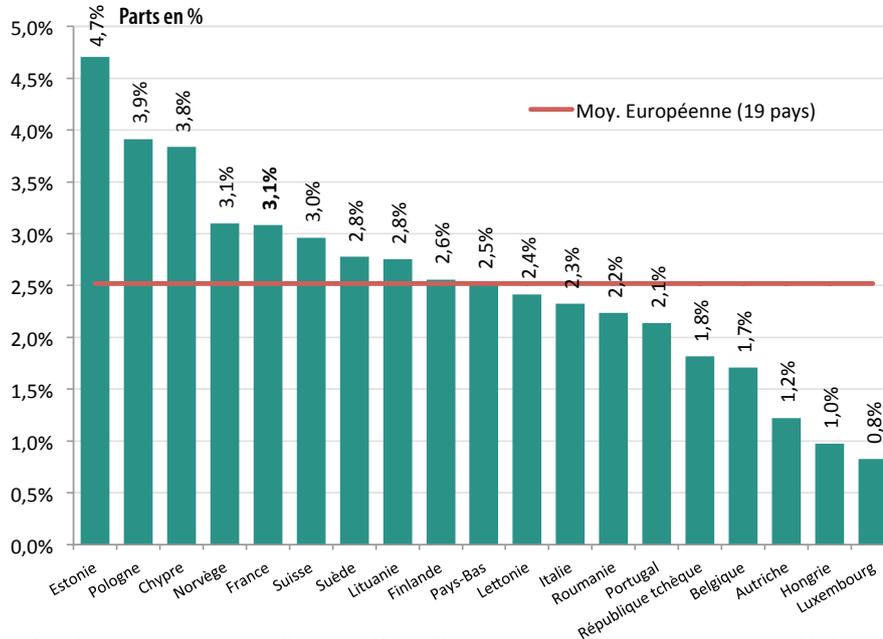
Source : Comptes nationaux - Base 2010, Insee.

Dépenses des administrations publiques ventilées par fonction



En 2013, l'ensemble des dépenses pour la « Défense » en France, représentait 3,1 % du total de la dépense des administrations publiques françaises, 0,6 points au-dessus de la moyenne européenne à 19 pays (2,5 %).

Les dépenses publiques consacrées à la « Défense » en Europe en 2013

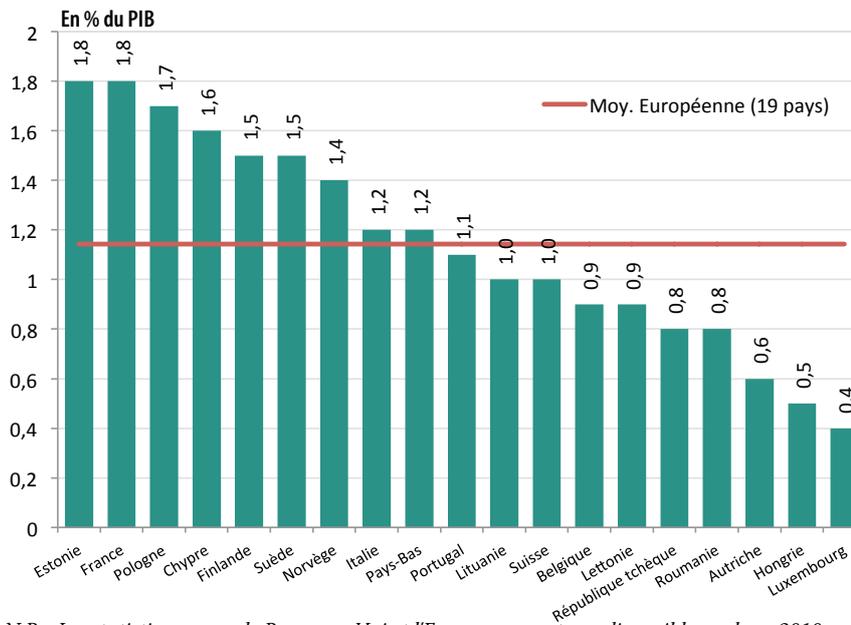


N.B. : Les statistiques pour le Royaume-Uni et l'Espagne ne sont pas disponibles en base 2010.

Champ : SEC 2010.

Source : Eurostat.

Dépenses publiques de « Défense » par pays en part du PIB en 2013



N.B. : Les statistiques pour le Royaume-Uni et l'Espagne ne sont pas disponibles en base 2010.

Champ : SEC 2010.

Source : Eurostat.

1.3 L'évolution de l'emploi total, de celui des Administrations publiques (APU) et de la défense

Pour les comptes nationaux, l'emploi intérieur est mesuré en nombre de personnes. Il regroupe toutes les personnes physiques, résidentes ou non, ayant un emploi dans une unité de production résidente. Il inclut les non-résidents et les saisonniers travaillant sur le territoire économique et exclut les résidents travaillant hors du territoire économique. Le nombre d'emplois est une moyenne annuelle. Tous les types d'emplois sont comptabilisés, y compris les emplois précaires. L'emploi total comprend l'emploi salarié et l'emploi non salarié.

L'emploi total de la Défense au 31 décembre de l'année comprend les effectifs de l'ensemble du personnel civil et militaire rémunéré par le ministère de la Défense.

La présentation des résultats détaillés de ce dernier figure dans le chapitre 4.

Évolution de l'emploi intérieur total, des administrations publiques et de la Défense

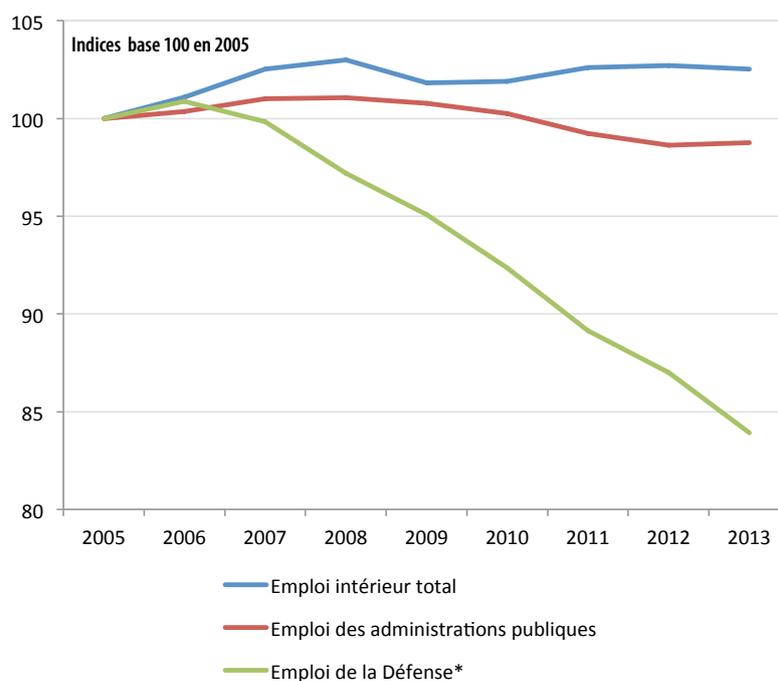
Milliers de personnes en moyenne annuelle (sauf indication contraire)

Année	Emploi intérieur total	Emploi des administrations publiques	Emploi total de la Défense*
2005	26 378,1	5 845,0	340,7
2006	26 667,1	5 866,3	343,7
2007	27 042,3	5 903,6	340,1
2008	27 168,0	5 907,5	331,2
2009	26 858,9	5 889,7	323,9
2010	26 874,9	5 860,1	314,7
2011	27 061,1	5 799,4	303,7
2012	27 090,5	5 764,6	296,4
2013	27 042,4	5 773,0	285,9

* Hors Gendarmerie nationale et élèves de l'école polytechnique, une révision de la série a eu lieu en 2013.

Sources : Comptes nationaux - Base 2010, Insee. - Personnel civil : DRH-MD/Service de la politique générale des ressources humaines (SPGRH)/EP. - Personnel militaire : RAE 2013, Observatoire Économique de la Défense.

Évolution de l'emploi total, des administrations publiques et de la défense

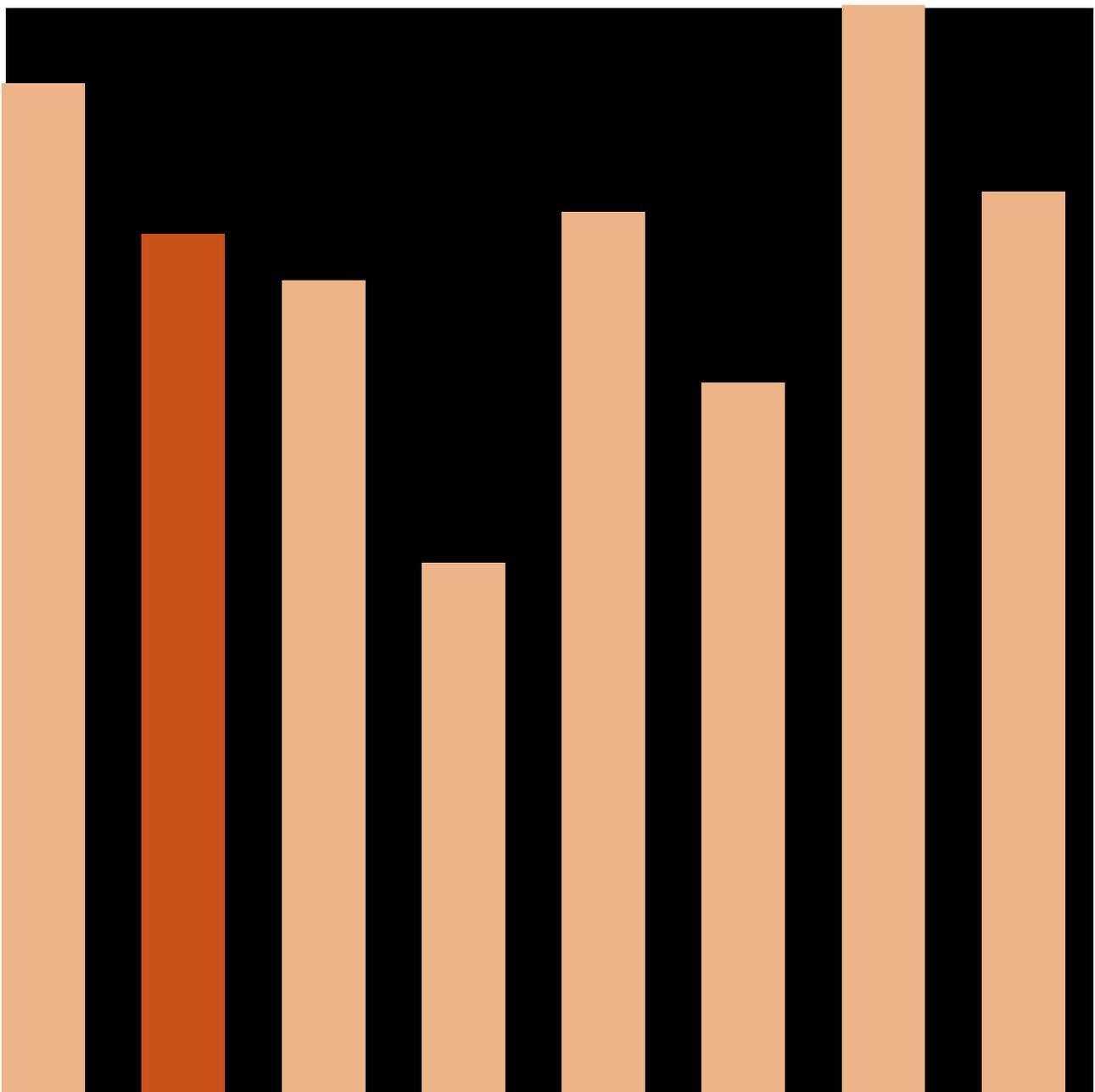


* Hors Gendarmerie nationale et élèves de l'école polytechnique, une révision de la série a eu lieu en 2013.

Sources : Comptes nationaux - Base 2010, Insee. - Personnel civil : DRH-MD/Service de la politique générale des ressources humaines (SPGRH)/EP. - Personnel militaire : RAE 2013, Observatoire Économique de la Défense.

2. LES PRINCIPALES DONNÉES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

39,6 Md€ (en crédits budgétaires) sont mis à la disposition du ministre de la Défense pour 2015. Les quatre programmes de la mission « Défense » mobilisent plus de 93 % des crédits de paiement.



2.1 Le poids de la défense

Évolution du périmètre « Défense » en France (hors gendarmerie nationale) et mission « Défense » à partir de 2006

Année	Périmètre « Défense », mission « Défense » LFI (hors pensions)		Mission « Défense » LFI (y compris pensions)		Indice de prix du PIB* en M€
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	
2006 ⁽¹⁾	29 145	29 145	35 382	35 382	100,0
2007	29 846	29 103	36 251	35 350	102,6
2008	30 221	28 783	36 866	35 112	105,0
2009 ⁽²⁾	32 984	31 383	39 961	38 021	105,1
2010	32 196	30 296	39 230	36 915	106,3
2011 ⁽³⁾	31 173	29 072	38 432	35 842	107,2
2012	31 445	28 953	39 094	35 996	108,6
2013	31 376	28 665	39 391	35 987	109,5
2014 ⁽⁴⁾	31 321	28 404	39 188	35 537	110,3
2015	31 400	28 230	39 188	35 231	111,2

(1) Lois de finances initiales de 2006 à 2008 - crédits budgétaires.

(2) Lois de finances initiales pour 2009 et 2010 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

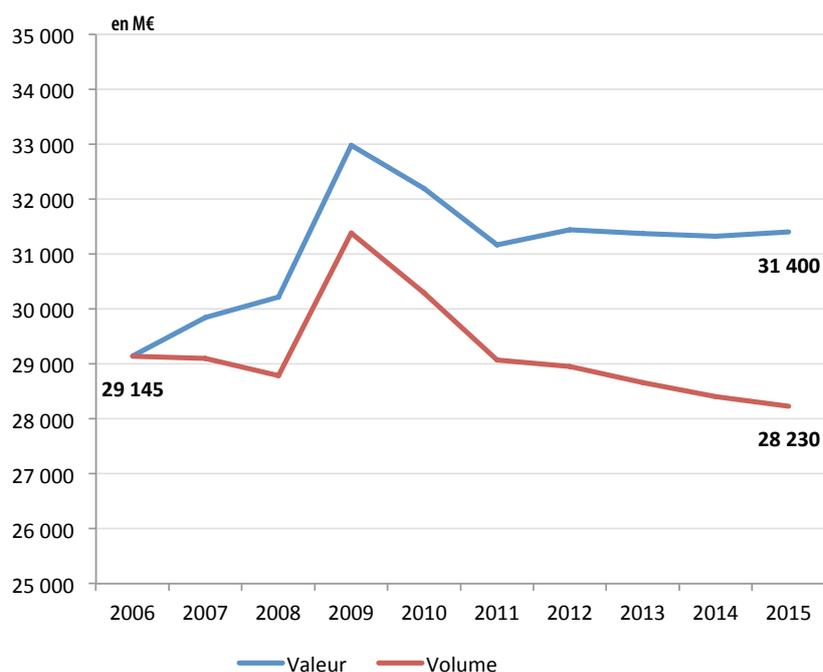
(3) Lois de finances initiales pour 2011 à 2015 - ressources (crédits budgétaires et extrabudgétaires).

(4) Loi de finances initiale pour 2014 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et reports entrants de 53,22 M€).

* Le déflateur utilisé pour le calcul des données en volume est l'indice de prix du PIB aux prix de l'année précédente. Il est présenté ici en prenant pour référence l'année 2006 (2006=100).

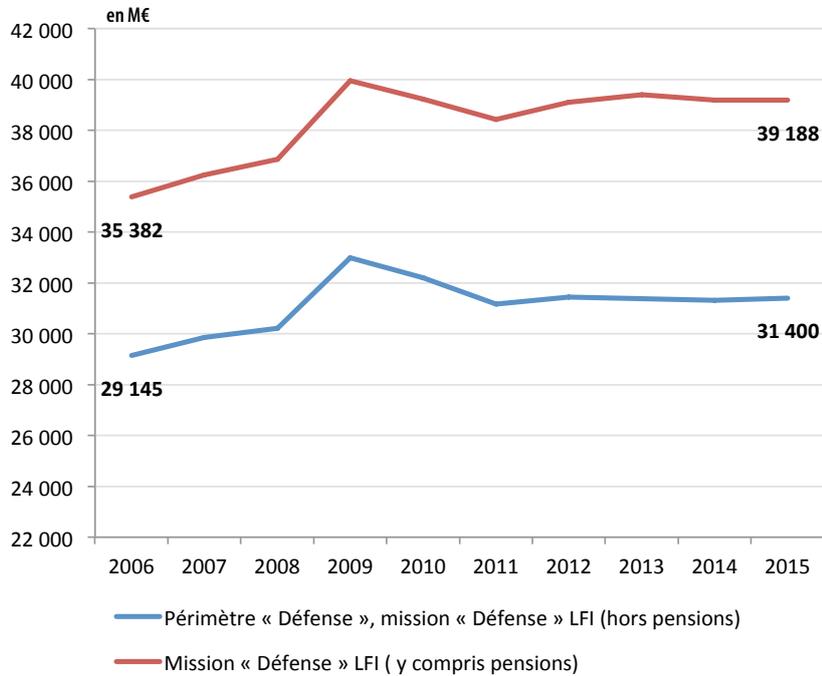
Sources : lois de finances initiales, Comptes nationaux - Base 2010, Insee.

Évolution du périmètre « Défense » et mission « Défense » (LFI - hors pensions)



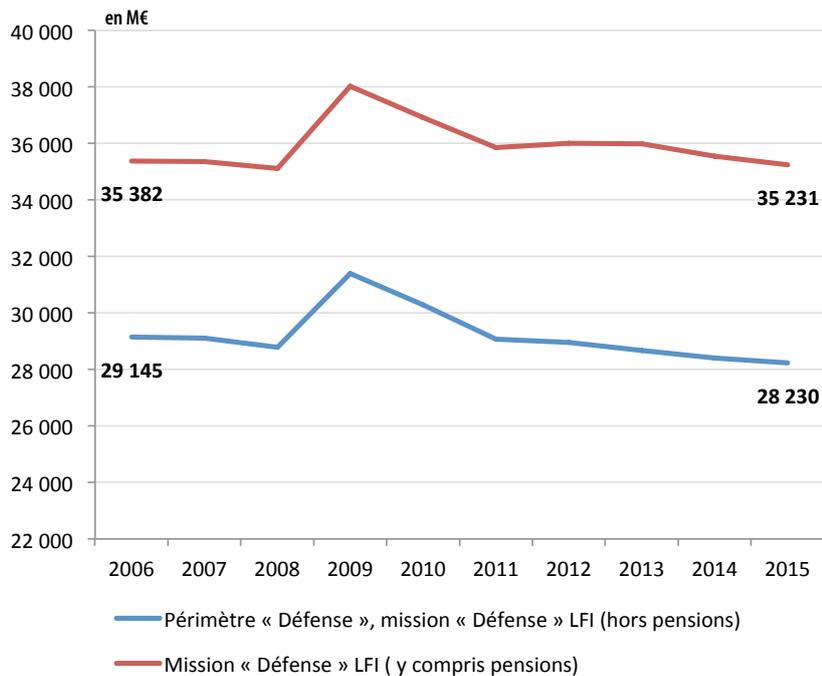
Sources : lois de finances initiales, Comptes nationaux - Base 2010, Insee.

Périmètre « Défense » et mission « Défense » avec et hors pensions (en valeur)



Sources : lois de finances initiales, Comptes nationaux - Base 2010, Insee.

Périmètre « Défense » et mission « Défense » avec et hors pensions (en volume)



Sources : lois de finances initiales, Comptes nationaux - Base 2010, Insee.

2.2 La structure des dépenses de Défense en lois de finances initiales

2.2.1 Les dépenses hors équipement (personnel et fonctionnement) et les dépenses d'équipement de la mission «Défense»

Dépenses hors équipement et équipement

en M€ courants				Nomenclature budget 2015
Année	Hors équipement (hors pensions)	Équipement	Total (hors pensions)	
2006 ⁽¹⁾	14 270	14 875	29 145	Hors équipement Masse salariale hors pensions (T2) Activités opérationnelles Fonctionnement et activités spécifiques Opex (hors T2) Équipement Dissuasion Renseignement Environnement des programmes d'armement Autres opérations d'armement (AOA) Équipement d'accompagnement (EAC) Entretien programmé du matériel (EPM) Entretien programmé du personnel (EPP) Programmes à effet majeur (PEM) Prospective et préparation de l'avenir (PPA) Infrastructures de défense (INFRA)
2007 ⁽¹⁾	14 688	15 158	29 846	
2008 ⁽¹⁾	14 888	15 334	30 221	
2009 ⁽²⁾	15 107	17 877	32 984	
2010 ⁽²⁾	15 152	17 044	32 196	
2011 ⁽³⁾	15 159	16 014	31 173	
2012 ⁽³⁾	15 212	16 233	31 445	
2013 ⁽³⁾	15 379	15 996	31 376	
2014 ⁽³⁾	14 899	16 422	31 321	
2015 ⁽³⁾	14 739	16 661	31 400	

(1) Lois de finances initiales de 2006 à 2008 - crédits budgétaires.

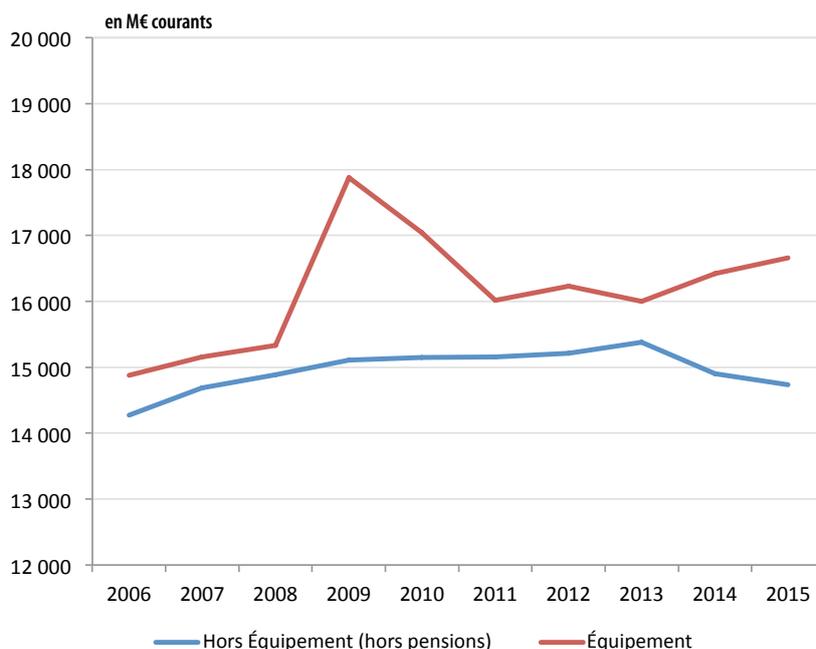
(2) Lois de finances initiales pour 2009 et 2010 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

(3) Lois de finances initiales pour 2011 à 2015 - ressources (crédits budgétaires et extrabudgétaires).

(4) Loi de finances initiale pour 2014 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaire et reports entrants de 53,22 M€).

Sources : lois de finances initiales.

Évolution des dépenses hors équipement et équipement



Sources : lois de finances initiales.

2.2.2 Les dépenses hors équipement (personnel et fonctionnement) et les dépenses d'équipement des trois armées et des autres services

en M€ courants

	Dépenses	2006 ⁽¹⁾	2007	2008	2009 ⁽²⁾	2010	2011 ⁽³⁾	2012	2013	2014 ⁽⁴⁾	2015
BOP Air	Héqt	2 588	2 629	2 597	2 557	2 412	2 201	2 039	1 971	1 910	433
	Éqt	1 132	1 311	1 279	1 380	1 307	1 265	1 308	1 334	1 394	1 433
	Total	3 720	3 940	3 876	3 938	3 719	3 465	3 347	3 304	3 304	1 867
BOP Terre	Héqt	5 570	5 497	5 568	5 558	5 328	4 807	4 194	4 109	3 984	348
	Éqt	991	941	1 009	996	957	1 014	958	949	1 013	932
	Total	6 561	6 437	6 577	6 554	6 285	5 821	5 152	5 058	4 996	1 280
BOP Marine nationale	Héqt	2 233	2 248	2 246	2 154	2 094	1 891	1 809	2 041	1 787	326
	Éqt	1 176	1 348	1 345	1 446	1 258	1 444	1 507	1 494	1 670	1 633
	Total	3 409	3 597	3 591	3 601	3 352	3 334	3 316	3 535	3 458	1 959
Autres services	Héqt	3 879	4 314	4 476	4 837	5 318	6 261	7 171	7 259	7 218	13 632
	Éqt	11 576	11 558	11 701	14 054	13 522	12 292	12 460	12 220	12 345	12 663
	Total	15 455	15 872	16 177	18 891	18 840	18 553	19 630	19 478	19 563	26 295
Total	Héqt	14 270	14 688	14 888	15 107	15 152	15 159	15 212	15 379	14 899	14 739
	Éqt	14 875	15 158	15 334	17 877	17 044	16 014	16 233	15 996	16 422	16 661
	Total	29 145	29 846	30 221	32 984	32 196	31 173	31 445	31 376	31 321	31 400

Héqt : Hors équipement.

Éqt : Équipement.

(1) Loi de finances initiale de 2006 à 2008 - crédits budgétaires.

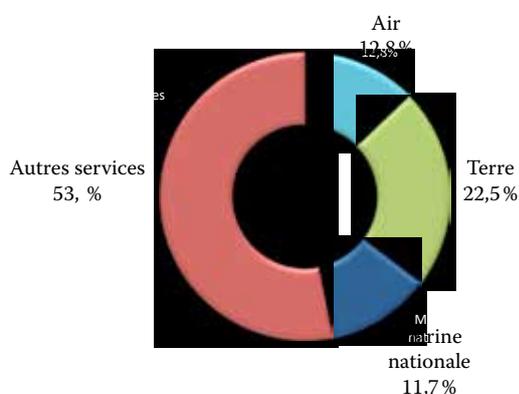
(2) Loi de finances initiale pour 2009 et 2010 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

(3) Lois de finances initiales pour 2011 à 2015 - ressources (crédits budgétaires et extrabudgétaires).

(4) Lois de finances initiales pour 2014 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaire et reports entrants de 53,22 M€).

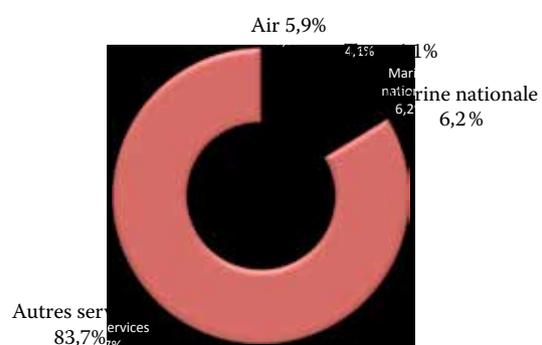
Sources : lois de finances initiales.

Structure en 2006



Source : loi de finances initiale 2006.

Structure en 2015



Source : loi de finances initiale 2015.

2.2.3 L'évolution des composantes des dépenses hors équipement

en M€ courants

Année	Rémunérations et charges sociales	Fonctionnement	Total (hors pensions)	Pensions	Total (y compris pensions)
2006 ⁽¹⁾	11 447	2 824	14 270	6 237	20 507
2007	11 568	3 119	14 688	6 406	21 093
2008	11 684	3 204	14 888	6 645	21 532
2009 ⁽²⁾	11 692	3 416	15 107	6 977	22 084
2010 ⁽²⁾	11 650	3 502	15 152	7 034	22 186
2011 ⁽³⁾	11 703	3 456	15 159	7 259	22 418
2012 ⁽³⁾	11 546	3 666	15 212	7 649	22 862
2013 ⁽³⁾	11 372	4 007	15 379	8 015	23 395
2014 ⁽⁴⁾	11 145	3 754	14 899	7 866	22 765
2015 ⁽⁵⁾	10 934	3 805	14 739	7 788	22 527

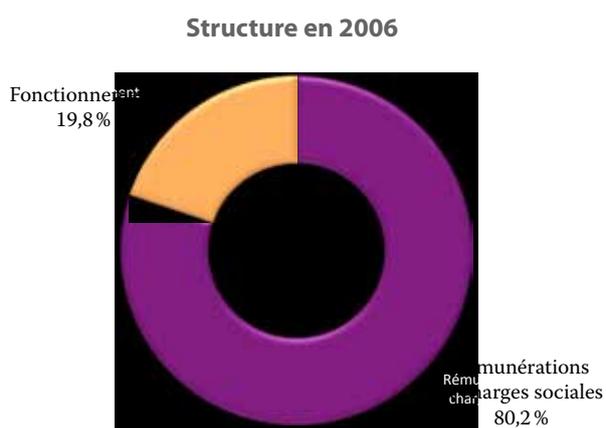
(1) Loi de finances initiale de 2006 à 2008 - crédits budgétaires.

(2) Loi de finances initiale pour 2009 - ressources (crédits budgétaires et plan de relance de l'économie).

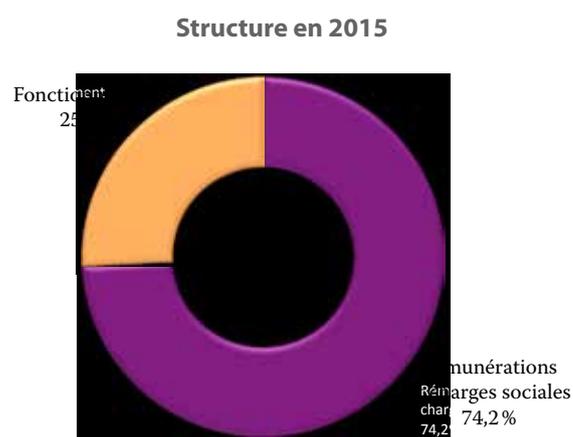
(3) Lois de finances initiales pour 2010 à 2015 - crédits budgétaires.

(4) Lois de finances initiales pour 2014 - ressources (crédits budgétaires et reports entrants de 27,69 M€).

Sources : lois de finances initiales.



Source : loi de finances initiale 2006.



Source : loi de finances initiale 2015.

Évolution des dépenses de fonctionnement

en M€ courants

Année	Alimentation	Carburants opérationnels	Compensatrice SNCF	Subventions	Autres dépenses de fonctionnement (*)	Total
2006 ⁽¹⁾	234	318	114	148	2 009	2 824
2007	236	383	125	87	2 289	3 119
2008	242	353	130	84	2 394	3 203
2009 ⁽²⁾	248	457	184	0	2 528	3 416
2010 ⁽³⁾	224	433	184	0	2 661	3 502
2011	204	450	184	0	2 617	3 456
2012	181	525	179	0	2 781	3 666
2013	-	-	-	-	-	4 007
2014 ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	3 754
2015	-	-	-	-	-	3 805

(*) Communication, formation et instruction, etc.

(1) Loi de finances initiale de 2006 à 2008 - crédits budgétaires.

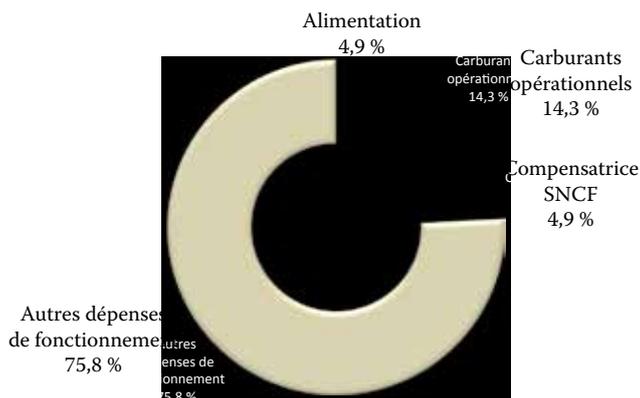
(2) Loi de finances initiale pour 2009 - ressources (crédits budgétaires et plan de relance de l'économie).

(3) Lois de finances initiales pour 2010 à 2015 - crédits budgétaires.

(4) Lois de finances initiales pour 2014 - ressources (crédits budgétaires et reports entrants de 27,69 M€).

Source : lois de finances initiales.

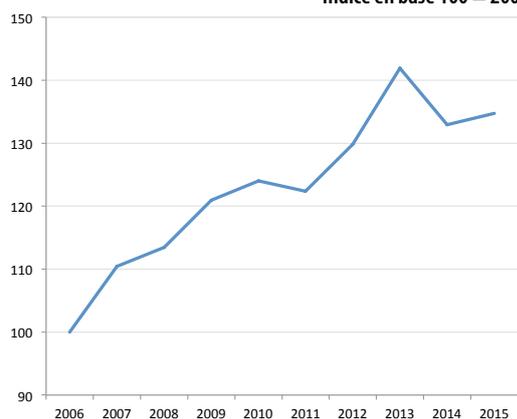
Structure en 2012



Source : loi de finances initiale 2012.

Évolution des dépenses de fonctionnement

Indice en base 100 = 2006



Sources : lois de finances initiales.

2.2.4 Les dépenses hors équipement (hors pensions) des trois armées et des autres services

en M€ courants

Année	BOP Air	BOP Terre	BOP Marine nationale	Autres services (*)	Total
2006 ⁽¹⁾	2 588	5 570	2 233	3 879	14 270
2007	2 629	5 497	2 248	4 314	14 688
2008	2 597	5 568	2 246	4 476	14 888
2009 ⁽²⁾	2 557	5 558	2 154	4 837	15 107
2010 ⁽³⁾	2 412	5 328	2 094	5 318	15 152
2011	2 201	4 807	1 891	6 261	15 159
2012	2 039	4 194	1 809	7 171	15 212
2013	1 971	4 109	1 826	7 474	15 379
2014 ⁽⁴⁾	1 910	3 984	1 787	7 218	14 899
2015 ⁽⁵⁾	433	348	326	13 632	14 739

(*) Dépenses du P178 hors BOP Air, BOP Terre et BOP Marine nationale

(1) Lois de finances initiales de 2006 à 2008 - crédits budgétaires.

(2) Loi de finances initiale pour 2009 - ressources (crédits budgétaires et plan de relance de l'économie).

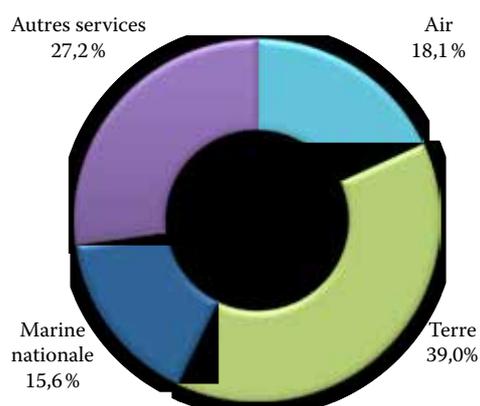
(3) Lois de finances initiales pour 2010 à 2015 - crédits budgétaires.

(4) Loi de finances initiale pour 2014 - ressources (crédits budgétaires et reports entrants de 27,69 M€).

(5) À partir de 2015 les crédits du T2 sont inscrits au P 212.

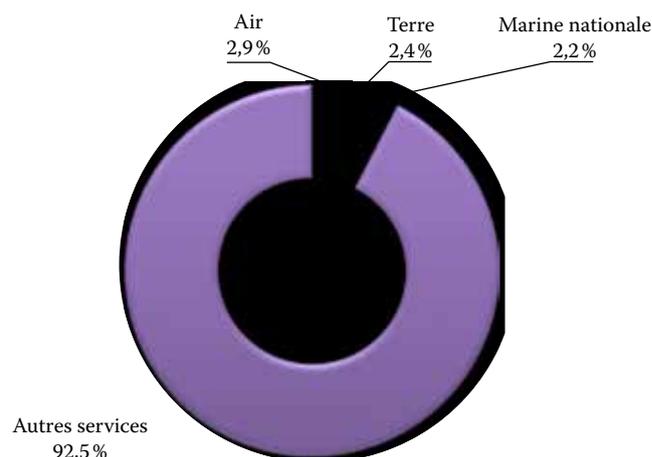
Source: lois de finances initiales.

Structure en 2006



Source : loi de finances initiale 2006.

Structure en 2015



Source : loi de finances initiale 2015.

2.2.5 L'évolution des composantes des dépenses d'équipement

en M€ courants

Année	Conventionnel	Espace	Nucléaire	Total
2006 ⁽¹⁾	11 063	489	3 323	14 875
2007	11 419	469	3 271	15 159
2008	11 566	393	3 375	15 334
2009 ⁽²⁾	14 132	0	3 745	17 877
2010 ⁽²⁾	13 497	0	3 547	17 044
2011 ⁽³⁾	12 604	0	3 410	16 014
2012 ⁽³⁾	12 890	0	3 343	16 233
2013 ⁽³⁾	12 622	0	3 374	15 996
2014 ⁽⁴⁾	12 918	0	3 504	16 422
2015 ⁽³⁾	13 292	0	3 369	16 661

(1) Lois de finances initiales de 2006 à 2008 - crédits budgétaires.

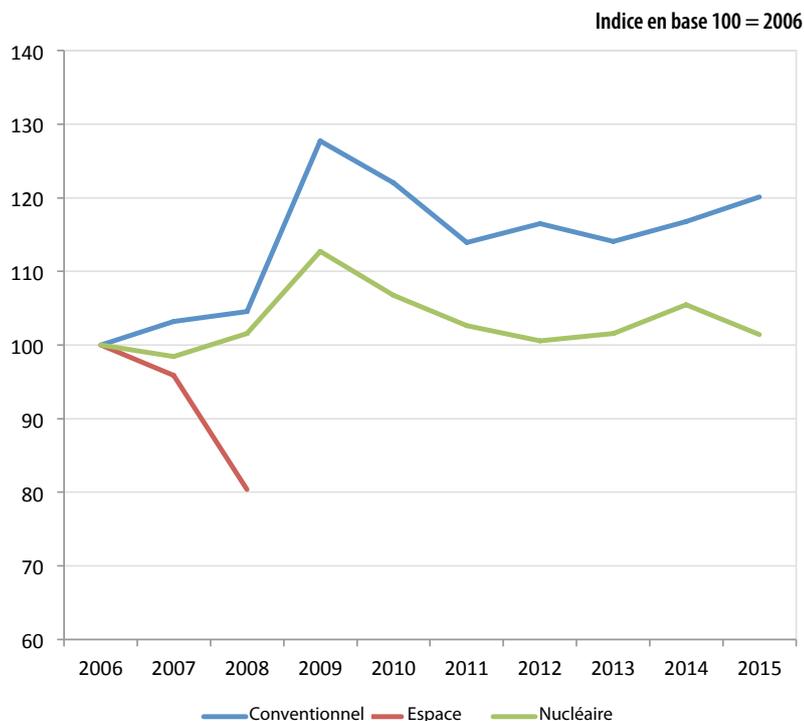
(2) Lois de finances initiales pour 2009 et 2010 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

(3) Lois de finances initiales pour 2011 à 2015 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires).

(4) Loi de finances initiale pour 2014 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaire et reports entrants de 25,53 M€).

Sources : lois de finances initiales.

Évolution des composantes des dépenses d'équipement



Source : lois de finances initiales.

2.2.6 Les dépenses d'équipement des trois armées et des autres services

en M€ courants					
Année	BOP Air	BOP Terre	BOP Marine nationale	Autres services	Total
2006 ⁽¹⁾	1 132	991	1 176	11 576	14 875
2007	1 311	941	1 348	11 558	15 158
2008	1 279	1 009	1 345	11 701	15 334
2009 ⁽²⁾	1 380	996	1 446	14 054	17 877
2010 ⁽²⁾	1 307	957	1 258	13 522	17 044
2011 ⁽³⁾	1 265	1 014	1 444	12 292	16 014
2012 ⁽³⁾	1 308	958	1 507	12 460	16 233
2013 ⁽³⁾	1 495	949	1 333	12 220	15 996
2014 ⁽⁴⁾	1 385	1 008	1 662	12 367	16 422
2015 ⁽⁴⁾	1 433	932	1 633	12 663	16 661

(1) Loi de finances initiale de 2006 à 2008 - crédits budgétaires.

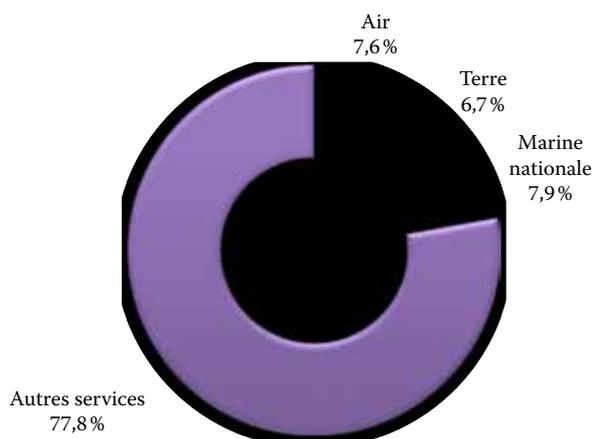
(2) Loi de finances initiale pour 2009 et 2010 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

(3) Lois de finances initiales pour 2011 à 2015 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires).

(4) Lois de finances initiales pour 2014 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaire et reports entrants de 53,22 M€).

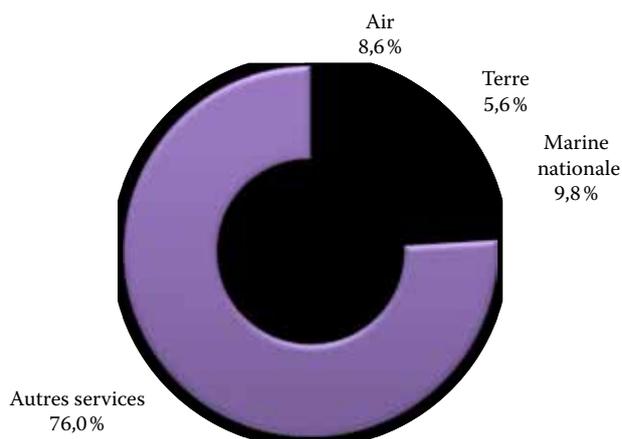
Sources : lois de finances initiales.

Structure en 2006



Source : loi de finances initiale 2006.

Structure en 2015



Source : loi de finances initiale 2015.

2.3 La présentation du budget du ministère de la Défense au format Lolf

2.3.1 Les missions, programmes et actions correspondant au budget du ministère de la Défense

La Loi organique relative aux lois de finances (Lolf) présente le budget selon une ventilation par destination des crédits, déclinée en missions, programmes et actions.

À ce titre, le ministère de la Défense est concerné par la mission « Défense » proprement dite, la mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation », et enfin le programme « Recherche duale (civile et militaire) » qui s'intègre dans la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur ».

Le tableau ci-après décline les missions, programmes et actions qui relèvent du budget de la défense.

Missions	Programmes	Actions
DÉFENSE	Environnement et prospective de la politique de défense (144)	Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France Prospective de défense Relations internationales
	Équipement des forces (146)	Dissuasion Commandement et maîtrise de l'information Projection - mobilité - soutien Engagement et combat Protection et sauvegarde Préparation et conduite des opérations d'armement Partis étrangers et programmes civils
	Préparation et emploi des forces (178)	Planification des moyens et conduite des opérations Préparation des forces terrestres Préparation des forces navales Préparation des forces aériennes Logistique et soutien interarmées Surcoûts liés aux opérations extérieures Surcoûts liés aux opérations intérieures
	Soutien de la politique de la défense (212)	Politique immobilière Systèmes d'information, d'administration et de gestion Politiques des ressources humaines Politique culturelle et éducative Restructurations Pilotage, soutien et communication Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France Prospective de défense Relations internationales Préparation et conduite des opérations d'armement Planification des moyens et conduite des opérations Préparation des forces terrestres Préparation des forces navales Préparation des forces aériennes Logistique et soutien interarmées Surcoûts liés aux opérations Politique immobilière Politiques des ressources humaines Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives historiques de la défense Restructurations Pilotage, soutien et communication Journée défense et citoyenneté
	Excellence technologique des industries de défense (402)	Maîtrise des technologies nucléaires Maîtrise des technologies spatiales
	Liens entre la Nation et son armée (167)	Journée défense et citoyenneté Politique de mémoire
ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION	Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant (169)	Administration de la dette viagère Gestion des droits liés aux pensions militaires d'invalidité Solidarité Réparation des conséquences sanitaires des essais nucléaires français (ancien) Action en faveur des rapatriés
	Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale (158)	Indemnisation des orphelins de la déportation et des victimes de spoliations du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation Indemnisation des victimes d'actes de barbarie durant la seconde guerre mondiale
RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	Recherche duale (civile et militaire) (191)	Recherche duale en sciences du vivant Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication Recherche duale dans le domaine aérospatial Autres recherches et développements technologiques duaux

2.3.2 Le budget du ministère de la Défense par destination (missions, programmes) et nature (titres) - crédits budgétaires (y compris pensions)

en M€		2010 (LFI) ¹					2011 (LFI) ²					2012 (LFI) ³					Total		
		Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 2	Titre 3	Titre 5		Titre 6	Titre 7
Mission DÉFENSE																			
Programme	Environnement et prospective de la politique de défense (144)	542	1 005	181	52	-	1 780	569	1 009	158	55	-	1 792	597	1 004	138	50	-	1 789
	Équipement des forces (146)	1 842	852	8 648	2	-	11 344	1 870	1 019	7 822	2	-	10 712	1 894	1 244	7 817	8	-	10 963
	Préparation et emploi des forces (178)	15 404	5 493	455	188	-	21 541	15 491	5 773	418	209	-	21 891	15 534	6 030	434	207	-	22 204
	Soutien de la politique de la défense (212)	895	763	789	27	6	2 480	1 032	874	1 061	40	7	3 014	1 171	894	936	35	9	3 046
Total		18 684	8 113	10 073	269	6	37 145	18 962	8 676	9 457	307	7	37 409	19 196	9 172	9 325	300	9	38 001
Mission ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION																			
Programme	Lien entre la Nation et son armée (167)	120	28	3	2	-	153	102	24	2	7	-	134	87	22	2	7	-	118
	Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant (169)	31	74	-	3 076	-	3 181	12	76	-	2 982	-	3 070	-	75	-	2 840	-	2 915
Total		151	102	3	3 078	-	3 334	114	100	2	2 988	-	3 204	87	97	2	2 847	-	3 033
Mission RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR																			
Programme	Recherche duale (civile et militaire) (191)	-	197	-	-	-	197	-	197	-	-	-	197	-	33	-	-	159	193
TOTAL MISSIONS MINISTÈRE DÉFENSE		18 835	8 412	10 077	3 346	6	40 675	19 076	8 973	9 459	3 295	7	40 810	19 282	9 302	9 327	3 147	168	41 227

(1) auxquels s'ajoutent 770 M€ du Plan de relance de l'économie et 1 315 M€ de ressources extrabudgétaires.

(2) auxquels s'ajoutent 1 023 M€ de ressources extrabudgétaires.

(3) auxquels s'ajoutent 1 093 M€ de ressources extrabudgétaires.

Titre 2 : dépenses de personnel.

Titre 3 : dépenses de fonctionnement.

Titre 5 : dépenses d'investissement.

Titre 6 : dépenses d'intervention.

Titre 7 : dépenses d'opérations financières.

Sources : lois de finances initiales.

en M€		2013 (LFI) ⁴						2014 (LFI) ⁵						2015 (LFI) ⁶					
		Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Mission DÉFENSE																			
Programme	Environnement et prospective de la politique de défense (144)	633	1 133	84	55	-	1 905	644	1 144	134	49	6	1 977	-	1 166	119	50	-	1 334
	Équipement des forces (146)	2 006	1 411	7 517	6	-	10 939	1 920	2 000	6 348	10	-	10 278	-	1 450	6 223	13	-	7 687
	Préparation et emploi des forces (178)	15 532	6 177	513	211	-	22 433	15 238	6 247	506	196	-	22 187	-	6 433	481	174	-	7 088
	Soutien de la politique de la défense (212)	1 217	841	752	30	5	2 815	1 210	846	865	51	7	2 979	18 722	909	992	52	7	20 683
	Excellence technologique des industries de la défense (402)	-	-	-	-	-	-	-	2	1 498	-	-	1 500	-	-	-	-	-	-
Total		19 387	9 562	8 866	272	5	38 092	19 011	10 240	9 351	306	12	38 921	18 722	9 958	7 814	289	7	36 791
Mission ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION																			
Programme	Liens entre la Nation et son armée (167)	82	27	-	10	-	120	75	29	-	13	-	117	-	28	-	14	-	42
	Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant (169)	-	75	-	2 764	-	2 838	-	74	-	2 673	-	2 747	-	74	-	2 524	-	2 598
Total		82	102	-	2 774	-	2 958	75	103	-	2 686	-	2 865	-	103	-	2 538	-	2 641
Mission RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR																			
Programme	Recherche duale (civile et militaire) (191)	-	33	-	-	159	192	-	33	-	-	159	192	-	33	-	-	159	192
TOTAL MISSIONS MINISTÈRE DÉFENSE		19 470	9 696	8 866	3 046	164	41 243	19 086	10 376	9 351	2 993	171	41 977	18 722	10 094	7 814	2 827	166	39 624

(4) auxquels s'ajoutent 1 267 M€ de ressources extrabudgétaires.

(5) auxquels s'ajoutent 217 M€ de ressources extrabudgétaires et 50 M€ de produits de cessions.

(6) auxquels s'ajoutent 2 397 M€ de ressources extrabudgétaires.

Titre 2 : dépenses de personnel.

Titre 3 : dépenses de fonctionnement.

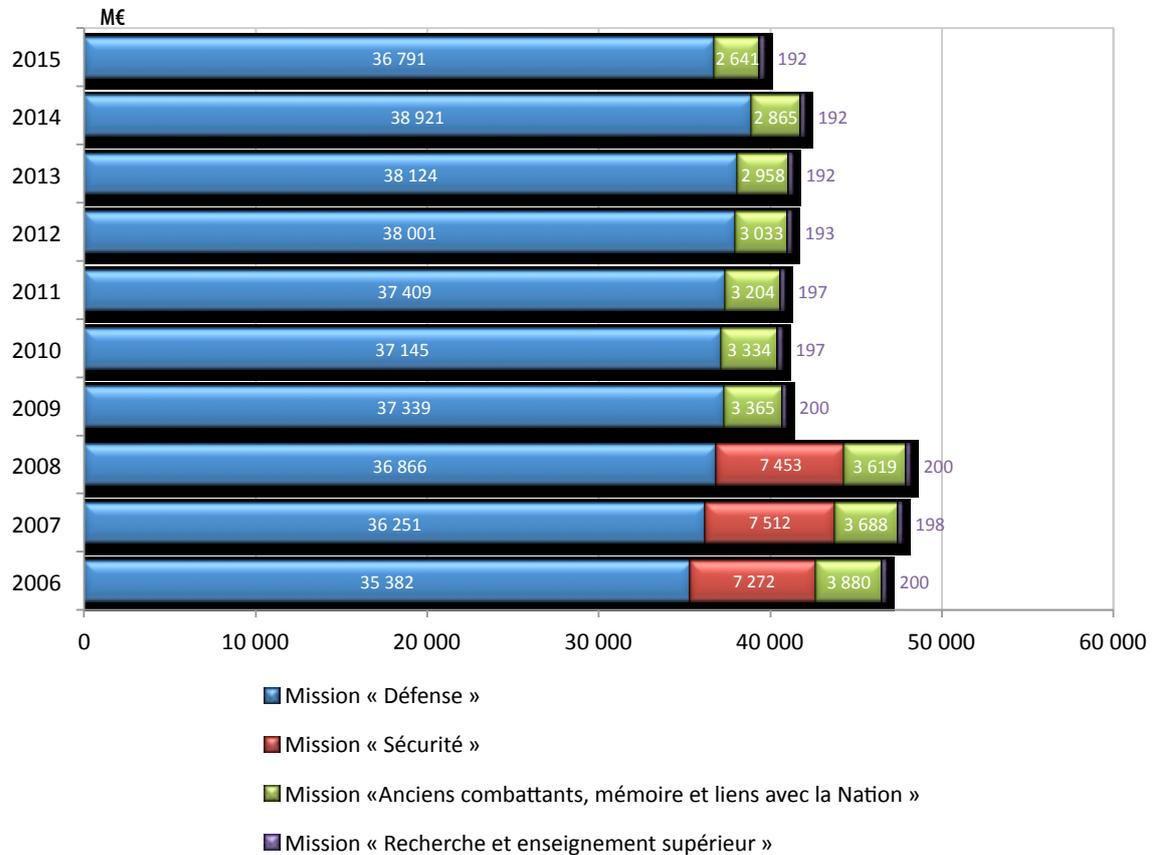
Titre 5 : dépenses d'investissement.

Titre 6 : dépenses d'intervention.

Titre 7 : dépenses d'opérations financières.

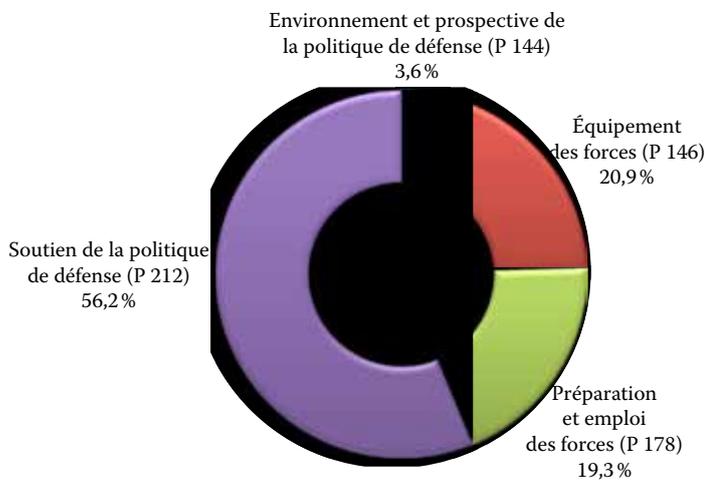
Sources : lois de finances initiales.

2.3.3 La répartition des Crédits de paiement (CP) du ministère de la Défense par mission (pensions comprises)



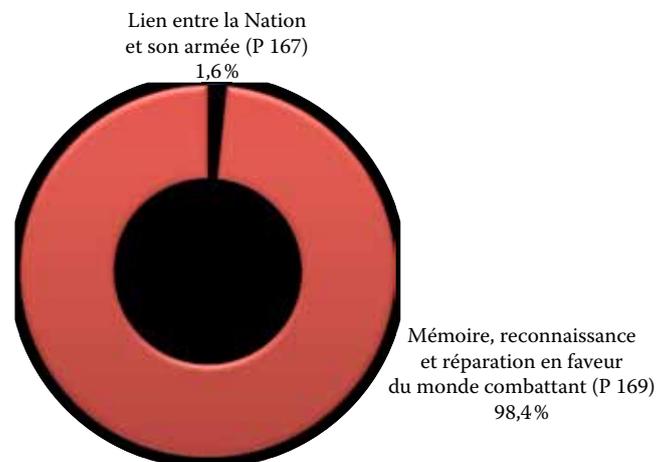
Sources : loi de finances initiales.

Répartition par programme des crédits de paiement (CP) de la mission « Défense » en 2015



Source : loi de finances initiale 2015.

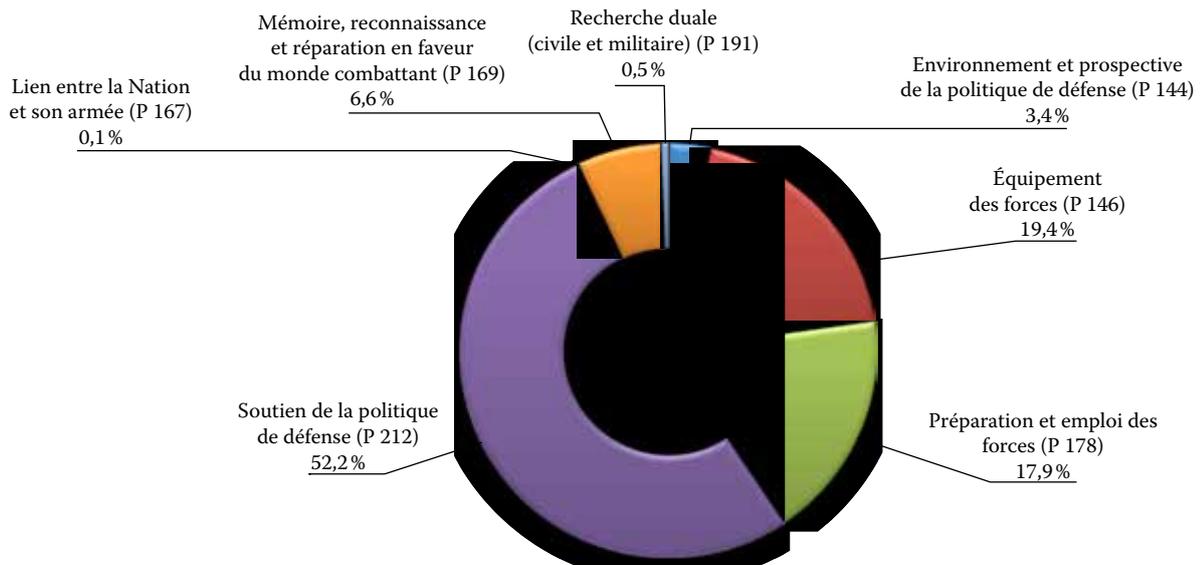
Répartition par programme des crédits de paiement (CP) de la mission « Anciens combattants » en 2015



Source : loi de finances initiale 2015.

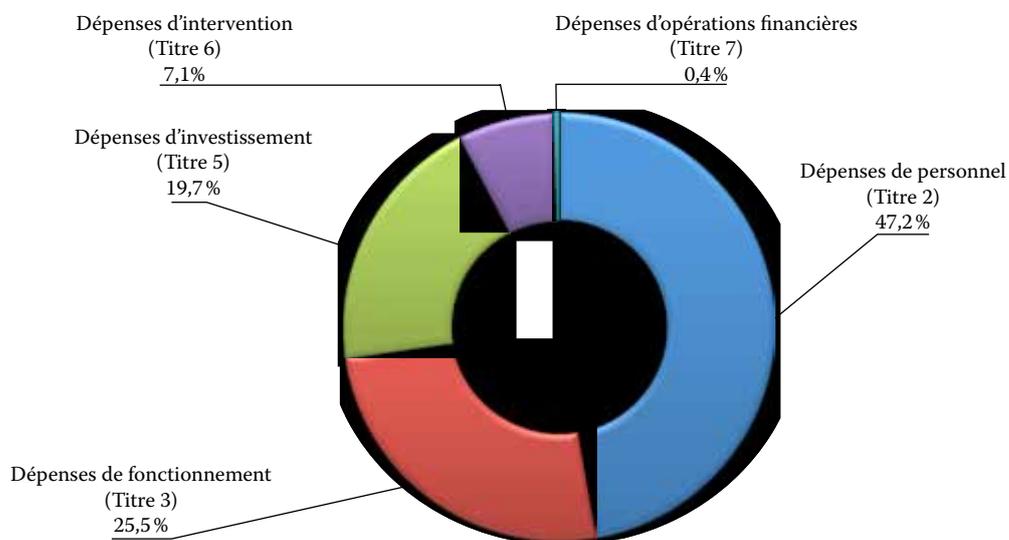
2.3.4. La répartition des crédits de paiement (CP) du ministère de la Défense par programme et par titre de dépense en 2015

Répartition des crédits de paiement (CP) par programme en 2015



Source : loi de finances initiale 2015.

Répartition des crédits de paiement (CP) par titre de dépenses en 2015



Source : loi de finances initiale 2015.

2.4 L'exécution du budget du ministère de la Défense au format Lolf

2.4.1. L'exécution du budget du ministère de la défense par destination (missions, programmes) et nature (titres) en crédits de paiement

en M€		2009						2010						2011					
		Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Mission DÉFENSE																			
Programme	Environnement et prospective de la politique de défense (144)	533	1 017	226	54	-	1 831	542	1 068	155	57	-	1 822	577	990	155	59	-	1 781
	Équipement des forces (146)	1 853	1 788	9 914	14	-	13 569	1 835	1 803	8 364	26	-	12 029	1 862	1 892	6 817	31	-	10 602
	Préparation et emploi des forces (178)	15 835	6 152	608	282	-	22 877	15 946	6 013	374	257	-	22 590	16 055	6 580	561	206	-	23 401
	Soutien de la politique de la défense (212)	838	964	367	13	5	2 188	959	1 135	575	16	6	2 691	1 035	1 028	808	57	7	2 934
Total		19 059	9 921	11 116	363	5	40 465	19 283	10 020	9 468	356	6	39 132	19 528	10 490	8 340	353	7	38 718
Mission ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION																			
Programme	Liens entre la Nation et son armée (167)	119	30	3	2	-	154	107	24	-	8	-	138	100	23	-	10	-	133
	Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant (169)	55	58	1	3 074	-	3 188	31	78	-	3 066	-	3 176	12	78	-	2 926	-	3 016
Total		174	88	4	3 076	-	3 342	138	102	-	3 074	-	3 314	112	101	-	2 935	-	3 149
Mission RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR																			
Programme	Recherche duale (civile et militaire) (191)	-	200	-	-	-	200	-	194	-	-	-	194	-	189	-	-	-	189
TOTAL MISSIONS MINISTÈRE DÉFENSE		19 233	10 209	11 120	3 439	5	44 007	19 421	10 316	9 468	3 430	6	42 640	19 640	10 780	8 340	3 288	7	42 056

Titre 2 : dépenses de personnel.

Titre 3 : dépenses de fonctionnement.

Titre 5 : dépenses d'investissement.

Titre 6 : dépenses d'intervention.

Titre 7 : dépenses d'opérations financières.

Les crédits inscrits au Titre 7 pour le programme 167 correspondent à des subventions d'investissement au profit des musées.

Sources : lois de finances initiales.

en M€		2012						2013						2014					
		Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Mission DÉFENSE																			
Programme	Environnement et prospective de la politique de défense (144)	607	982	133	59	-	1 781	615	1 082	105	57	-	1 859	619	1 089	105	49	6	1 868
	Équipement des forces (146)	1 904	1 472	7 132	28	-	10 536	2 016	1 969	6 403	32	-	10 420	1 918	1 917	5 807	31	-	9 672
	Préparation et emploi des forces (178)	16 307	6 416	510	212	-	23 446	16 173	6 954	485	224	-	23 836	15 757	6 866	522	259	-	23 404
	Soutien de la politique de la défense (212)	1 193	1 093	788	29	10	3 113	1 188	1 124	488	40	4	2 844	1 198	1 137	543	39	9	2 927
	Excellence technologique des industries de défense (402)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	132	1 868	-	-	2 000
Total		20 011	9 963	8 564	328	10	38 876	19 991	11 129	7 482	353	5	38 959	19 492	11 142	8 845	379	14	39 871
Mission ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION																			
Programme	Liens entre la Nation et son armée (167)	83	22	-	11	-	116	77	21	-	15	-	113	74	30	-	13	-	116
	Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant (169)	-	75	-	2 835	-	2 910	-	5	-	2 729	-	2 734	-	73	-	2 660	-	2 733
Total		83	97	-	2 846	-	3 026	77	26	-	2 744	-	2 847	74	103	-	2 673	-	2 849
Mission RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR																			
Programme	Recherche duale (civile et militaire) (191)	-	56	-	-	121	178	-	32	-	-	145	177	-	12	-	-	49	61
TOTAL MISSIONS MINISTÈRE DÉFENSE		20 094	10 116	8 564	3 174	131	42 079	20 068	11 187	7 482	3 097	150	41 983	19 565	11 256	8 845	3 052	63	42 781

Les crédits inscrits au Titre 7 pour le programme 212 correspondent à une dotation en fonds propres pour le Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM).

Titre 2 : dépenses de personnel.

Titre 3 : dépenses de fonctionnement.

Titre 5 : dépenses d'investissement.

Titre 6 : dépenses d'intervention.

Titre 7 : dépenses d'opérations financières.

Les crédits inscrits au Titre 7 pour le programme 167 correspondent à des subventions d'investissement au profit des musées.

Sources : lois de finances initiales.

2.5 Les principales données comptables : la défense dans le bilan de l'État

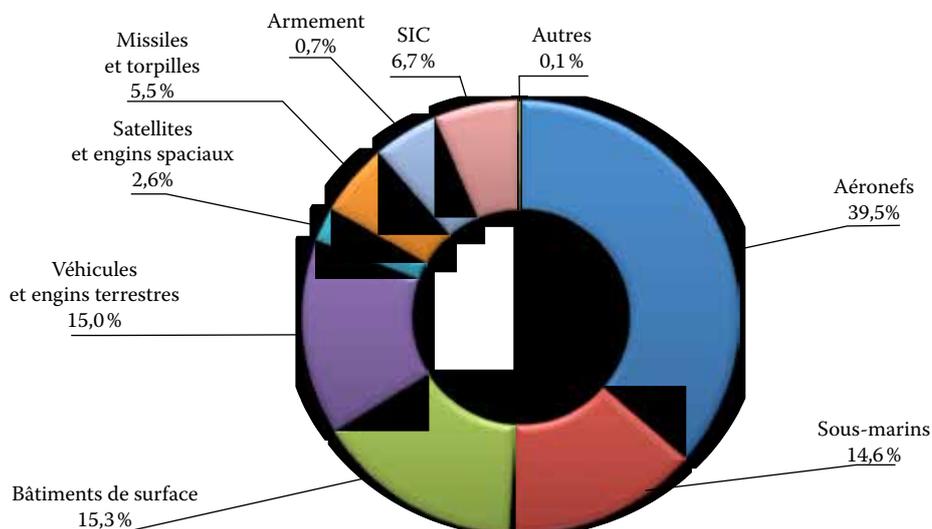
Les actifs et passifs de la défense dans le bilan de l'État

ACTIF (en M€) (hors CEA)	Bilan de clôture au 31 décembre 2014			31 décembre 2013
	Valeur brute	Amortissement et dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
• Immobilisations incorporelles	32 629	15 001	17 638	19 024
- Logiciels acquis et produits en interne, brevets	1 188	591	597	511
- Développements militaires qualifiés	26 851	14 410	12 441	13 140
- Développements militaires en cours	3 766	0	3 766	4 484
- Autres immobilisations incorporelles encours	834		834	889
	127 690	49 473	78 217	80 161
• Immobilisations corporelles	15 427	12	15 415	15 456
- Parc immobilier	2 167	0	2 167	2 969
- Parc immobilier en cours	5 097	3 742	1 355	1 466
- Matériel technique, industriel et outillage	81 125	43 731	37 394	39 048
- Matériels militaires	2 561	1 988	573	603
- Équipement militaire en cours	18 707	0	18 707	18 041
- Autres immobilisations corporelles	2 604		2 604	2 578
• Stocks	39 428	6 260	33 168	30 573
• Trésorerie				
• Comptes de régularisation active				
TOTAL ACTIF	199 747	70 734	129 023	129 758
PASSIF (en M€)				31 décembre 2013
• Provisions pour risques	110	-	-	141
• Provisions pour charges	10 348	-	-	8 671
- Provisions pour charges de personnel	2 293	-	-	2 283
- Provisions pour domaine immobilier	887	-	-	254
- Provisions pour charges de démantèlement	2 394	-	-	1 603
- Transferts	4 768	-	-	4 521
- Autres	6	-	-	10
• Dettes - charges à payer	2 014	-	-	2 466
TOTAL PASSIF	12 472	-	-	11 278

Source : Direction des affaires financières (DAF) / Sous-direction de la fonction financière et comptable (SDFFC).

Décomposition de l'équipement militaire complet

En valeur brute au 31 décembre 2013



Source : Direction des affaires financières (DAF) / Sous-direction de la fonction financière et comptable (SDFFC).

- Dans le bilan général de l'État, le poids de la défense est prépondérant. Il représente, en valeur nette :
- 66 % des immobilisations incorporelles de l'État ;
 - 80 % des immobilisations corporelles hors parc immobilier (matériels militaires et autres immobilisations) ;
 - 97 % des stocks.

Poids du ministère de la Défense par rapport au bilan général de l'État

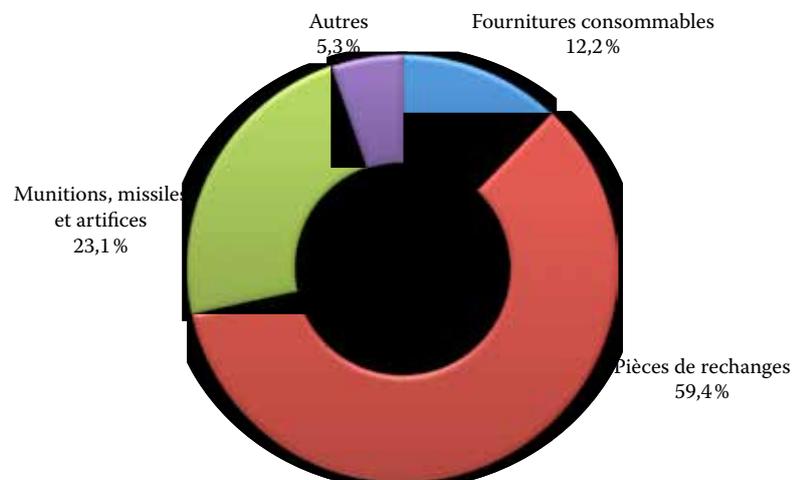
en Md€ (valeur nette)

Actif	État au 31 décembre 2014	Ministère de la Défense au 31 décembre 2014	Part ministère de la Défense dans l'État (%)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26,7	18	66%
- Logiciels et brevets	1,3	1	46%
- Développements militaires qualifiés	12,4	12	100%
- Développements militaires en cours	3,7	4	100%
- Autres	9,3	0,9	10%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	475	78	16%
TOTAL parc immobilier	401	18	4%
- Matériel technique, industriel et outillage et autres immobilisations corporelles	4	2	53%
- Matériels militaires	37	37	100%
- Équipement militaire en cours	33	21	65%
TOTAL hors parc immobilier	74	59	80%
STOCKS	34	33	97%

Source : Direction des affaires financières (DAF) / Sous-direction de la fonction financière et comptable (SDFFC).

Composition des stocks par nature au 31 décembre 2014

En valeur brute



Source : Direction des affaires financières (DAF) / Sous-direction de la fonction financière et comptable (SDFFC).

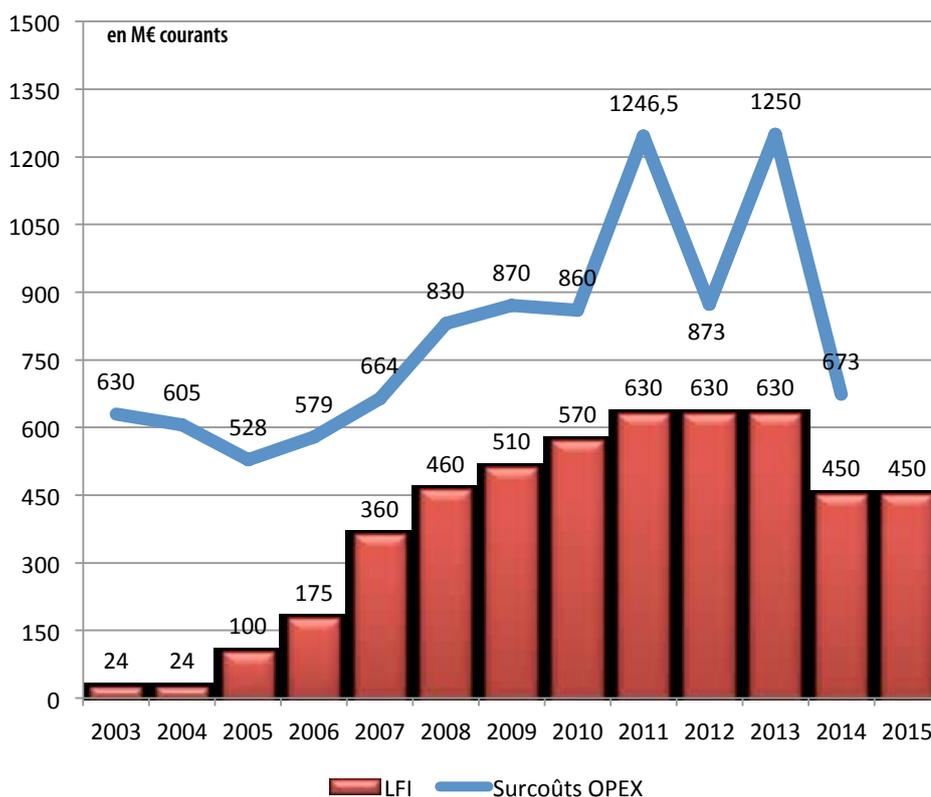
2.6 Les surcoûts des opérations extérieures

Les Opex se caractérisent par leur diversité et leur complexité, nécessitant une grande variété de capacités et de modes opératoires à mettre en œuvre, souvent dans l'urgence.

Le niveau d'engagement des armées françaises en Opex est élevé, comme l'atteste la vingtaine d'opérations menées de façon autonome ou sous l'égide d'organisations internationales (Onu, Otan, UE).

Le montant de la dotation budgétaire prévue pour financer les Opex en 2015 est maintenu à 450 M€, en cohérence avec la reconfiguration du dispositif français à l'étranger, avec la fin du désengagement d'Afghanistan, la fin de l'opération au Kosovo en juin 2014 et de l'opération Licorne en Côte d'Ivoire le 1er janvier 2015, le redimensionnement des effectifs déployés dans la bande sahélo-saharienne dans le cadre de l'opération Barkhane et les perspectives d'évolution de nos forces en Centrafrique.

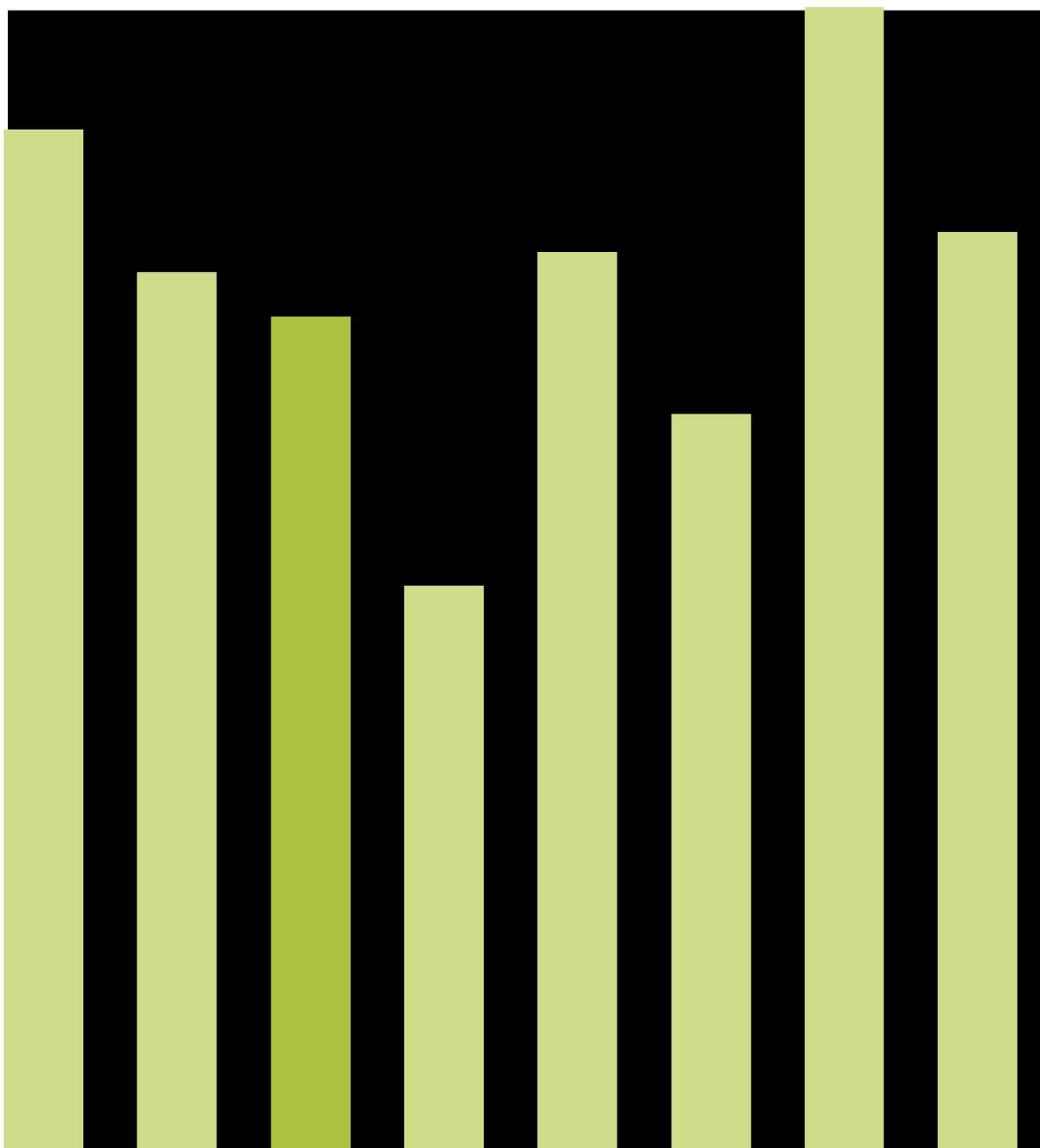
Le dépassement éventuel de cette dotation (surcoûts Opex) fait l'objet d'une clause de sauvegarde dans la LPM qui prévoit la mise en place d'un financement interministériel.



3. LES MOYENS DE LA DÉFENSE

Ce chapitre est consacré aux moyens de la défense. Il regroupe des données sur les principaux équipements des trois armées (3.1), le domaine immobilier de la défense en métropole (3.2) ainsi que les bases de défense (3.3).

La réduction du patrimoine immobilier de la défense se poursuit en 2014.



3.1 Le parc des principaux équipements des trois armées en 2014

3.1.1 Les principaux équipements de l'armée de terre

Équipements	Nombre
Blindés	7 153
<i>Chars de combat</i>	200
Leclerc	200
<i>Blindés chenillés</i>	185
VHM	53
DCL (dépanneurs)	18
AMX 30D	58
EBG & SDPMAC ⁽¹⁾	56
<i>Blindés à roues</i>	6 768
AMX 10 RCR	248
ERC 90 Sagaie	110
VBCI	604
Transport de troupes (VAB tous types)	3 135
Petits véhicules protégés (PVP)	1 183
Véhicules blindés légers (VBL-VB2L)	1 470
Aravis	14
Buffalo	4

Équipements	Nombre
Artillerie classique	351
Canons de 155 mm (Caesar, AUF1 & TRF1)	121
VOA	90
Mortiers de 120 mm	140
Équipement du combattant	18 242
FELIN	18 242
Systèmes d'armes antichars	1 333
Postes de tir Milan	549
Hot	30
Eryx	678
Javelin	76
Hélicoptères	309
Gazelle tout type	127
Tigre	49
Cougar	24
Puma SA 330	88
Caracal	8
Caiman	13
Systèmes d'armes sol-air	126
Postes de tir Mistral rénovés	126

(1) Systèmes de déminage pyrotechnique pour mines antichars.
Source : SIRPA terre, chiffres au 30 juin 2014

3.1.2 Les principaux équipements de l'armée de l'air

Équipements	Nombre
Avions de combat	220
Rafale (polyvalents)	76
Mirage 2000 N (nucléaire et assaut conventionnel)	23
Mirage 2000 D (assaut conventionnel)	63
Mirage 2000-5 et Mirage 2000 C (défense aérienne)	34
Mirage F1 CR (jusqu'au 13/06/2014) (reconnaissance tactique)* et Mirage F1 B *(jusqu'au 13/06/2014) (transformation)	18
Mirage 2000 B (transformation)	6
Avions de transport	79
Airbus A340 et Airbus A310 (transport stratégique)	5
C160 Transal et C130 Hercules (transport tactique)	45
CN 235 Casa(cargos légers)	27
A400M (transport tactique et stratégique)	2
Avions de support opérations	20
C135 FR et KC 135 R (avions ravitailleurs)	14
E-3F SDCA (détection, commandement et contrôle aéroportés)	4
C 160G (recueil de renseignement électromagnétique)	2

Équipements	Nombre
Avions de liaison	27
A330, Falcon 7X, Falcon 900 et Falcon 2000 (avions à usage gouvernemental)	7
TBM 700 et DHC6 (avions de liaison)	20
Avions de formation et d'entraînement	161
Alphajet (formation des pilotes de chasse)	67
Xingu (formation des pilotes de transport)	23
Grob 120, Epsilon, Cirrus SR20 et SR22 (formation initiale des pilotes)	71
Équipes de présentation	15
Alphajet (Patrouille de France)	12
Extra 300 (Équipe de voltige)	3
Hélicoptères	81
Fennec (défense aérienne - mesures actives de sûreté aérienne)	40
Caracal et Cougar (recherche et sauvetage au combat)	11
Super Puma/Puma (transport, recherche et sauvetage)	30
Drones (vecteurs aériens)	6
Harfang	4
Reaper	2
Systèmes d'armes sol-air	20
Crotale NG	12
SAMP/T	8

Source : SIRPA air, chiffres au 30 juin 2014.

3.1.3 Les principaux équipements de la marine nationale

Équipements	Nombre	Équipements	Nombre
Bâtiments de combat et de soutien	75	Groupe aérien embarqué	60
Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE)	4	Super-Étendard modernisés	21
Sous-marins nucléaires d'attaque (SNA)	6	Hawkeye - E2C	3
Porte-avions	1	Aviation de patrouille maritime	22
Bâtiments de projection (BPC/TCD)	4	Atlantique 2	22
Frégates de premier rang ⁽¹⁾	15	Surveillance maritime	10
Frégates de surveillance	6	Falcon 200	5
Patrouilleurs de haute mer ⁽²⁾	18	Falcon 50	5
Patrouilleur austral	1	Hélicoptères de combat et de sauvetage	50
Bâtiments de guerre des mines	11	Lynx	20
Bâtiments de soutien logistique ⁽³⁾	4	Panther	16
Bâtiments de transport légers	2	Dauphin Pedro	3
Moyens amphibies	22	Caïman marine	11
Bâtiments de projection (BPC/TCD)		Hélicoptères de service public	10
Police et surveillance	30	EC 225	2
Patrouilleurs et vedettes de gendarmerie ⁽⁴⁾	30	Dauphin SP	8
Information nautique	4	Aviation de soutien maritime	46
Bâtiments océanographiques et hydrographiques	4	Alouette III	22
Déminage surveillance des chenaux	7	Falcon 10	6
Bâtiments bases pour plongeurs-démineurs, bâtiments remorqueurs de sonar	7	Xingu	11
Bâtiments auxiliaires	13	Cap 10	7
Bâtiments d'assistance, de sauvetage, de soutien, antipollution et remorqueurs de haute mer ⁽⁵⁾	13	⁽¹⁾ 2 frégates de défense aérienne, 2 frégates antiaériennes, 5 frégates anti-sous-marines, 5 frégates La Fayette, 1 FREMM. ⁽²⁾ 9 avisos, 4 P400, 5 patrouilleurs de service public. ⁽³⁾ 3 bâtiments de commandement et de ravitaillement et 1 pétrolier ravitailleur. ⁽⁴⁾ 5 patrouilleurs (gendarmerie), 25 vedettes côtières (gendarmerie). ⁽⁵⁾ 4 remorqueurs d'intervention pour l'assistance et le sauvetage, 2 remorqueurs de haute mer; 3 bâtiments de soutien région, 4 bâtiments de soutien d'assistance et de dépollution. ⁽⁶⁾ 8 bâtiments-écoles, 2 bâtiments d'instruction navale, 4 voiliers.	
Formation et entraînement	14		
Bâtiments-écoles et voiliers ⁽⁶⁾	14		
Bâtiments scientifiques	4		
Bâtiments d'essais et d'expérimentation	4		

Source : SIRPA marine, chiffres au 30 juin 2014.

3.2 Le domaine immobilier de la Défense

Le ministère de la Défense a poursuivi le resserrement de son patrimoine immobilier, qui atteint au 31 décembre 2014 un total de 3 354 biens propriété de l'État, représentant une superficie totale de 259 789 hectares⁽¹⁾.

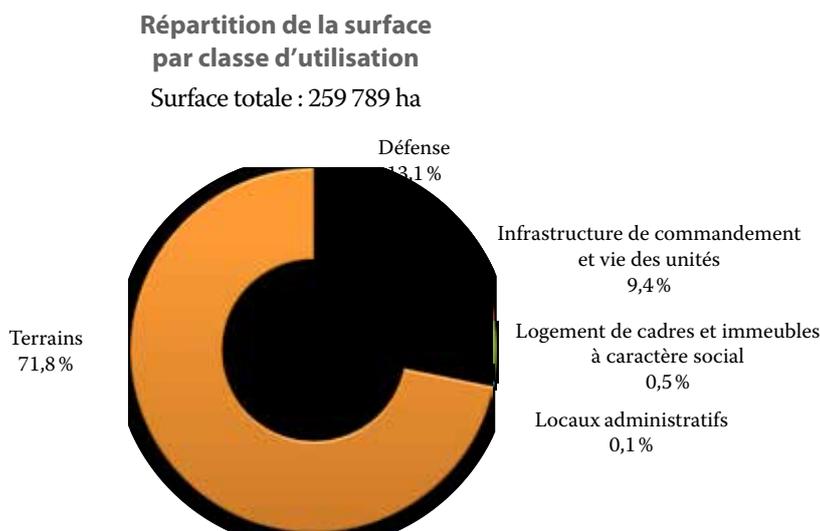
Ce resserrement s'est traduit en 2014 par la cession en 2014 de près de 100 emprises ou fractions d'emprises. Bien que sa part relative ait diminué en 2014, le quart Nord-Est du pays concentre toujours l'essentiel des emprises utilisées par le ministère (53 % de la surface utilisée par le ministère de la défense et 55 % des immeubles).

La majorité de ce patrimoine, tant en superficie (87 %) qu'en nombre (72 %) de biens, est allouée aux besoins des armées.

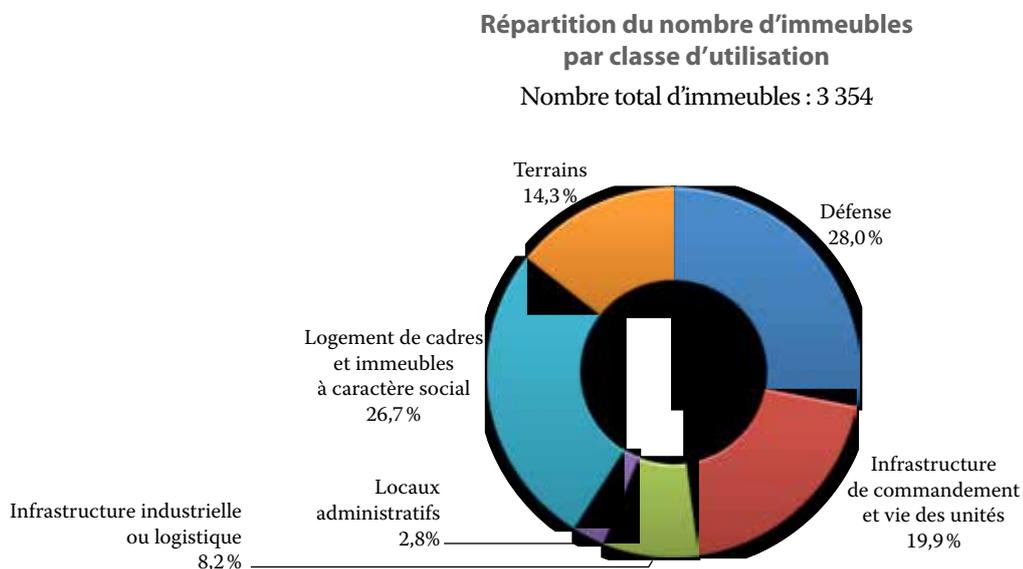
S'ils ne représentent qu'un nombre mineur d'emprises (481), les terrains, principalement consacrés à l'entraînement des forces, constituent près des trois quarts de l'empreinte territoriale du ministère.

(1) Données incluant l'outre-mer et l'étranger. Ne sont comptabilisés que les biens propriété de l'Etat. Les immeubles pris à bail ou mis à disposition par les collectivités ou les Etats étrangers ne sont pas pris en compte (environ 500 biens représentant près de 11 500 ha).

3.2.1 La répartition du domaine par classe d'utilisation au 31 décembre 2014



Source : ministère de la Défense, Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (G2D).

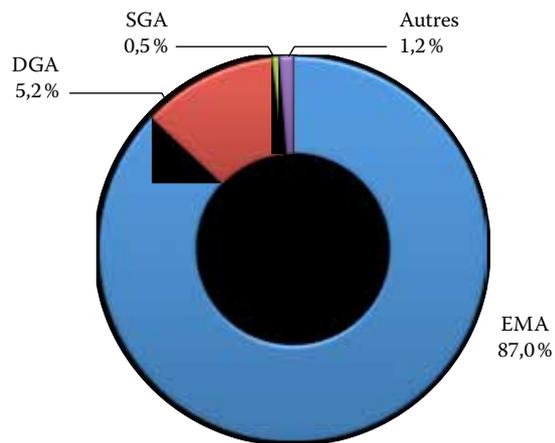


Source : ministère de la Défense, Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (G2D).

3.2.2 La répartition du domaine par utilisateur au 31 décembre 2014

Répartition de la surface d'emprise occupée par les grands utilisateurs

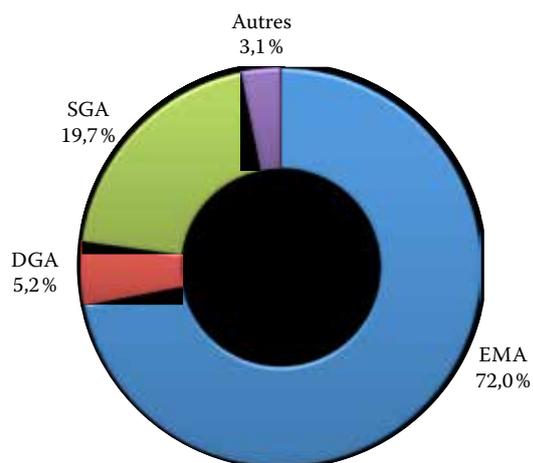
Surface totale : 259 789 ha



Source : ministère de la Défense, Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (G2D).

Répartition du nombre d'immeubles par utilisateur unique ou prépondérant

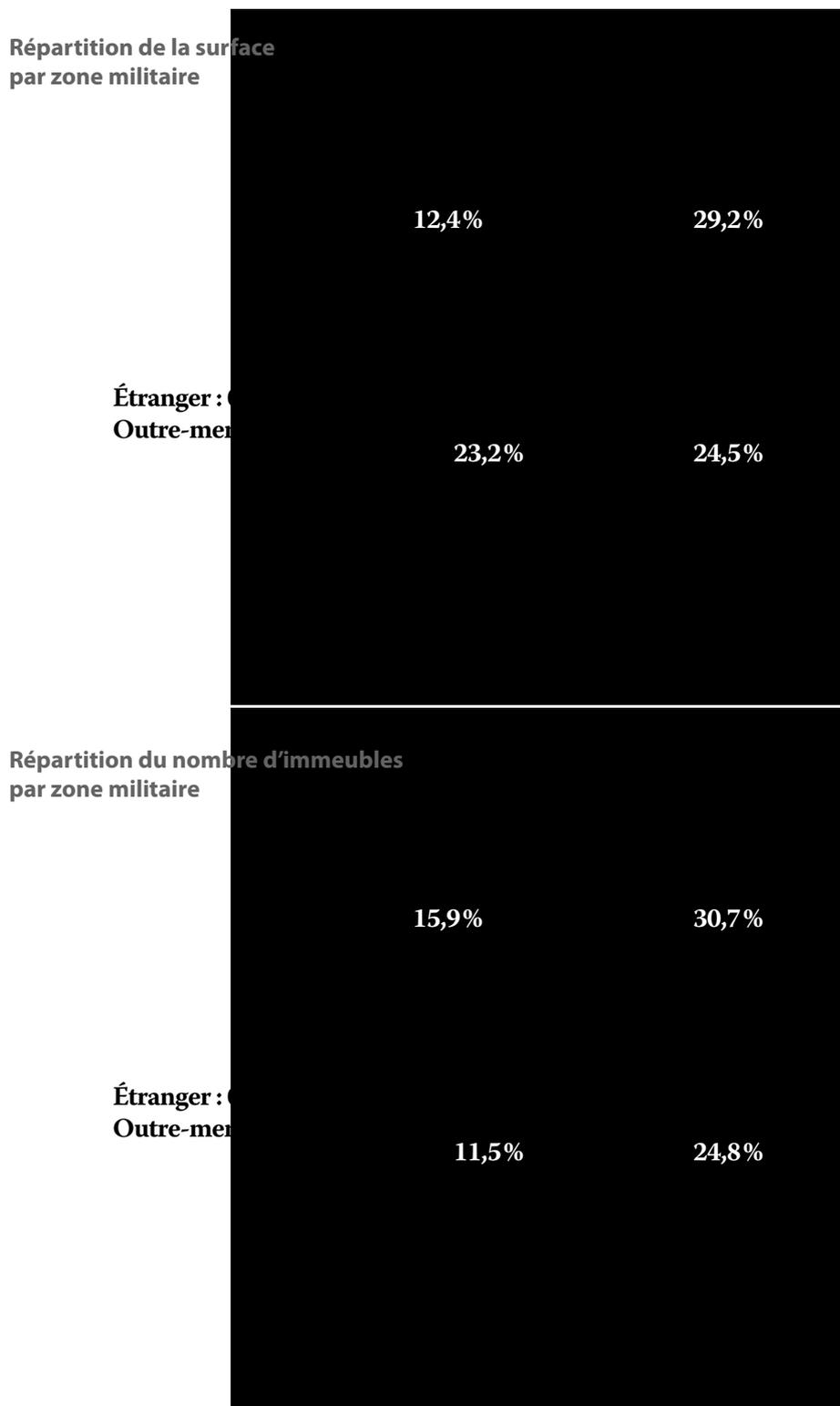
Nombre total d'immeubles : 3 354



Source : ministère de la Défense, Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (G2D).

3.2.3 La répartition du domaine immobilier de la défense par région militaire au 31 décembre 2014*

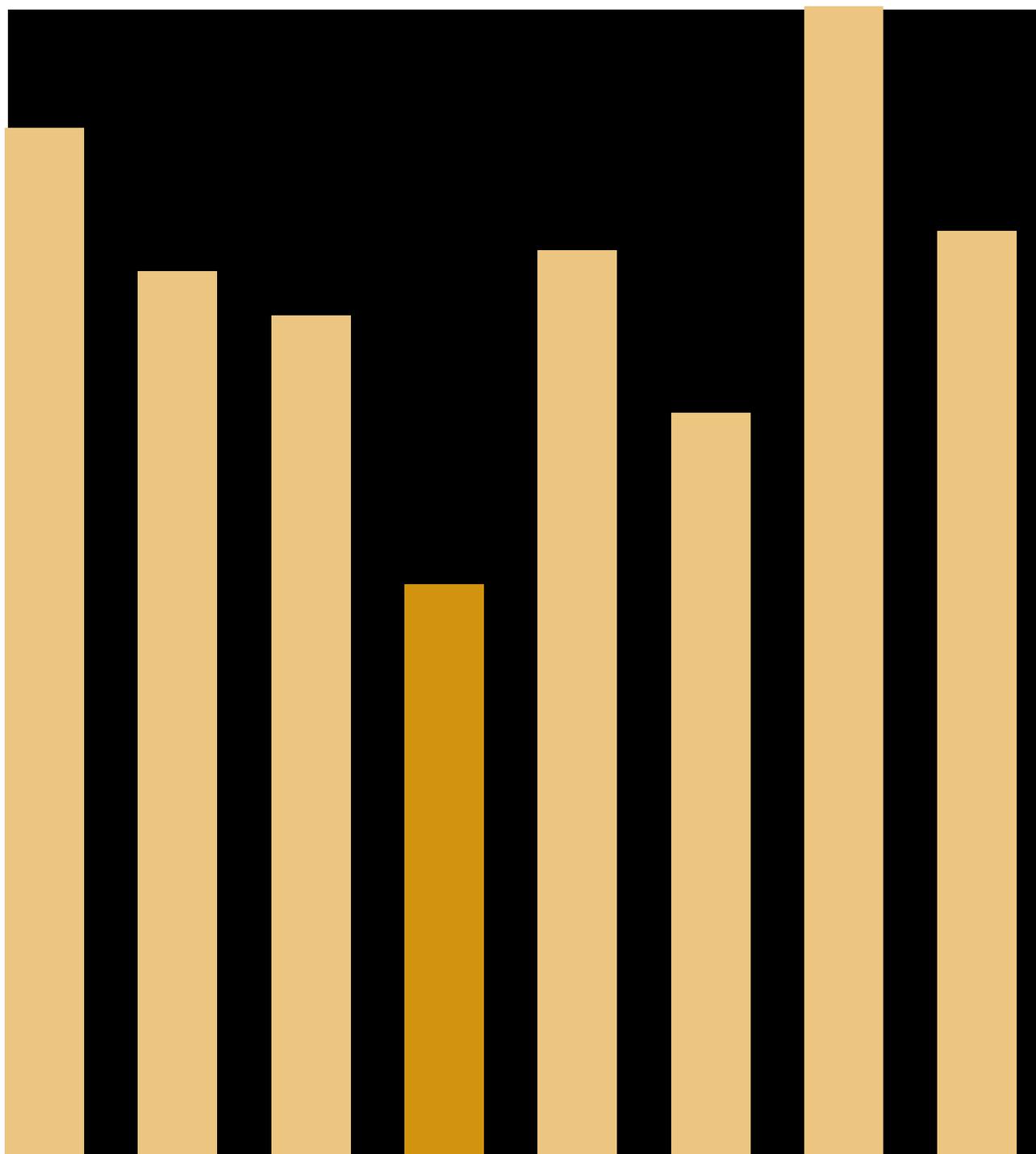
* Découpage géographique des régions terre, tous utilisateurs confondus.



Source : ministère de la Défense, Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (G2D).

4. LES EFFECTIFS DE LA DÉFENSE

Les résultats exposés sont issus de plusieurs traitements dont le principal est le Recensement des agents de l'État (RAE), réalisé par l'Observatoire économique de la défense.



4.1 L'évolution des effectifs du ministère de la Défense en France

4.1.1 Les effectifs du ministère de la Défense : personnel civil et personnel militaire en activité

Évolution des effectifs totaux de la défense

ETP

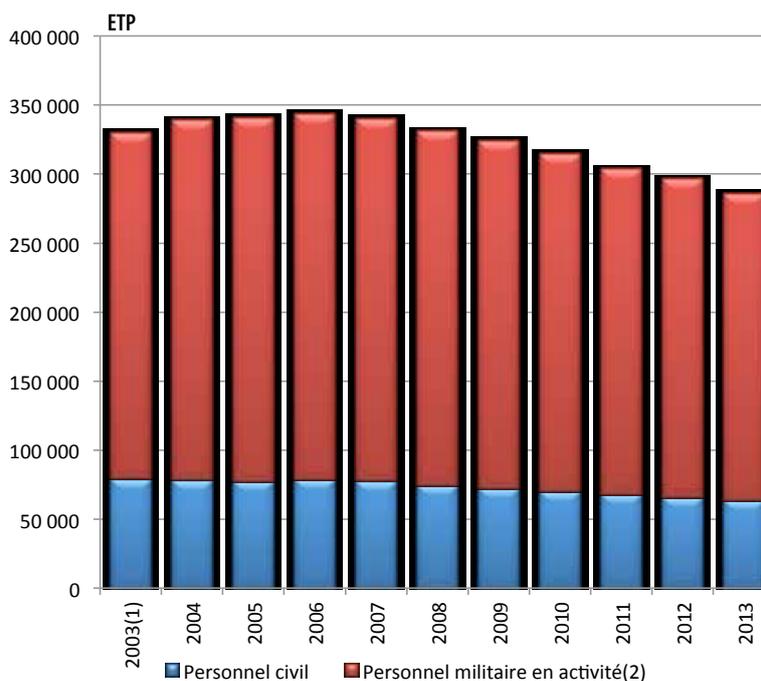
Année	Personnel civil	Personnel militaire en activité ⁽²⁾	Total
2003	79 417 ⁽¹⁾	250 724	330 141
2004	78 692	260 259	338 951
2005	77 616	263 112	340 728
2006	78 813	264 876	343 689
2007	77 779	262 353	340 132
2008	74 728	256 466	331 194
2009	72 407	251 513	323 920
2010	69 990	244 671	314 661
2011	67 837	235 893	303 730
2012	65 851	230 594	296 445
2013	63 696	222 245	285 941

(1) Hors ouvriers DCN.

(2) Hors Gendarmerie nationale et élèves polytechniciens, une révision de la série a eu lieu en 2013.

Sources : Personnel civil : DRH-MD/Service de la politique générale des ressources humaines (SPGRH)/EP - Personnel militaire : RAE 2013, Observatoire économique de la défense;

Évolution des effectifs totaux de la défense



(1) hors ouvriers DCN pour l'année 2003

(2) Hors gendarmerie nationale et élèves polytechniciens, une révision de la série a eu lieu en 2013.

Sources : Personnel civil : DRH-MD/Service de la politique générale des ressources humaines (SPGRH)/EP - Personnel militaire : RAE 2013, Observatoire économique de la défense

4.1.2 Les effectifs militaires : personnel en activité

Effectif du personnel militaire en activité des trois armées, de la DGA et des autres services, par catégorie de grade en 2013

ETP

Catégorie	Terre	Marine nationale	Air	DGA	Autres ⁽¹⁾	Total
Officiers	15 830	4 759	7 217	2 084	5 151	35 041
Sous-officiers	39 522	25 065	26 722	0	8 246	99 554
Militaires du rang	59 424	7 481	12 704	6	8 034	87 650
Total	114 777	37 304	46 643	2 090	21 431	222 245

(1) Administration centrale, CGA, SSA, SEA et militaires hors budget de la Défense (sapeurs-pompiers, marins-pompiers, ...), hors gendarmerie nationale et élèves polytechniciens.

NB: les nombres ont été arrondis à l'unité supérieure.

Source : RAE 2013, Observatoire économique de la Défense.

Taux de féminisation du personnel militaire en activité des trois armées, de la DGA et des autres services, par catégorie de grade en 2013

ETP

Catégorie	Terre	Marine nationale	Air	DGA	Autres ⁽¹⁾	Total
Officiers	9,3	10,7	13,0	15,5	31,9	14,0
Sous-officiers	12,7	12,9	19,3	0	41,8	16,9
Militaires du rang	9,8	18,2	33,6	5,9	5,1	13,5
Total	10,7	13,7	22,2	15,4	25,7	15,1

(1) Administration centrale, CGA, SSA, SEA et militaires hors budget de la Défense (sapeurs-pompiers, marins-pompiers, ...), hors gendarmerie nationale et élèves polytechniciens.

Source : RAE 2013, Observatoire économique de la Défense.

Évolution des volontaires des trois armées et des autres services

ETP

Année	Terre	Marine nationale	Air	SSA et Gendarmerie nationale	Total
2003	2 951	1 441	1 210	361	5 963
2004	1 889	1 592	1 171	392	5 044
2005	1 631	1 369	1 001	403	4 404
2006	1 752	1 369	930	367	4 418
2007	1 905	1 328	594	353	4 180
2008	1 517	1 220	506	289	3 532
2009	1 057	1 037	487	802	3 383
2010	1 026	909	403	773	3 111
2011	999	945	276	719	2 939
2012	757	855	169	682	2 463
2013	622	749	138	669	2 178

Pour 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013 sont pris en compte les effectifs militaires des gendarmeries spécialisées.

Source : DRH-MD/SPGRH/PRH.

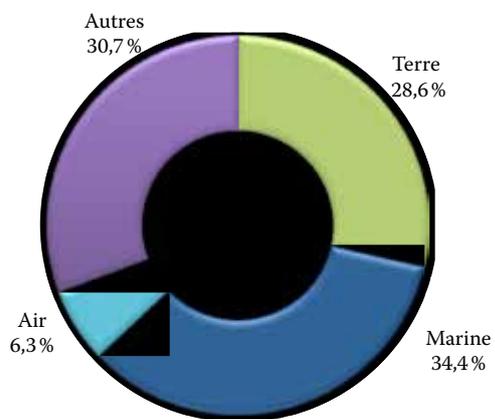
Répartition des volontaires des trois armées et des autres services par catégorie de grade en 2013

ETP

Catégorie	Terre	Marine nationale	Air	SSA et Gendarmerie nationale	Total
Officiers	2	79	29	7	117
Sous-officiers	0	0	15	35	50
Militaires du rang	620	670	94	627	2011
Total	622	749	138	669	2178

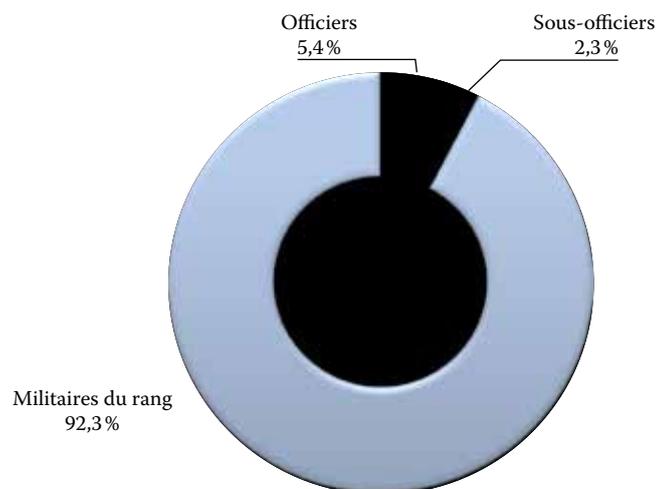
Source : DRH-MD/SPGRH/PRH.

Répartition des volontaires par institution



Source : DRH-MD/SPGRH/PRH.

Répartition des volontaires par catégorie



Source : DRH-MD/SPGRH/PRH.

4.1.3 Les effectifs civils

Évolution du personnel civil par statut

ETP		Évolution du personnel civil par statut											
	Catégorie	2010			2011			2012			2013		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Titulaires	Cat. A	4 241	1 367	5 608	4 404	1 416	5 820	4 628	1 780	6 408	4 728	1 878	6 606
	Cat. B	6 090	4 075	10 165	6 286	4 224	10 510	5 771	4 457	10 228	5 803	4 693	10 496
	Cat. C	7 160	13 782	20 942	6 983	12 889	19 872	6 504	12 440	18 944	6 425	11 763	18 188
	Sous-total	17 491	19 224	36 715	17 673	18 529	36 202	16 903	18 677	35 580	16 956	18 334	35 290
Non titulaires	Niv. I	2 633	883	3 516	2 829	966	3 795	2 821	1 152	3 973	2 838	1 130	3 968
	Niv. II	920	259	1 179	855	298	1 153	727	451	1 178	726	393	1 119
	Niv. III	2 978	1 247	4 225	2 620	1 462	4 082	2 461	1 478	3 939	2 131	1 227	3 358
	Sous-total	6 531	2 389	8 920	6 304	2 726	9 030	6 009	3 081	9 090	5 695	2 750	8 445
Total		24 022	21 613	45 635	23 977	21 255	45 232	22 912	21 758	44 670	22 651	21 084	43 735
Ouvriers		20 326	4 029	24 355	19 013	3 592	22 605	17 903	3 278	21 181	16 921	3 040	19 961
Total général		44 348	25 642	69 990	42 990	24 847	67 837	40 815	25 036	65 851	39 572	24 124	63 696

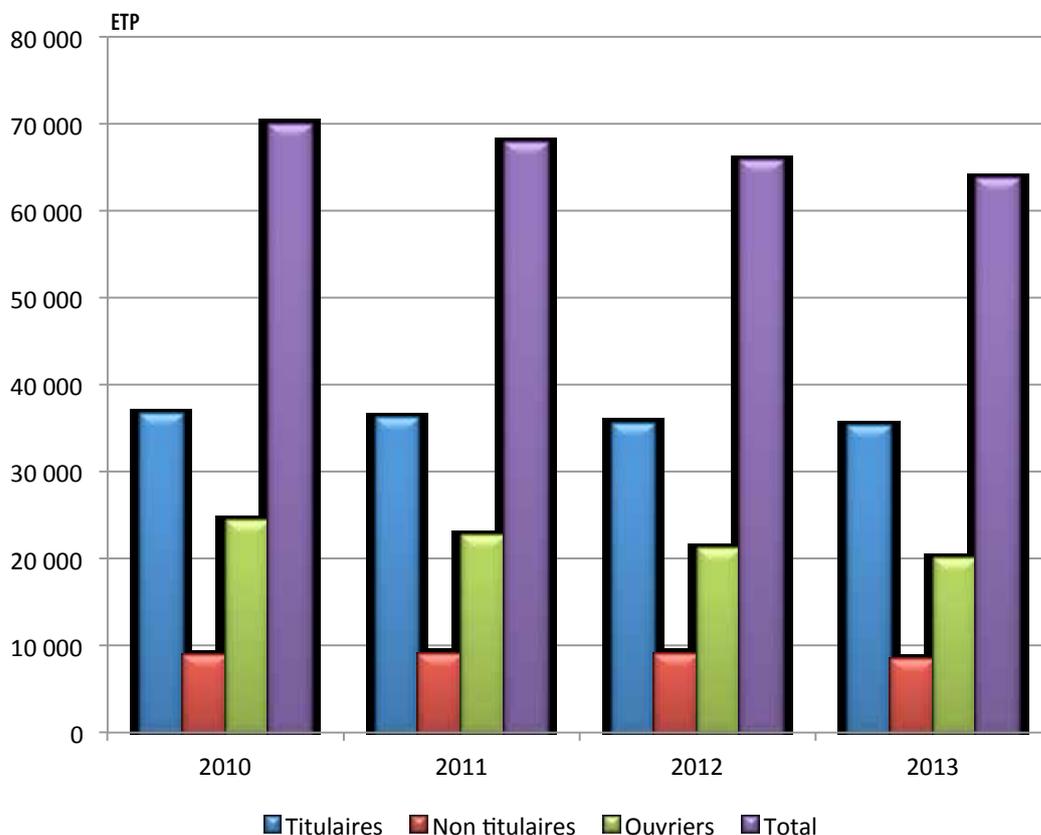
NB : l'écart marginal parfois constaté dans les totaux est dû aux arrondis.

Source : DRH-MD/SPGRH/PRH

Niveaux I et II : équivalent à un niveau égal ou supérieur au bac + 3

Niveau III : équivalent à un niveau bac + 2

Répartition du personnel civil par catégorie statutaire



Source : DRH-MD/SPGRH/PRH.

4.2 La démographie du personnel militaire de la défense

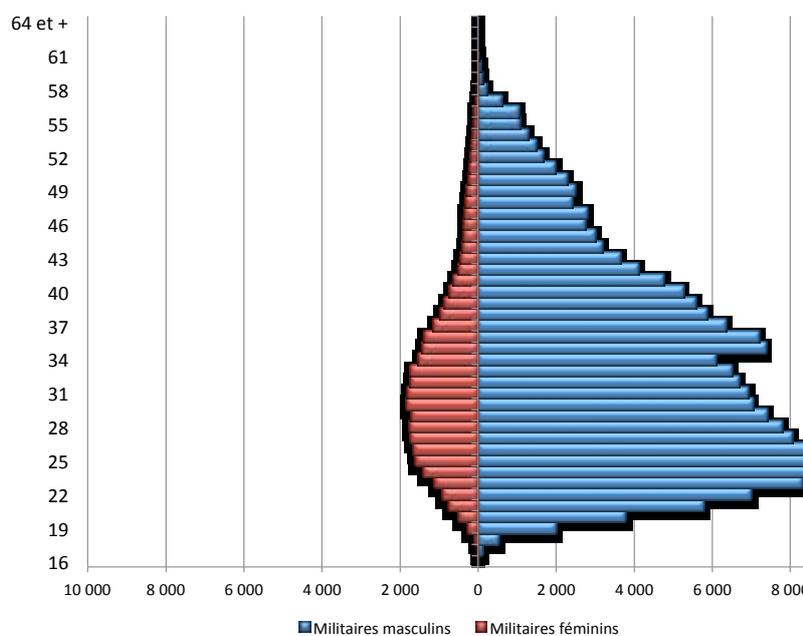
4.2.1 La pyramide des âges du personnel militaire en activité en 2013

Répartition du personnel militaire en activité, par tranche d'âge et par sexe

Âge	Hommes		Femmes		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
de 16 à 20 ans	6 462	3,4%	879	2,6%	7 341	3,3%
de 21 à 25 ans	38 545	20,4%	5 804	17,3%	44 350	20,0%
de 26 à 30 ans	38 716	20,5%	8 715	25,9%	47 431	21,3%
de 31 à 35 ans	33 580	17,8%	8 237	24,5%	41 816	18,8%
de 36 à 40 ans	30 213	16,0%	5 094	15,2%	35 307	15,9%
de 41 à 45 ans	18 721	9,9%	2 357	7,0%	21 078	9,5%
de 46 à 50 ans	12 759	6,8%	1 543	4,6%	14 302	6,4%
de 51 à 55 ans	7 500	4,0%	792	2,4%	8 292	3,7%
de 56 à 60 ans	2 077	1,1%	200	0,6%	2 277	1,0%
plus de 60 ans	50				51	
Total	188 623	100,0%	33 622	100,0%	222 245	100,0%

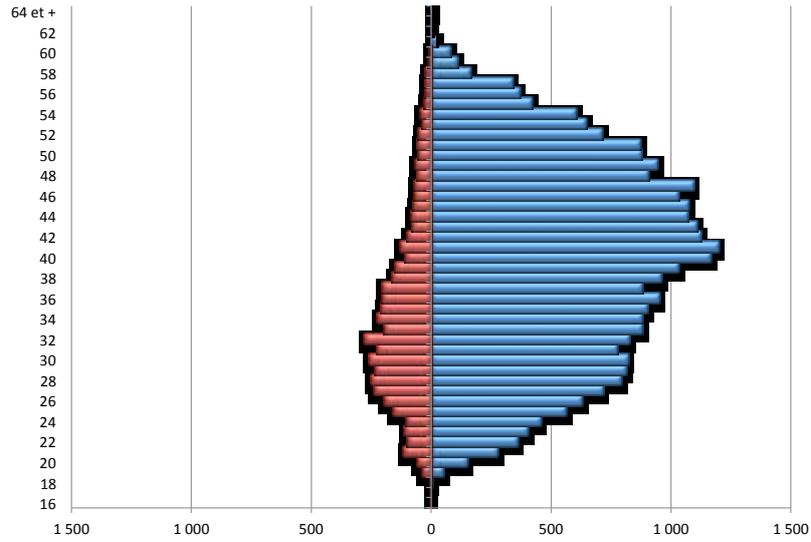
Source : RAE 2013, Observatoire économique de la Défense.

Pyramide des âges des militaires en 2013



Source : RAE 2013, Observatoire économique de la défense.

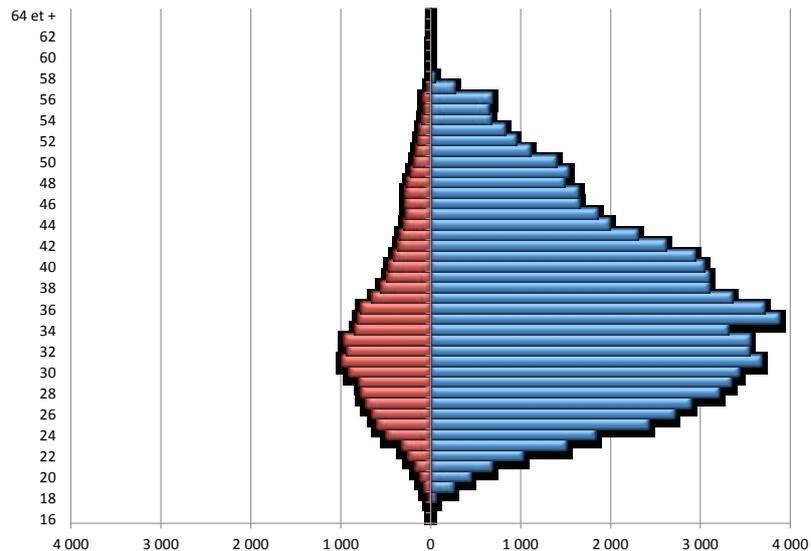
Pyramide des âges des officiers en 2013



Source : RAE 2013, Observatoire économique de la Défense.

■ Militaires masculins ■ Militaires féminins

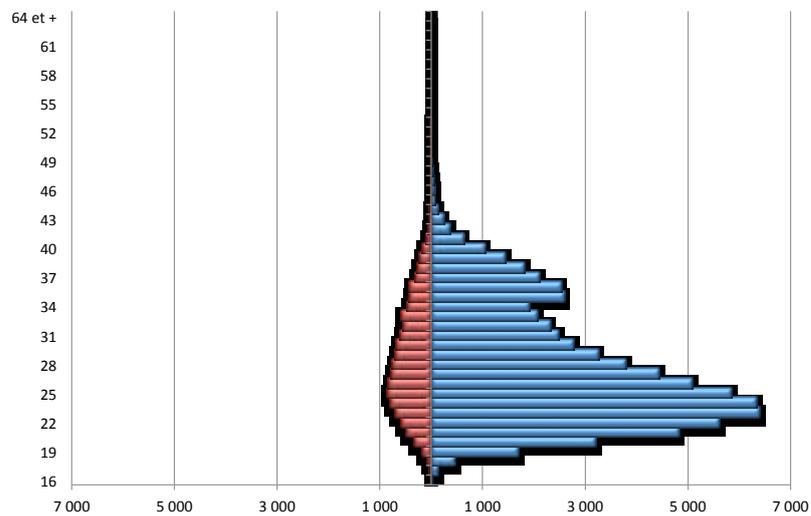
Pyramide des âges des sous-officiers en 2013



Source : RAE 2013, Observatoire économique de la Défense.

■ Militaires masculins ■ Militaires féminins

Pyramide des âges des militaires du rang en 2013



Source : RAE 2013, Observatoire économique de la Défense.

■ Militaires masculins ■ Militaires féminins

4.3 Les rémunérations

Rémunération nette mensuelle moyenne du personnel militaire en activité par année et par service en 2013

en € courants

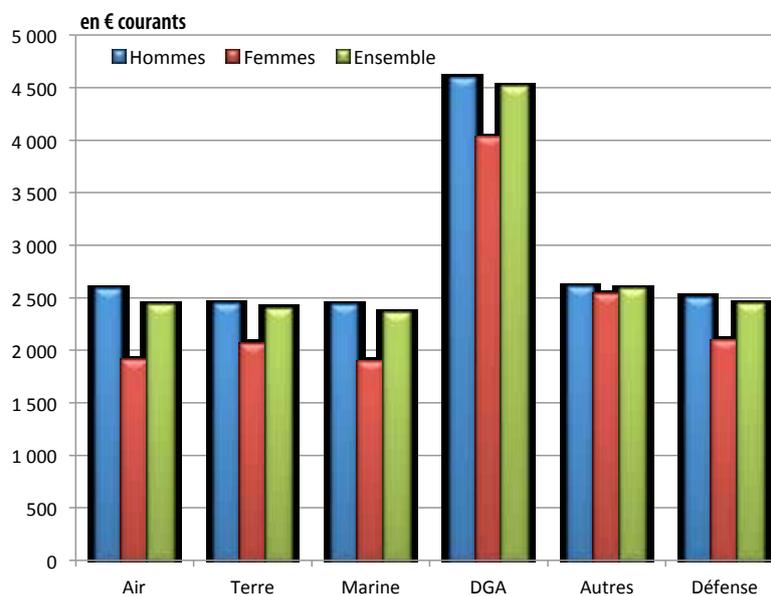
Appartenance	Par sexe		Par grade			Ensemble
	Hommes	Femmes	Officiers	Sous-officiers	MDR	
Air	2 579	1 905	4 455	2 292	1 641	2 428
Terre	2 438	2 067	4 384	2 501	1 839	2 399
Marine nationale	2 428	1 890	4 446	2 204	1 654	2 352
DGA	4 591	4 025	4 526	nd	nd	4 506
Autres	2 597	2 535	4 428	2 379	1 702	2 581
Ensemble	2 501	2 090	4 423	2 359	1 779	2 438

nd : non déterminé

N.B. : en raison des dysfonctionnements du calculateur Louvois, le montant des rémunérations imposables n'est pas disponible en 2013. Le salaire net perçu a donc été utilisé pour ce tableau (solde de base + indemnités - cotisations sociales)

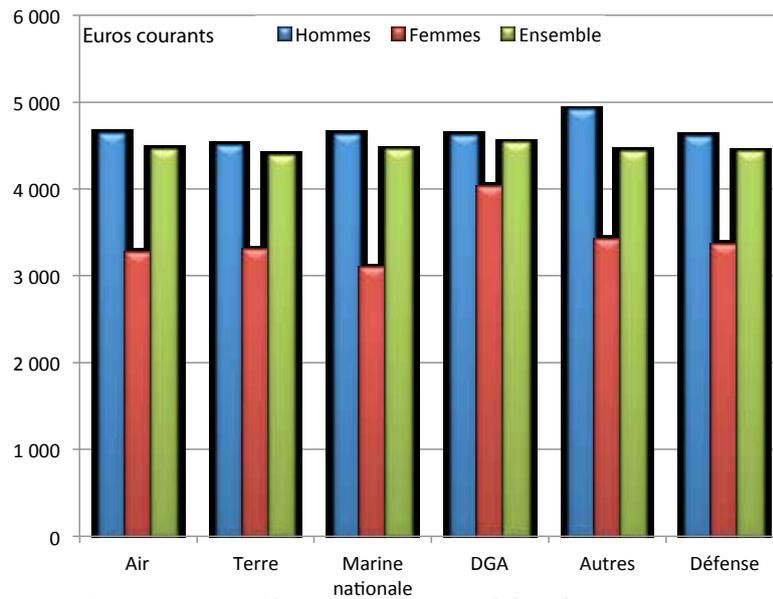
Source : RAE 2013, Observatoire économique de la Défense.

Rémunération mensuelle moyenne nette de l'ensemble des militaires en activité en 2013

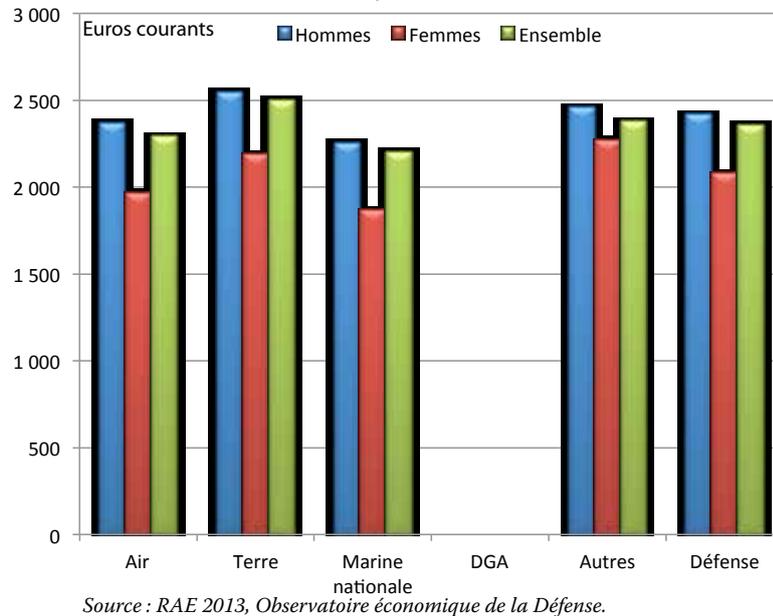


Source : RAE 2013, Observatoire économique de la Défense.

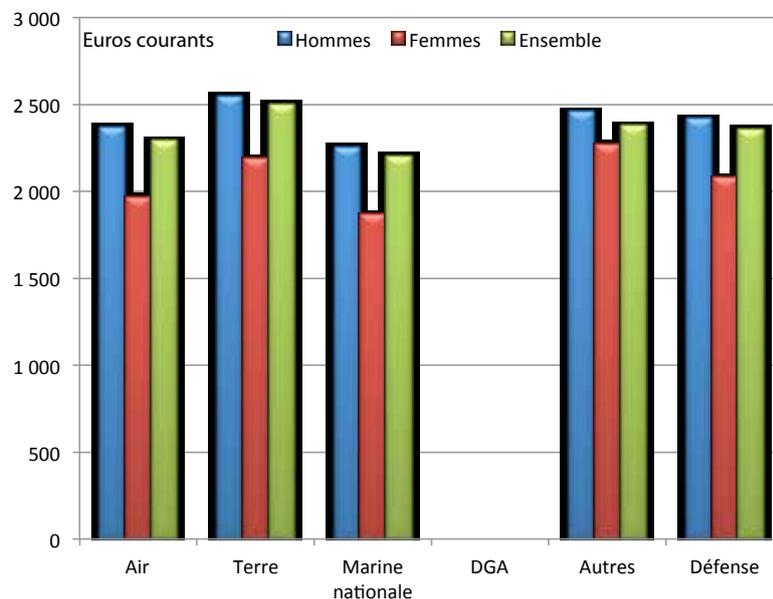
Rémunération mensuelle moyenne nette des officiers en 2013



Rémunération mensuelle moyenne nette des sous-officiers en 2013



Rémunération mensuelle moyenne nette des militaires du rang en 2013



4.4 Les retraites et les pensions

4.4.1 L'évolution des effectifs de pensionnés militaires et civils (ayants droit)

effectifs physiques

Catégorie	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ⁽¹⁾	2013 ⁽¹⁾
Officiers	60 797	60 981	60 835	60 077	60 140	60 038	60 109	60 200	60 237	60 337
Sous-officiers	270 300	271 456	271 706	269 221	269 598	271 095	272 941	274 893	275 006	275 521
Militaires du rang (et non-assimilés*)	27 856	28 679	29 762	30 560	32 439	34 369	36 668	39 293	41 750	44 220
Total militaires	358 953	361 116	362 303	359 858	362 177	365 502	369 718	374 386	376 993	380 078
Fonctionnaires	23 429	23 579	23 990	24 473	24 809	25 110	25 486	26 015	26 103	26 325
Ouvriers	62 696	62 024	61 677	61 241	61 801	61 747	61 674	61 686	61 568	61 727
Total civils	86 125	85 603	85 667	85 714	86 610	86 857	87 160	87 701	87 671	88 052
Total pensionnés	445 078	446 719	447 970	445 572	448 787	452 359	456 878	462 087	464 664	468 130

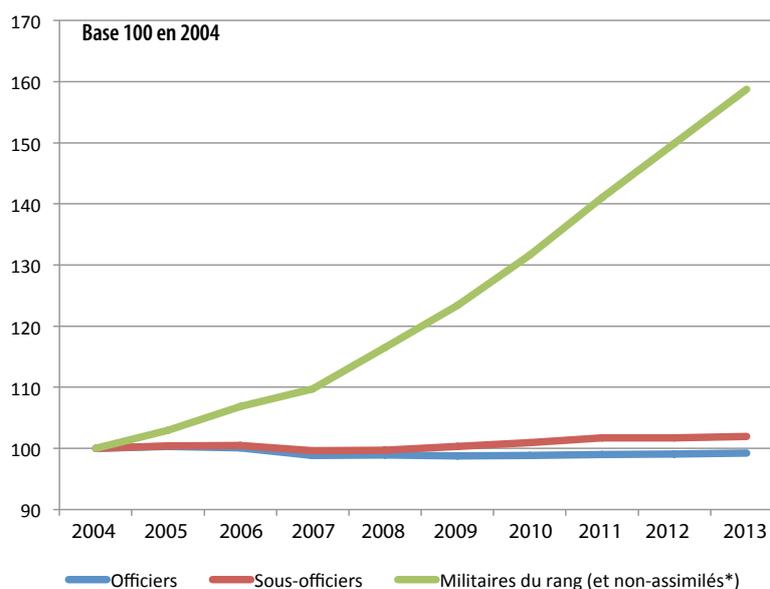
(1) Chiffres non consolidés.

Ces chiffres sont ceux hors pensions cristallisées ; ils ne prennent pas en compte les pensions versées à des militaires ou à des civils ayant servi l'État français et appartenant à des pays ayant accédé à l'indépendance.

* Les « non-assimilés » appartiennent à la catégorie militaire, mais n'ont pas de grade ; ils ont servi durant les dernières guerres dans des emplois fonctionnels.

Source : DRH-MD/Service de l'accompagnement professionnel et des pensions (SA2P)/P.

Évolution du nombre de pensionnés militaires



(1) Chiffres non consolidés.

Ces chiffres sont ceux hors pensions cristallisées ; ils ne prennent pas en compte les pensions versées à des militaires ou à des civils ayant servi l'État français et appartenant à des pays ayant accédé à l'indépendance.

* Les « non-assimilés » appartiennent à la catégorie militaire, mais n'ont pas de grade ; ils ont servi durant les dernières guerres dans des emplois fonctionnels.

Source : DRH-MD/Service de l'accompagnement professionnel et des pensions (SA2P)/P.

4.4.2 Le poids des effectifs de pensionnés par rapport aux actifs

Effectifs de pensionnés et d'actifs

effectifs physiques et ETP, %		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013*
L1	Militaires d'active (en milliers) ¹	358,1	361,1	364,0	362,5	357,1	349,5	339,6	326,7	327,2	320,8
L2	Personnel civil défense (en milliers) ²	80,6	79,5	80,7	79,6	76,6	72,4	70,0	67,8	65,9	63,7
L3	Emploi intérieur administrations publiques (en milliers) ³	5 857,1	5 845,0	5 866,3	5 903,6	5 907,5	5 889,7	5 860,1	5 799,4	5 764,6	5 773,0
L4	Pensionnés militaires (ayants droit) (en milliers) ²	359,0	361,1	362,3	359,9	362,2	365,5	369,7	374,4	377,0	380,1
L5	Pensionnés civils défense (ayants droit) (en milliers) ²	86,1	85,6	85,7	85,7	86,6	86,9	87,2	87,7	87,7	88,1
L6	Pensionnés civils État (droits directs) ⁴	1 142,2	1 180,5	1 227,3	1 280,4	1 332,7	1 370,8	1 410,3	1 454,2	1 470,7	1 493,5
Ratio L5/L1	Pensionnés militaires / militaires d'active	100,2%	100,0%	99,5%	99,3%	101,4%	104,6%	108,9%	114,6%	115,2%	118,5%
Ratio L6/L2	Pensionnés civils défense / personnel civil défense	106,9%	107,7%	106,1%	107,6%	113,1%	120,0%	124,5%	129,3%	133,1%	138,2%
Ratio L5/L6	Pensionnés civils défense / pensionnés civils État	7,5%	7,3%	7,0%	6,7%	6,5%	6,3%	6,2%	6,0%	6,0%	5,9%
Ratio L6/L3	Total pensionnés civils État / emploi des administrations publiques	19,5%	20,2%	20,9%	21,7%	22,6%	23,3%	24,1%	25,1%	25,5%	25,9%

* Chiffres provisoires.

Sources: 1. RAE 2013, Observatoire économique de la Défense.

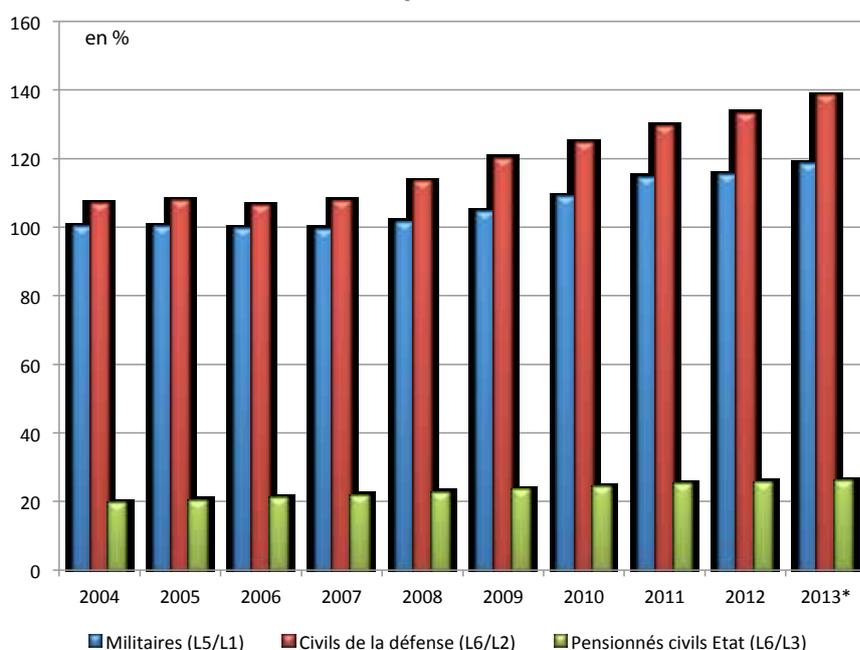
2. DRH-MD, Sous-direction des études et de la prospective (SDEP).

3. Comptes nationaux - base 2010, Insee.

4. DGFIP, Service des retraites de l'État, bases des pensions.

5. Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique (DREES).

Ratios effectifs de pensionnés / nombre d'actifs



* Chiffres provisoires.

Sources :

1. RAE 2013, Observatoire économique de la Défense.
2. DRH-MD, Sous-direction des études et de la prospective (SDEP).
3. Comptes nationaux - base 2010, Insee.
4. DGFIP, Service des retraites de l'État, bases des pensions
5. Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique (DREES).

4.5 La réserve militaire

La réserve militaire, mise en place par la loi du 22 octobre 1999, a vu son régime complété par la loi du 18 avril 2006 améliorant la réactivité de la réserve et ses conditions d'emploi. La réserve militaire est destinée à « renforcer les capacités des forces armées dont elle est une des composantes, entretenir l'esprit de défense et contribuer au maintien du lien entre la Nation et ses forces armées ».

Ce dispositif comprend deux ensembles :

- la réserve opérationnelle, composée à la fois des volontaires ayant souscrit un ESR et d'anciens militaires d'active ayant quitté le service depuis moins de 5 ans, dits « disponibles » et assujettis aux obligations de disponibilité si les besoins opérationnels l'exigeaient (rappel par décret de tout ou partie des disponibles) ;
- la réserve citoyenne, composée de volontaires agréés par l'autorité militaire en raison de leurs compétences, de leur expérience ou de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale. Ils sont collaborateurs bénévoles du service public.

4.5.1 La réserve opérationnelle

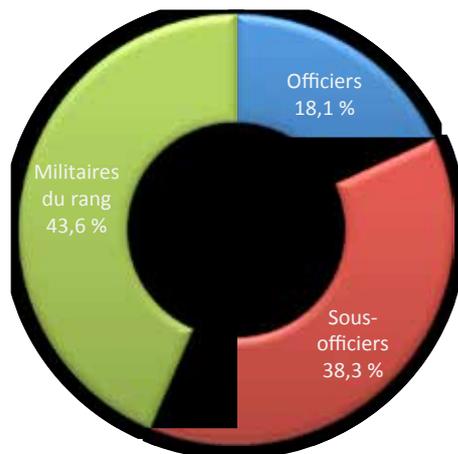
Effectifs totaux (disponibles et volontaires sous ESR) réalisés par armée, direction ou service au 31 décembre

Armée, direction, service	2010	2011		2012			2013			
	Total	Disp.	Volont.	Total	Disp.	Volont.	Total	Disp.	Volont.	Total
Terre	59 858	39 765	16 006	55 771	48 855	15 582	64 437	44 648	15 425	60 073
Air	21 020	14 601	4 737	19 338	23 806	4 081	27 887	26 183	4 356	30 539
Marine nationale	21 766	15 914	5 519	21 433	11 836	4 651	16 487	11 983	4 827	16 810
Santé	5 516	1 624	3 326	4 950	1 567	3 034	4 601	1 657	2 921	4 578
Essences	418	373	77	450	268	62	330	337	66	403
DGA	760	553	111	664	497	108	605	572	85	657
Sous-total	109 338	72 830	29 776	102 606	86 829	27 518	114 347	85 380	27 680	113 060
Gendarmerie nationale	58 236	32 786	27 411	60 197	31 398	28 810	60 208	30 367	28 582	58 949
Total	167 574	105 616	57 187	162 803	118 227	56 328	174 555	115 747	56 262	172 009

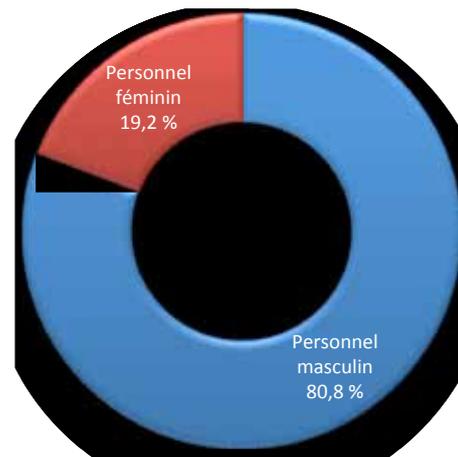
Disp. : disponibles - Volont. : volontaires.

Source : Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRМ).

Répartition par catégorie de grade des réservistes opérationnels volontaires sous ESR en 2013



Fémisation de la réserve opérationnelle volontaire sous ESR en 2013



ESR : Engagement à servir dans la réserve.

Source : Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRMM).

Répartition des volontaires sous ESR par origine et par armée, direction ou service (au 31 décembre de chaque année considérée)

effectifs physiques

Armée / Origine	Terre					Air					Marine nationale				
	2009	2010	2011	2012	2013	2009	2010	2011	2012	2013	2009	2010	2011	2012	2013
Anciens militaires	6 056	6 112	8 867	8 039	8 131	2 889	2 802	2 693	2 456	2 543	3 469	3 118	2 977	3 077	2 900
Anciens appelés du contingent	5 555	4 624	3 035	2 333	1 957	718	600	549	440	383	454	572	397	177	296
Volontaires (VSN)	90	41	0	0	0	89	14	16	2	9	57	98	62	74	91
Volontaires issus du civil	5 523	6 210	4 104	5 211	5 337	1 563	1 629	1 479	1 183	1 421	2 032	2 689	2 083	1 323	1 540
Total	17 224	16 987	16 006	15 582	15 425	5 259	5 045	4 737	4 081	4 356	6 012	6 477	5 519	4 651	4 827

Source : Conseil supérieur de la réserve militaire.

effectifs physiques

Armée / Origine	Gendarmerie nationale					Service de santé					Service des essences				
	2009	2010	2011	2012	2013	2009	2010	2011	2012	2013	2009	2010	2011	2012	2013
Anciens militaires	6 665	6 367	6 058	6 168	6 602	956	827	867	823	823	71	66	63	54	59
Anciens appelés du contingent	7 566	7 190	7 648	7 557	6 502	1 101	1 008	818	789	801	19	11	14	8	7
Volontaires (VSN)	2 040	1 966	2 769	3 068	3 024	43	85	176	53	38	0	0	0	0	0
Volontaires issus du civil	9 552	9 203	10 937	12 014	12 453	1 680	1 949	1 465	1 369	1 259	1	1	0	0	0
Total	25 823	24 725	27 411	28 810	28 582	3 780	3 869	3 326	3 034	2 921	91	78	77	62	66

ESR : Engagement à servir dans la réserve

Source : Conseil supérieur de la réserve militaire.

4.5.2 La réserve citoyenne

Répartition des volontaires par armée, direction, délégation ou service
(au 31 décembre de chaque année considérée)

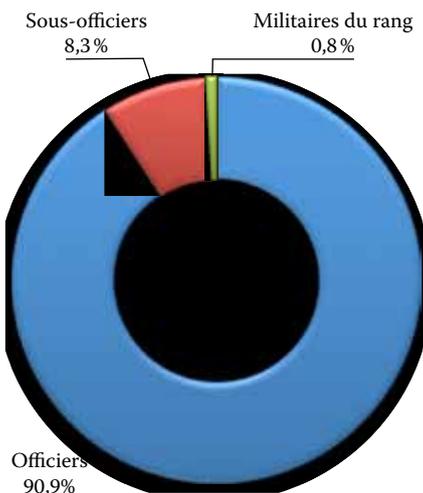
Année / Origine	2005	2006*	2007	2008	2009	2010	2011				2012				2013			
	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Off.	Ss-off.	MDR	Total	Off.	Ss-off.	MDR	Total	Off.	Ss-off.	MDR	Total
Terre	370	396	570	641	702	673	628	77	7	712	693	92	10	795	781	101	5	887
Air	584	607	628	586	695	708	435	59	5	499	495	67	7	569	561	71	8	640
Marine nationale	26 437	10 719	12 414	333 ⁽¹⁾	378	192	217	17	0	234	260	22	0	282	315	26	12	353
Gendarmerie nationale	2 716	525	374	307	430	614	732	36	2	770	951	41	0	992	1 245	35	0	1 280
Santé	265	944	974	376	287	289	254	88	3	345	173	85	3	261	140	55	3	198
Essences	0	1	2	2	3	3	2	0	0	2	2	0	0	2	2	0	0	2
DGA	0	6	0	11	41	97	98	0	0	98	100	0	0	100	104	0	0	104
Total	30 372	13 198	14 962	2 256⁽¹⁾	2 536	2 576	2 366	277	17	2 660	2 674	307	20	3 001	3 148	288	28	3 464

(1) Ce chiffre marque une baisse significative due en majeure partie aux volontaires de l'institution marine qui ne disposaient pas d'un agrément, d'où ce différentiel entre 2007 et 2008.

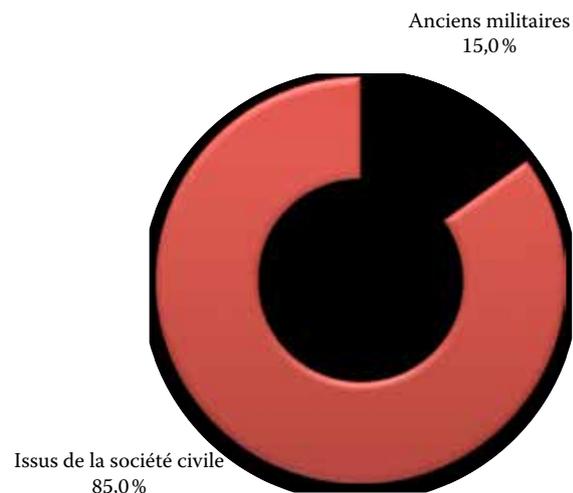
* Depuis la modification de l'organisation de la réserve en 2006, elle ne comporte plus que les seuls volontaires agréés par l'autorité militaire en raison de leurs compétences, de leur expérience, soucieux d'apporter leur soutien à la défense nationale, sans pour autant agir en qualité de militaire.

Source : Conseil supérieur de la réserve militaire.

Répartition par catégorie de grade des réservistes citoyens en 2013

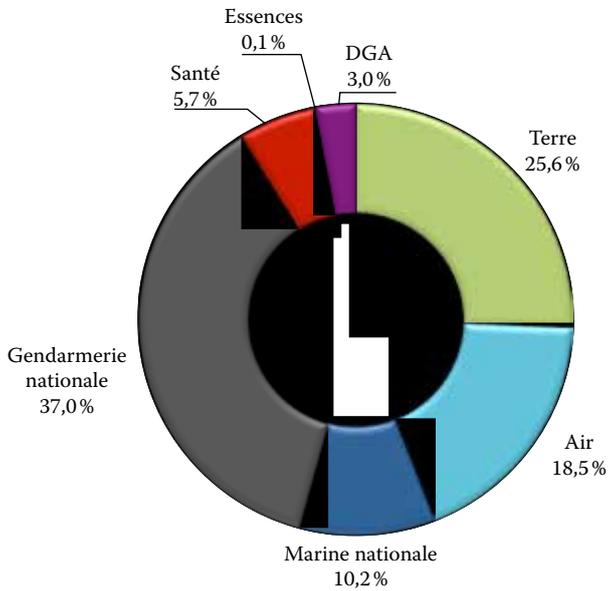


Origine des réservistes citoyens en 2013

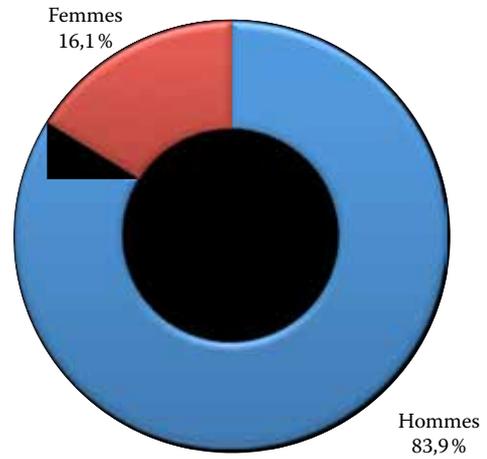


Source : Conseil supérieur de la réserve militaire.

Répartition par armée, direction ou service en 2013

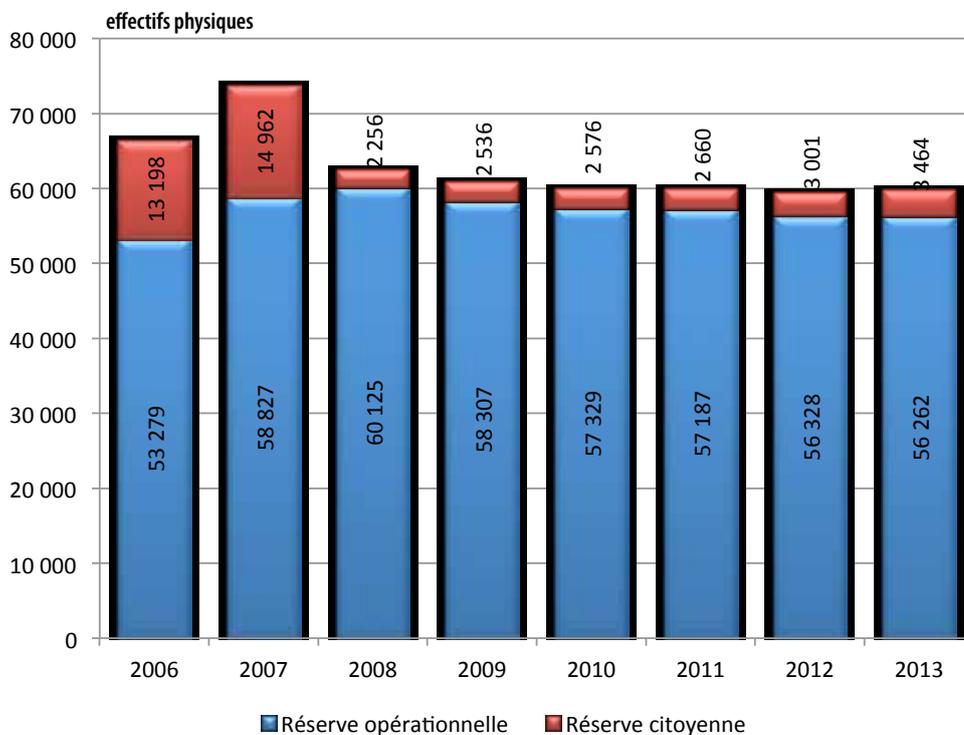


Répartition de la réserve citoyenne en 2013



Source : Conseil supérieur de la réserve militaire.

Évolution des effectifs de volontaires de la réserve militaire



Source : Conseil supérieur de la réserve militaire.

4.6 Le récapitulatif du poids de la défense par région en 2013

Répartition des effectifs militaires* par région

ETP, %

Région	Effectifs militaires moyens	Part (%)
Alsace	7 000	3,3
Aquitaine	15 000	7,1
Auvergne	3 000	1,4
Basse-Normandie	1 000	0,5
Bourgogne	3 000	1,4
Bretagne	20 000	9,4
Centre	12 000	5,7
Champagne-Ardenne	9 000	4,2
Corse	2 000	0,9
Franche-Comté	6 000	2,8
Haute-Normandie	2 000	0,9
Île-de-France	35 000	16,5
Languedoc-Roussillon	6 000	2,8
Limousin	1 000	0,5
Lorraine	13 000	6,1
Midi-Pyrénées	9 000	4,2
Nord-Pas-de-Calais	3 000	1,4
Pays de la Loire	5 000	2,4
Picardie	3 000	1,4
Poitou-Charentes	8 000	3,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	36 000	17,0
Rhône-Alpes	13 000	6,1
France métropolitaine	212 000	100

* Chiffres arrondis

Source : RAE 2013, Observatoire économique de la Défense.

5. LES ASPECTS INDUSTRIELS DE LA DÉFENSE

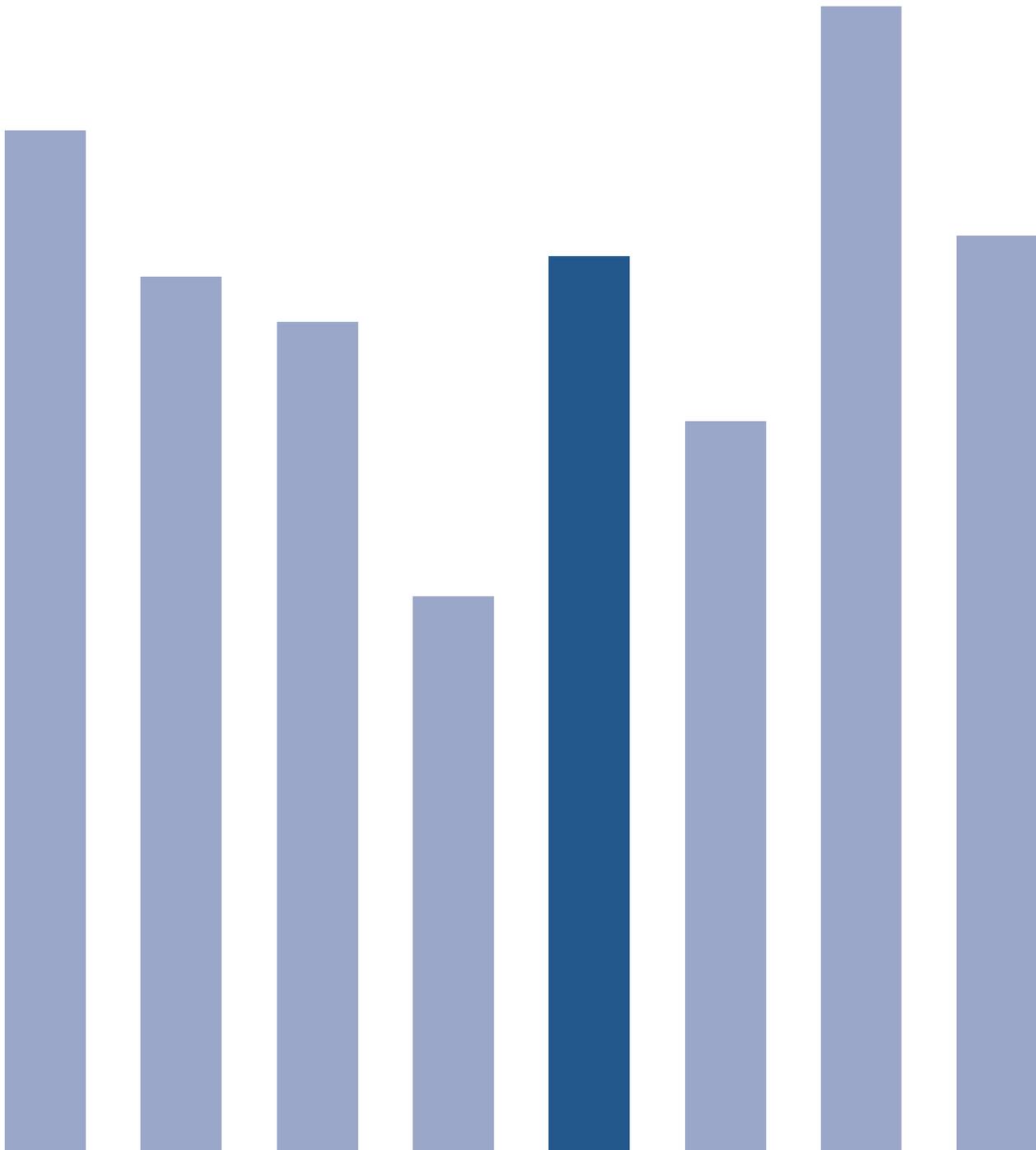
L'industrie française d'armement est principalement composée d'une dizaine de grands groupes donneurs d'ordres de taille européenne. Les entreprises de Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD) représentent environ 1 % des entreprises exportatrices résidentes sur le territoire national et réalisent un quart des exportations totales françaises.

En 2014, les achats du ministère de la Défense aux entreprises marchandes se sont élevés à 13,4 Md€, dont 2,6 Md€ aux PME et ETI.

Les importations et les exportations sont présentées (chapitre 5.2) à partir de différentes sources : les statistiques de la Direction des douanes et droits indirects et de la Direction générale de l'armement.

Avec 6,9 Md€ de prises de commandes en 2013, la France enregistre une hausse de près de 42,7 % de ses exportations par rapport à 2012. La France se maintient au 4e rang des exportateurs mondiaux d'armement.

La recherche-développement de défense est mesurée par l'agrégat budgétaire du ministère de la Défense.



5.1 La structure et les acteurs de l'industrie de défense

5.1.1 Présentation simplifiée des principaux maîtres d'œuvre de défense

Entreprise	CA 2013 total (en M€)	CA 2013 Défense (en %)	Effectif	Activités principales (en % du CA 2013)	Principaux programmes et partenariats
Dassault-aviation	4 593	31	11 614	Falcon (69 %) Défense (31 %)	Avions de combat : Rafale, Mirage 2000, Mirage 2000-5 Mk2. Avions de patrouille et de surveillance maritime : Falcon 50M, Falcon 200MRA, Falcon 900MPA, Modernisation Atlantique 2. Systèmes de drones : Démonstrateur UCAV NEURON, Projet drone MALE 2020, Etudes SCAF (Système de Combat Aérien du Futur).
DCNS	3 358	98	13 648	Systèmes navals de surface (39 %) Sous-Marins (27 %) Armes sous-marines (5 %) Services (25 %) Energies et infrastructures marines (4 %)	Sous-marins : SNLE type Le Triomphant, SNA type RUBIS, SNA type Baracuda, Sous-marin d'attaque conventionnel type Scorpène. Navires de surface : Porte-avions type Charles de Gaulle, BPC type Mistral, Frégate multimissions type FREMM, OPV, Patrouilleurs et Corvettes type Gowind (1000,2500). Armes sous-marines : Torpille lourde F21, Torpille légère MU90. Systèmes et équipements : Système de combat SUBTICS, Système de contre-mesures CANTO, Système de conduite SHIPMASTER.
Airbus Group	59 256	20	138 830	Airbus (67 %) Airbus Defense & Space (22 %) Airbus Helicopters (11 %)	Avions militaires et systèmes de drones : Avion de transport militaire A400M, Avions de transport C295, CN295 et AC295, Avion de ravitaillement et de transport A330 MRTT, Avion de combat Eurofighter/Typhoon, Drone MALE SIDM Harfang, Mini-drone DRAC, Drone VTOL TANAN, Drone tactique ATLANTE. Hélicoptères militaires : Hélicoptère biturbine multirôle (4t) AS565 Panther, Hélicoptère biturbine de transport (9t), AS532 Cougar, Hélicoptère biturbine multirôle (11t) EC725 Caracal, Hélicoptère biturbine multirôle (11t) NH90, Hélicoptère d'attaque EC665 Tigre. Spatial et systèmes de missiles : Lanceur Ariane 5, Satellite de reconnaissance optique CSO, Missile stratégique M51, Satellite d'observation militaire Hélios 2, Satellite de communications militaires Skynet 5, Système spatial d'alerte avancée Spirale.
NEXTER	787	100	2 775	Pôle systèmes (62 %) Pôle munitions (32 %) Pôle équipement (6 %)	Véhicules blindés : Char de combat lourd Leclerc, Véhicule blindé de combat d'infanterie VBCCI, Véhicule blindé polyvalent TITUS, Véhicule blindé hautement protégé ARAVIS, Véhicule blindé multirôle VBMR. Armes et systèmes d'artillerie : Canon CTAS 40 mm, Canon automoteur de 155mm CAESAR, Canon tracté de 155mm tracté TRAJAN, Tourelle télé-opérée de 20mm ARX20, Tourelle canon de 30mm THL 30. Munitions : Munition d'artillerie de 155mm BONUS, Système de correction de trajectoire SPACIDO, Munition d'artillerie de 155mm MPM, Famille de munitions d'artillerie de 30mm (TP, SAPHEI), Famille de munitions d'artillerie de 25mm (HEI, TP), Famille de munitions d'artillerie de 20mm (HEI, TP, AP-T), Famille d'obus de 90mm (HE, HEAT, APFSDS), Famille d'obus de 105mm (HE, HEAT, APFSDS), Famille d'obus de 120mm (HE, HEAT, APFSDS). Systèmes de propulsion pour aéronaves : Turboréacteur M88-2 E4 (Rafale), Turbopropulseur TP400-D6 (A400M), Turbomoteur Ardenid 1H1 (Dhruv), Turbomoteur MTR390 (Tigre), Turboréacteur LEAP. Systèmes de propulsion spatiale : Moteur Vulcain 2 (Ariane 5), Moteur cryotechnique Vinci (Ariane 5ME). Systèmes de propulsion pour missiles : Turboréacteur TR60-30 (SCALP/Storm Shadow), Turboréacteur TR50 (MdCN). Systèmes optroniques et de navigation (Défense navale, terrestre et aéronautique) : Boules optroniques Euroflir (NH-90, Caracal, Patroller), Mât optronique Series 30 SMS (SNA Suffren), Système de navigation inertielle SIGMA 40 (FREMM). Armements et missiles : Autodirecteurs IR (MICA, MICA VL, Mistral, AASM, Magic 1 et 2, R511 et R530, FASGW(H)/ANL), AASM (famille d'armements guidés air-sol intelligents de nouvelle génération). Systèmes de drones : Famille de drones longue endurance Patroller™.
SAFRAN	14 490	9	66 289	Propulsion aéronautique et spatiale (53 %) Equipements aéronautiques (28 %) Défense (9 %) Sécurité (10 %)	Systèmes de combat et électronique embarquée : Système de gestion de combat TACTICOS, Système de guerre électronique SPECTRA, Radar AESA RBE-2 (Rafale), Nacelle de désignation Damocles (Rafale), Viseur de casque TopOwl (Tigre, NH-90, T129). Systèmes C4ISR, de mission et de surveillance : Radios logicielles F@stnet-Twin, Drones ISTAR Watchkeeper Wk450. Radars et capteurs : Radars Ground Master (200 et 400), Système d'aide à l'interprétation multi-capteurs SAIM, Suites sonar 2076 et S-CUBE. Systèmes d'armes et missiles : Roquette à précision métrique (RPM), Système de missiles sol-air courte portée CROTALE, Système de défense aérienne moyenne portée SAMP/T-MAMBA. Véhicules militaires : Véhicule protégé léger à roues 4x4 HAWKEI, Véhicule à mobilité protégé (MRAP) BUSHMASTER. Cybersécurité : Technologies TEOPAD et CYBELS.
Groupe THALES	14 194	60	66 447	Défense et Sécurité (49 %) Aéronautique (31 %) Transport (10 %) DCNS (8 %) Autres (2 %)	Systèmes de combat et électronique embarquée : Système de gestion de combat TACTICOS, Système de guerre électronique SPECTRA, Radar AESA RBE-2 (Rafale), Nacelle de désignation Damocles (Rafale), Viseur de casque TopOwl (Tigre, NH-90, T129). Systèmes C4ISR, de mission et de surveillance : Radios logicielles F@stnet-Twin, Drones ISTAR Watchkeeper Wk450. Radars et capteurs : Radars Ground Master (200 et 400), Système d'aide à l'interprétation multi-capteurs SAIM, Suites sonar 2076 et S-CUBE. Systèmes d'armes et missiles : Roquette à précision métrique (RPM), Système de missiles sol-air courte portée CROTALE, Système de défense aérienne moyenne portée SAMP/T-MAMBA. Véhicules militaires : Véhicule protégé léger à roues 4x4 HAWKEI, Véhicule à mobilité protégé (MRAP) BUSHMASTER. Cybersécurité : Technologies TEOPAD et CYBELS.
Renault Trucks Defense	440	95	1 500	Transport terrestre (100 %)	Véhicules de reconnaissance : Véhicule blindé léger à roues 4x4 VBL, Véhicule blindé léger à roues 4x4 VBR, Véhicule blindé léger à roues 4x4 PVP. Véhicules blindés de transport : Véhicules tactiques polyvalents blindés à roues 4x4 ou 6x6 VAB Mk1, Véhicule tactique polyvalent blindé à roues 6x6, VAB Mk3, MRAP (véhicule blindé résistant aux engins explosifs improvisés), Higuard. Chaîne de propulsion pour blindés : Véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCCI). Véhicules tactiques légers : Véhicules tactiques légers à roues 4x4 VLRA (Commando, PC, STL, SAN, SH, DTT), Véhicules tactiques blindés légers à roues 4x4 Sherpa, Light (APC, Scout, FS, SW, Carrier), Véhicules tactiques légers à roues 4x4 ALTV (pick-up, Torpedo, SW, SAN, PC). Camions tactiques et de transport logistique : Véhicules logistiques tracteurs 4x4 / 6x6 / 8x4 / 8x8, KERAX, Camions tactiques 4x4 ou 6x6 Sherpa Medium.

Source : CALEPIN des entreprises internationales de défense, édition 2014, DGA.

5.1.2 Les paiements aux entreprises marchandes

En 2014, le ministère de la Défense a versé 13,4 Md€ à des entreprises du secteur marchand.

Entre 2013 et 2014, les paiements aux entreprises ont diminué de 6,2 %. Ce recul s'explique principalement par la baisse de 14 % des paiements de la DGA aux entreprises.

Les paiements aux PME et ETI ont reculé de 3,8 %, pour atteindre 2,6 Mds€. La part des PME et ETI dans les paiements aux entreprises du ministère progresse néanmoins de 18,6 % à 19,1 %.

Les paiements totaux* du ministère de la Défense en 2013 et 2014 par type de fournisseur*

M€ et %

	2012	2013	2014	2013 / 2012 %	2014 / 2013 %
Paiements totaux*, dont :	17 081	17 415	17 077	2,0	-1,9
- Paiements vers l'étranger	1 943	2 068	2 365	6,4	14,3
- Paiements vers les administrations	1 054	1 111	1 359	5,4	22,3
- Paiements aux entreprises, dont :	14 083	14 235	13 354	1,1	-6,2
Paiements aux PME	1 550	1 498	1 432	-3,3	-4,4
Paiements aux ETI	1 273	1 154	1 119	-9,3	-3,0
Paiements aux PME + ETI	2 823	2 652	2 551	-6,0	-3,8
Paiements aux Grandes Entreprises et Ent. Publiques	11 261	11 584	10 802	2,9	-6,7

* hors transferts ne relevant pas d'une politique d'achats : subventions, action sociale, etc..

Source : SGA/DAF, traitements Observatoire économique de la Défense.

Le nombre d'entreprises, de PME et ETI fournisseurs* du ministère de la Défense en 2013 et 2014

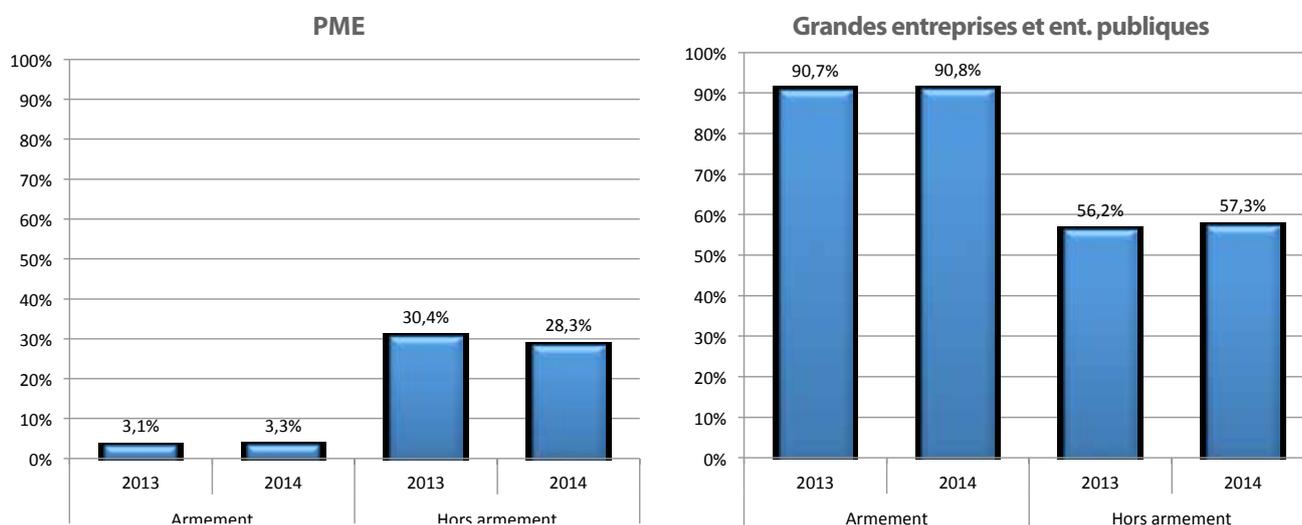
M€ et %

Le nombre d'entreprises, de PME et ETI fournisseurs* du ministère de la Défense en 2013 et 2014 M€ et %	Armement			Hors Armement		
	2013	2014	2014 / 2013 %	2013	2014	2014 / 2013 %
Nombre d'entreprises	3 998	3 934	-1,6	25 347	24 860	-1,9
Nombre de PME	3 227	3 194	-1,0	23 283	22 834	-1,9
Nombre d'ETI	531	512	-3,6	1 558	1 510	-3,1
Nombre de PME et ETI	3 758	3 706	-1,4	24 841	24 344	-2,0

* hors dépenses d'action sociale et Balard.

Source : SGA/DAF, traitements Observatoire économique de la Défense.

Évolution de la part des PME, des grandes entreprises et entreprises publiques dans le « paiement » aux entreprises



Source : SGA/DAF, traitements Observatoire économique de la Défense.

Répartition régionale des PME et ETI fournisseurs du ministère de la Défense en 2014

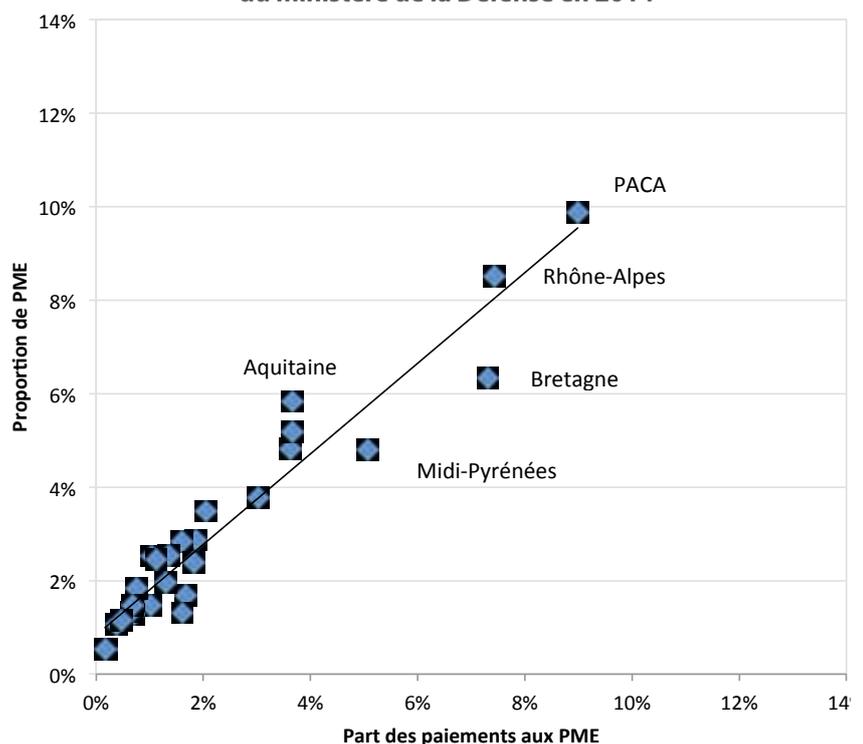
en M€ et nombre

Régions	Paiements aux PME et ETI	Paiements aux PME	Nombre de PME et ETI	Nombre de PME
Île-de-France	986	526	5 162	4 509
Bretagne	239	105	1 749	1 570
Provence-Alpes-Côte d'Azur	202	129	2 614	2 443
Rhône-Alpes	175	106	2 374	2 105
Midi-Pyrénées	127	73	1 327	1 185
Aquitaine	119	53	1 647	1 443
Languedoc-Roussillon	112	27	768	711
Pays-de-la-Loire	80	29	1 028	862
Centre	64	43	1 072	933
Lorraine	61	52	1 292	1 190
Alsace	56	23	790	701
Collectivités d'Outre-Mer	53	53	1 284	1 283
Nord-Pas-de-Calais	36	26	682	593
Auvergne	31	24	463	417
Basse-Normandie	28	23	386	325
Poitou-Charentes	25	19	696	628
Martinique	23	15	404	365
Guyane	20	19	513	486
Champagne-Ardenne	18	15	694	626
La Réunion	17	16	641	606
Haute-Normandie	16	10	355	315
Bourgogne	16	11	514	455
Picardie	15	9	380	330
Franche-Comté	11	10	400	365
Limousin	8	5	293	264
Corse	8	7	294	286
Guadeloupe	3	3	139	129
Mayotte	2	2	135	131
France	2 552	1 432	26 356	24 745

Note méthodologique :

- la régionalisation est faite à partir de l'adresse de l'établissement (numéro SIRET) déclaré dans Chorus ; toutefois, il subsiste probablement un effet « siège social » (concentration des paiements au siège social de l'entreprise alors que la production a été réalisée ailleurs) ;
- même si une entreprise a plusieurs établissements dans une même région, elle est comptée une seule fois ;
- la somme des nombres d'entreprises par région est supérieure au nombre d'entreprises fournisseurs en France, car une même entreprise peut avoir des établissements ayant reçu des paiements dans plusieurs régions administratives et donc être comptée dans plusieurs régions ;
- les paiements vers l'étranger ne sont pas pris en compte ici.

Répartition régionale des paiements aux PME fournisseurs du ministère de la Défense en 2014



Champ : hors Île-de-France.

Source : SGA/DAF, traitements Observatoire économique de la Défense.

Les paiements des sept principaux maîtres d'œuvres industriels par type de fournisseur*

Les 7 principaux maîtres d'œuvres industriels (MOI) de l'armement, ont versé en 2012, 9,4 Md€ aux PME et ETI, dont 4,5 Md€ aux PME et 4,9 Md€ aux ETI.

Paiements des grands maîtres d'œuvres industriels en 2012

Md€ et nombre d'entreprises	Paiements Md€	Nombre
PME	4,5	12 638
ETI	4,9	1 259
PME + ETI	9,4	13 897

Source : SGA/DAF, traitements Observatoire économique de la Défense.

Les 7 maîtres d'œuvre industriels concernés par cette étude sont les 7 signataires des conventions bilatérales visant à soutenir le développement des PME : EADS/Airbus Group, Safran, Thales, MBDA, Nexter, DCNS et Dassault aviation.

N.B. : ces données incluent à la fois les programmes civils et militaires de ces maîtres d'œuvre industriels.

Le délai global de paiement (DGP) annuel du ministère de la Défense s'est élevé à 31,2 jours en 2014 contre 33,9 jours en 2013. Hors service de santé des armées (SSA), qui a l'autorisation de recourir à des délais de 50 jours, le délai global de paiement du ministère est descendu en-dessous de 30 jours, à 28,6 jours en 2014.

Délai moyen global de paiement du ministère à ses fournisseurs

En nombre de jours	2012	2013	2014
Ensemble du ministère	45,7	33,9	31,2
Ministère hors Service de santé des armées	44,5	31,4	28,6

Source : SGA/DAF, traitements Observatoire économique de la Défense.

N.B. : le délai global de paiement (DGP) annuel du ministère de la Défense est établi selon la méthode interministérielle (restitution Chorus « INF – DEP 56 »).

5.1.3 Le niveau d'activité de l'industrie de défense

La Base Industrielle et Technologique de Défense recense les entreprises qui contribuent de façon directe (demande finale) et indirecte (demande intermédiaire) au développement, à la production ou au maintien en condition opérationnelle des systèmes d'armes. Elle est constituée d'une sélection d'entreprises parmi celles qui exportent des matériels militaires, qui fournissent le ministère de la Défense, l'OCCAr, l'OTAN et les grands maîtres d'œuvre industriels de l'armement (sous-traitance de rang 1).

Caractéristiques de la BITD en 2012

Nombre et M€	Nombre	Chiffre d'affaires M€	Exportations M€
Unités légales	2 518	21 626	4 190
Unités légales marchandes	2 413	19 586	4 188
Entreprises marchandes	1 955	19 586	4 188

Source : SANDIE, 2012, Observatoire économique de la Défense.

Unité légale : entité juridique de droit public ou privé.

Unité légale marchande : unité légale exerçant une activité économique qui vise à produire des biens et/ou des services destinés à la vente.

Entreprise marchande : plus petite combinaison d'unités légales marchandes qui constituent une unité organisationnelle de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision.

Ventilation du chiffre d'affaires de la BITD par catégorie d'entreprise en 2012

Catégorie d'entreprise	Nombre (%)	Chiffre d'affaires « militaire » (%)	Exportations « militaire » (%)
PME	77	7	4
ETI	19	19	12
Grande Entreprise	4	74	84
Total	100	100	100

Champ marchand.

Source : SANDIE, 2012, Observatoire économique de la Défense.

5.2 Les importations et les exportations d'armement

5.2.1 Les échanges extérieurs de matériels militaires au sens des douanes

Les douanes intègrent dans le périmètre « armement » les « matériels militaires » qui sont constitués uniquement de biens définis selon le critère de leur nature physique. La valeur des importations et exportations est comptabilisée au moment du passage des frontières.

Taux de couverture des échanges extérieurs de matériel militaire

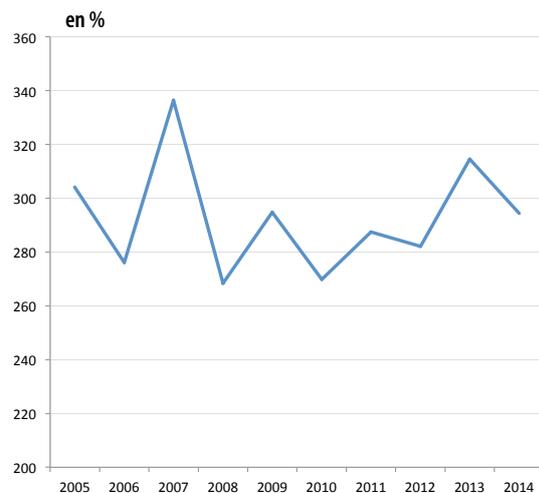
données brutes, en M€ courants

Année	Importations CAF (1)	Exportations FAB (2)	Taux de couverture en % (3)
2005	1 006	3 060	304
2006	985	2 719	276
2007	1 141	3 839	336
2008	1 297	3 480	268
2009	1 294	3 814	295
2010	1 404	3 789	270
2011	1 432	4 117	288
2012	1 496	4 221	282
2013	1 463	4 601	314
2014	1 663	4 895	294

$$(3) = ((2) / (1)) * 100$$

Source : Direction générale des douanes et des droits indirects.

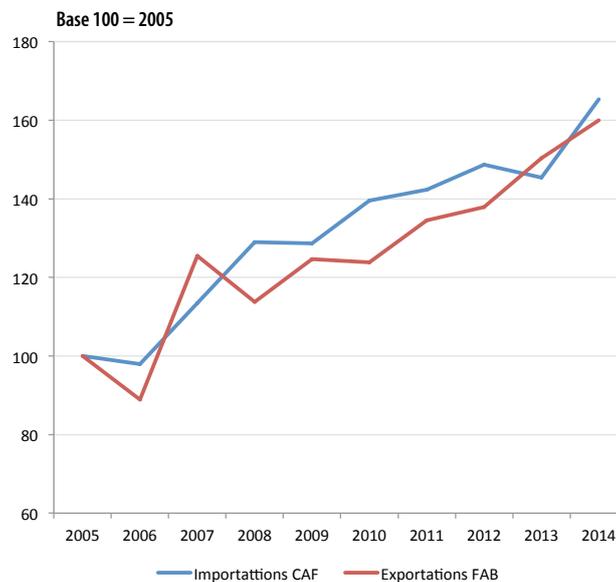
Évolution du taux de couverture*



* $Exportations (FAB) / Importations (CAF)$

Source : Direction générale des douanes et des droits indirects.

Importations et exportations françaises de matériels militaires au sens des Douanes



Source : Direction générale des douanes et des droits indirects.

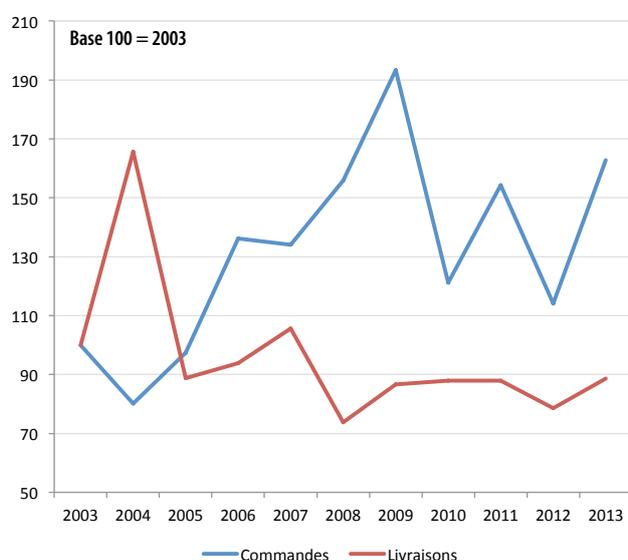
5.2.2 Les importations et exportations françaises d'armement au sens du ministère de la Défense

Le ministère de la Défense (DGA, direction du développement international) définit un périmètre « armement » qui comprend à la fois des biens et des services, et qu'il ventile selon des critères liés à leur nature physique mais aussi en fonction du destinataire « armée ». Les exportations sont comptabilisées à la commande et à la livraison, c'est-à-dire lors de l'entrée en vigueur du contrat (date du premier versement) pour les commandes, et à la réception du matériel militaire par le client pour les livraisons.

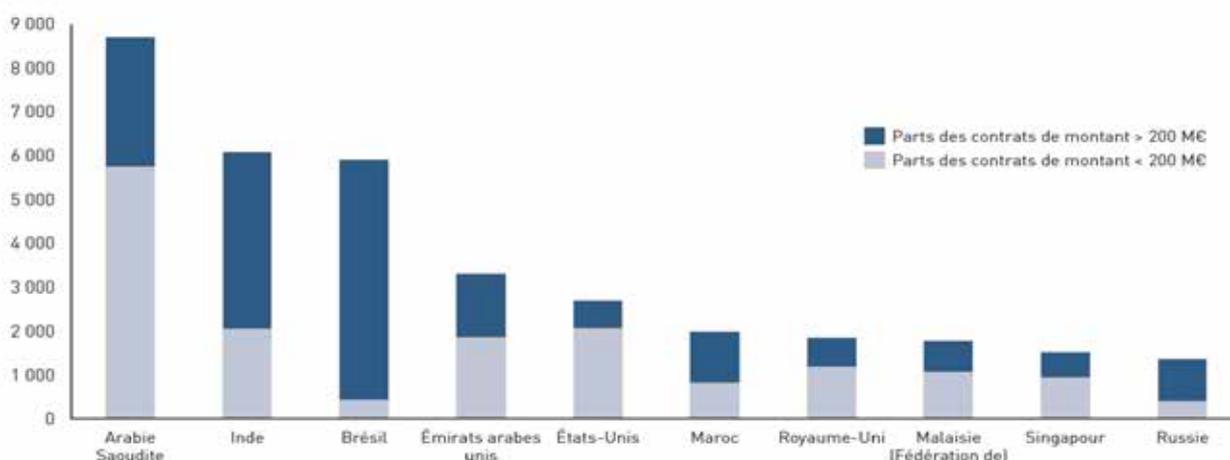
Exportations françaises d'armement au sens de la DGA

Année	(commandes et livraisons)		en M€ courants	
	Commandes	Livraisons	Commandes	Livraisons
	M€ courants	Taux de crois. (%)	M€ courants	Taux de crois. (%)
2003	4 224	-	4 301	-
2004	3 382	-19,9	7 125	65,7
2005	4 114	21,6	3 815	-46,5
2006	5 754	39,9	4 034	5,7
2007	5 660	-1,6	4 540	12,5
2008	6 584	16,3	3 173	-30,1
2009	8 164	24,0	3 726	17,4
2010	5 118	-37,3	3 783	1,5
2011	6 517	27,3	3 778	-0,1
2012	4 817	-26,1	3 379	-10,6
2013	6 874	42,7	3 809	12,7

Source : DGA/DI.



Principaux clients de la France sur la période 2014 - 2013 en M€



Source : DGA/DI.

5.2.3 Nombre et montant des Autorisations d'exportation de matériel de guerre (AEMG) en 2013 par catégorie de la *Military List* (ML)

La valeur cumulée des Autorisations d'exportation de matériels de guerre (AEMG) peut différer des prises de commandes ainsi que des livraisons.

En effet, une prise de commande ne donne pas nécessairement lieu à la délivrance d'une AEMG dans l'année. De même, une AEMG ne sera pas obligatoirement suivie, durant sa période de validité, d'une livraison de matériel.

Nombre et montant des AEMG délivrées en 2013 par type de matériel

en M€ courants

Type de matériel*	Nombre	Montants
Armes, munitions	497	362
Missiles, radars	1 053	1 421
Véhicules, chars (ML6)	234	272
Détection, protection NBC (ML7)	70	10
Navires, sous-marins (ML9)	440	1 488
Avions, hélicoptères, drones (ML10)	1 757	4 078
Transmissions, contre-mesures	725	726
Autres	2 160	1 490
Total	6 936	9 847

Source : Rapport au Parlement 2014, DGA/DI.

* Armes, munitions

ML1 : armes légères < 12,7 mm

ML2 : canons > 12,7 mm, mortiers, armes antichars

ML3 : munitions

ML8 : explosifs ou matériaux de propulsion

Missiles et radars

ML4 : missiles (hors antichars)

ML5 : conduites de tir, radars

ML12 : systèmes d'armes à grande vitesse

Autres

ML13 : matériaux de blindage, casques, gilets

ML14 : entraînement, simulateurs

ML15 : imagerie, optronique

ML16 : pièces de forge ou de fonderie

ML17 : appareils de plongée, matériel du génie, robots

ML18 : matériaux de production d'armement

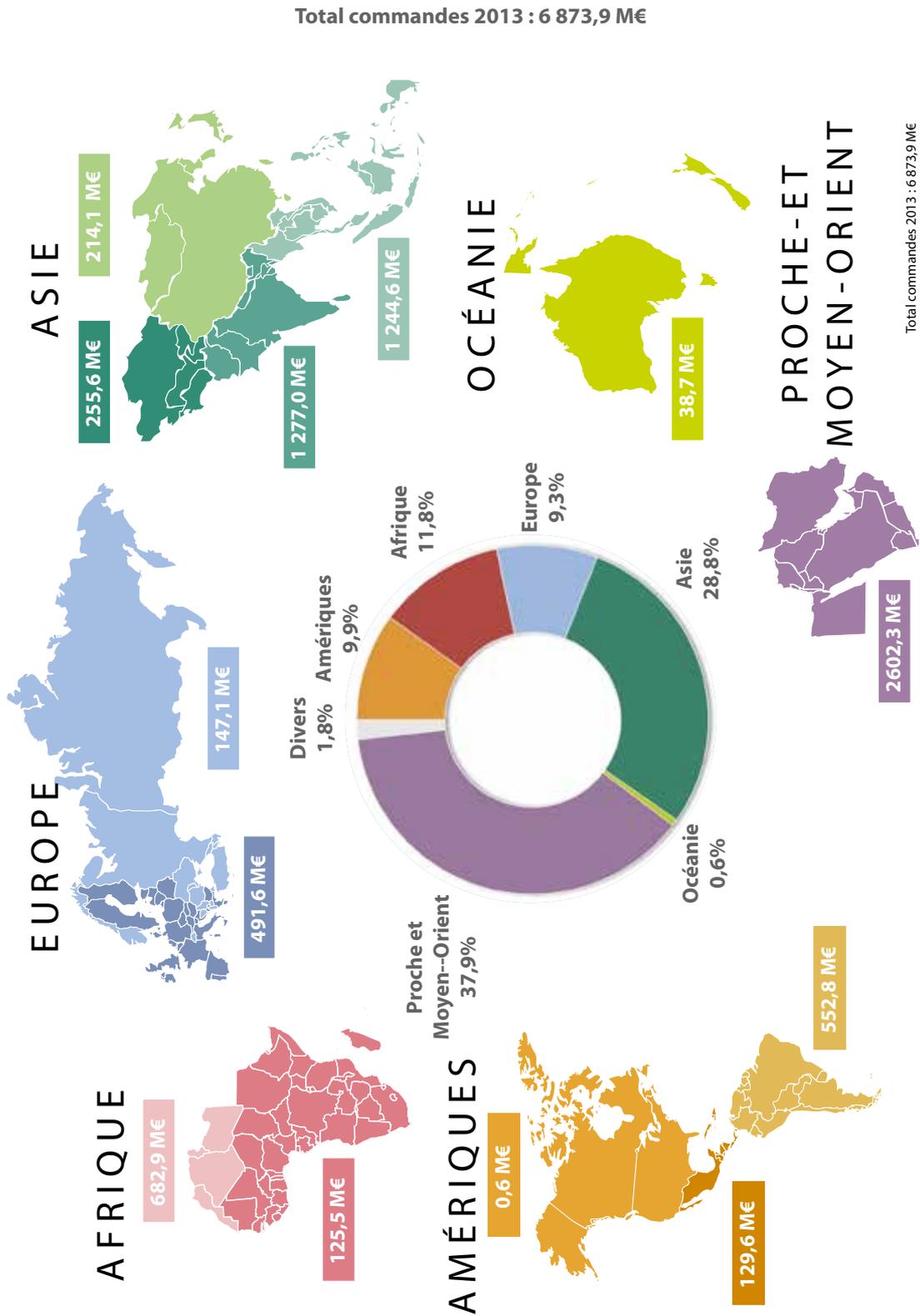
ML19 : armes à énergie dirigée

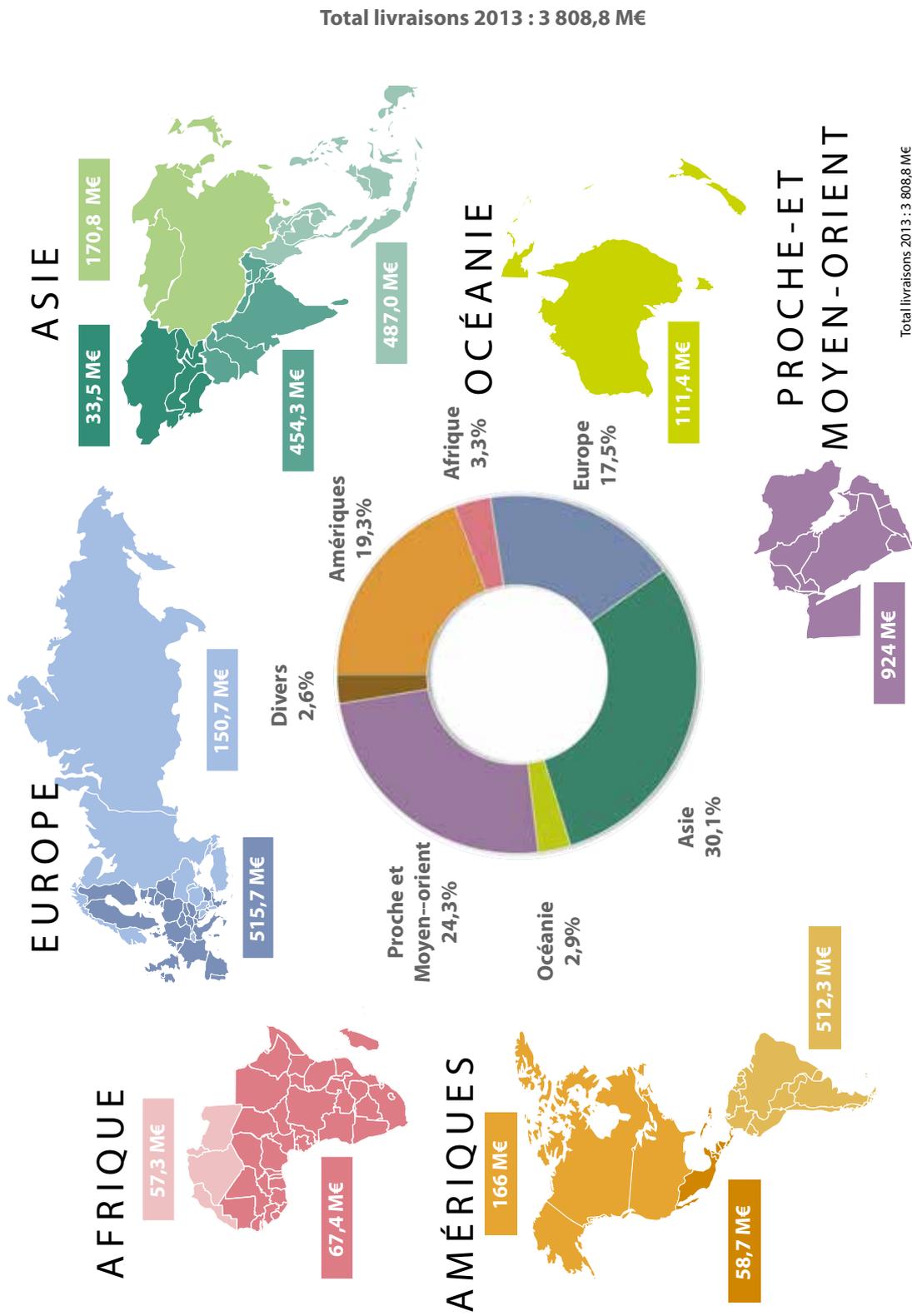
ML20 : matériel cryogénique

ML21 : logiciels

ML22 : technologies

5.2.4 La répartition des prises de commandes et livraisons françaises par région géographique





Source : DGA/DI.

Répartition du total des prises de commandes et des livraisons françaises (période comprise entre 2009 et 2013) par région géographique

en M€ courants, cumulés

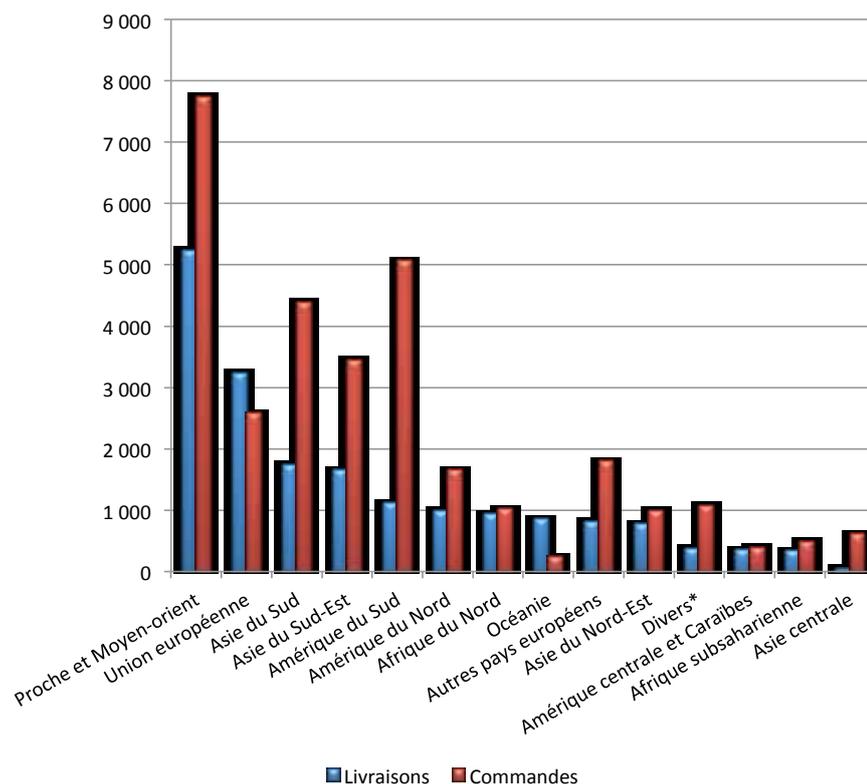
Zone géographique ⁽¹⁾	Commandes		Livraisons	
	Total	%	Total	%
Afrique du Nord	1 021	3,2	940	5,1
Afrique subsaharienne	489	1,6	341	1,8
Amérique du Nord	1 655	5,3	996	5,4
Amérique centrale et Caraïbes	391	1,2	354	1,9
Amérique du Sud	5 064	16,1	1 113	6,0
Asie centrale	613	1,9	55	0,3
Asie du Nord-Est	993	3,2	770	4,2
Asie du Sud-Est	3 451	11,0	1 653	8,9
Asie du Sud	4 392	13,9	1 746	9,5
Proche et Moyen-Orient	7 737	24,6	5 230	28,3
Union européenne	2 577	8,2	3 235	17,5
Autres pays européens	1 792	5,7	812	4,4
Océanie	237	0,8	850	4,6
Divers*	1 079	3,4	380	2,1
Total	31 490	100,0	18 475	100,0

(1) Les zones géographiques prises en compte correspondent à celles définies en commun avec nos partenaires européens dans le cadre du groupe de coopération en matière d'armement (COARM) et incluent tous les États membres ou associés à l'Onu. (Rapport au Parlement 2014 sur les exportations d'armement de la France)

* Organisations internationales, États non membres de l'Onu.

Source : Rapport au Parlement 2014, DGA/DI.

Répartition du total des prises de commandes et des livraisons françaises de 2009 à 2013 par région géographique



Source : Rapport au Parlement 2014, DGA/DI.

5.3 La Recherche et développement (R&D)

L'effort de Recherche et développement (R&D) du ministère de la Défense est appréhendé de deux façons, correspondant à des périmètres différents :

- l'agrégat R&T (Recherche et technologie) mesure l'effort consenti en amont des programmes d'armement. Il correspond à l'activité qui permet, en s'appuyant sur les travaux réalisés dans le secteur civil, d'acquérir l'expertise, les connaissances et les capacités scientifiques, techniques et industrielles nécessaires à la définition et au lancement des programmes d'armement ;
- l'agrégat études de défense concerne seulement la recherche et n'inclut pas le développement ;
- l'agrégat R&D comprend la R&T/études de défense et les travaux de développement des matériels, dont ceux des programmes d'armement déjà lancés.

Les montants correspondant à la R&T et la R&D sont inscrits en crédits de paiement de la Loi de finances initiale (LFI) du budget de la Défense.

Effort de R&D de défense Crédits de paiement (hors recettes exceptionnelles)

en Md€ / TTC

Années	R&D	dont Études de défense	dont Développement
2011	3,28	1,65	1,63
2012	3,44	1,64	1,80
2013	3,28	1,73	1,55
2014	3,56	1,73	1,84
2015	3,64	1,59	2,05

Sources : lois de finances initiales.

Recherche duale

Le programme 191 « Recherche duale » concerne des domaines de recherche dont les applications sont autant civiles que militaires. Il vise à maximiser les retombées civiles de la recherche de défense, et inversement, à faire bénéficier la défense des avancées civiles.

Crédits de paiement

en M€ TTC	2012	2013	2014	2015
Sciences du vivant	11,8	11,8	10,9	11,8
Sciences et techniques de l'information et de la communication	3,5	3,5	3,5	3,5
Domaine aérospatial	159,4	158,8	158,8	158,8
Autres recherches et développements technologiques duaux	18,1	18,1	18,0	18,0
Total (P 191)	192,8	192,2	191,2	192,1

Sources : lois de finances initiales.

6. COMPARAISONS INTERNATIONALES: LA DÉFENSE DANS LES GRANDS PAYS INDUSTRIALISÉS

Ce chapitre présente une comparaison des dépenses et des effectifs de défense des principaux partenaires de la France (Allemagne, Espagne, États-Unis, Italie et Royaume-Uni).

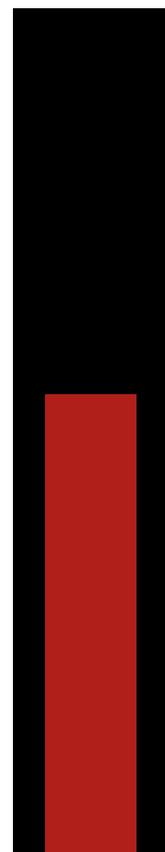
Plusieurs définitions de l'« effort de défense » sont possibles. Elles peuvent être plus ou moins pertinentes lorsqu'il s'agit de procéder à des comparaisons internationales.

Il existe, au moins, trois périmètres différents pour mesurer l'effort français en 2014¹ :

- le périmètre du ministère de la Défense (LFI) : 42 Md€ et 2 % du PIB ;
- le périmètre Otan (c'est-à-dire défense hors Anciens combattants), pensions comprises (dit V1) : 39,2 Md€, soit 1,8 % du PIB ;
- le périmètre Otan, hors pensions (dit V2) : 31,4 Md€, soit 1,5 % du PIB.

Dans le but de comparer les pays sur leurs activités strictement militaires, et du fait de régimes de pensions différents entre pays, l'on retient dans ce chapitre le périmètre le plus restreint (V2).

(1) Au 31 décembre 2014



6.1 Les dépenses de défense en norme Otan

Évolution des budgets de défense en volume et en structure Otan (hors pensions)

montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat France

en Md€ constants 2014

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni*	Espagne	Italie	États-Unis*
2006	38,4 ⁽¹⁾	30,0	46,8	11,7	25,6 ⁽²⁾	518,2
2007	38,1	30,8	49,1	12,0	20,4	532,2
2008	37,2	32,9	51,1	12,3	21,5	659,0
2009	33,8	33,4	49,4	11,5	19,7	670,9
2010	33,5	33,8	49,2	10,4	19,2	631,9
2011	32,1	33,0	47,5	9,7	19,3	627,2
2012	32,0	34,2	43,1	10,7	18,0	594,8
2013	31,7	33,5	44,4	9,0	16,5	576,2
2014	31,4	32,4	39,6	11,8	15,9	490,1

NB : toutes les données monétaires sont converties en parité de pouvoir d'achat (voir glossaire) de l'euro en France. Les données concernant les dépenses de défense représentent les paiements effectués ou devant l'être au cours de l'exercice financier.

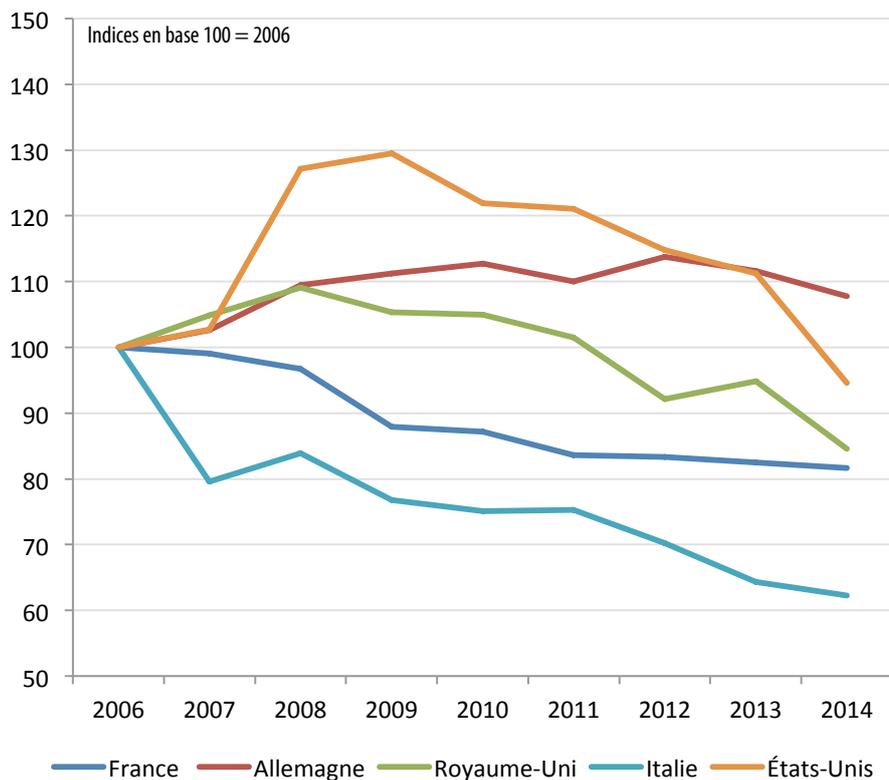
Source : Otan - Mémoire statistique de décembre 2014.

(1) À partir de 2009, les dépenses de défense incluent uniquement les éléments déployables de la Gendarmerie nationale.

(2) À partir de 2007, les dépenses de défense incluent uniquement les éléments déployables des Carabiniers.

Évolution des budgets de défense en norme Otan (hors pensions)

montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat



Source : Otan - Mémoire statistique de décembre 2014.

Part des dépenses de défense (hors pensions) dans le PIB en norme Otan

à partir des monnaies courantes, en %

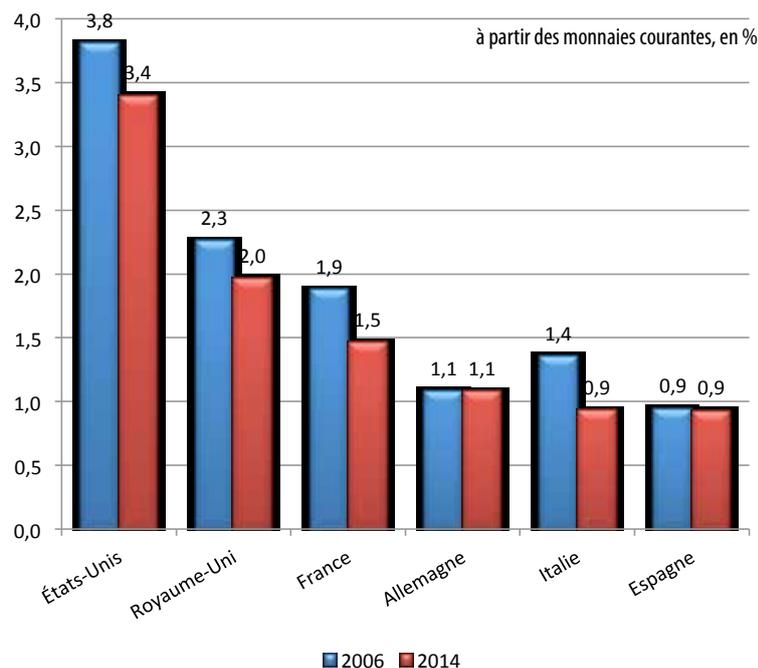
Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2006	1,88	1,08	2,26	0,94	1,35	3,81
2007	1,82	1,06	2,29	0,95	1,06	3,85
2008	1,77	1,11	2,42	0,96	1,13	4,76
2009	1,66	1,20	2,51	0,93	1,12	5,01
2010	1,61	1,17	2,51	0,84	1,07	4,61
2011	1,51	1,11	2,43	0,77	1,07	4,55
2012	1,50	1,14	2,20	0,86	1,02	4,25
2013	1,48	1,13	2,25	0,73	0,96	4,05
2014	1,46	1,08	1,96	0,93	0,93	3,40

NB : toutes les données monétaires sont converties en parité de pouvoir d'achat (voir glossaire) de l'euro en France.

Les données concernant les dépenses de défense représentent les paiements effectués ou devant l'être au cours de l'exercice financier.

Source : Otan - Mémorandum statistique de décembre 2014.

Part des dépenses de défense (hors pensions) dans le PIB en norme Otan



Source : Otan - Mémorandum statistique de décembre 2014.

Dépenses de défense par habitant (hors pensions) en norme Otan

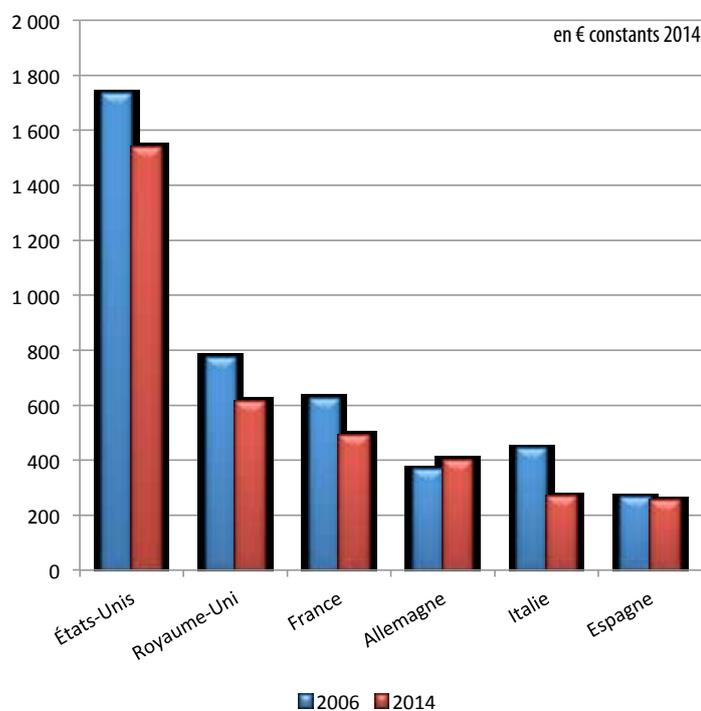
montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat France
en € constants 2014

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2006	626,0	364,8	773,2	263,7	441,2	1 733,5
2007	616,3	374,9	805,4	266,4	350,1	1 762,7
2008	598,3	400,7	832,2	267,9	366,2	2 162,7
2009	541,2	408,4	798,8	248,7	333,5	2 182,6
2010	533,7	414,0	789,9	223,5	325,0	2 040,3
2011	509,4	411,3	751,2	208,4	324,6	2 010,8
2012	505,3	424,2	677,1	229,6	302,9	1 893,4
2013	498,0	414,7	693,0	192,8	276,0	1 821,4
2014	490,7	399,9	614,0	253,5	265,9	1 538,7

Les données concernant les dépenses de défense représentent les paiements effectués ou devant l'être au cours de l'exercice financier.
NB : toutes les données monétaires sont converties en parité de pouvoir d'achat (voir glossaire) de l'euro en France.

Source : Otan - Mémoire statistique de décembre 2014.

Dépenses de défense par habitant (hors pensions) en norme Otan montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat



Source : Otan - Mémoire statistique de décembre 2014.

6.1.1 L'évolution des dépenses de fonctionnement en norme Otan

Dans la définition Otan, les dépenses de « fonctionnement » regroupent :

- les dépenses de personnel (hors pensions) ;
- le hors équipement ;
- les munitions ;
- l'Entretien programmé du personnel (EPP) ;
- l'Entretien programmé du matériel (EPM).

Dépenses de fonctionnement en volume et en norme Otan (hors pensions)

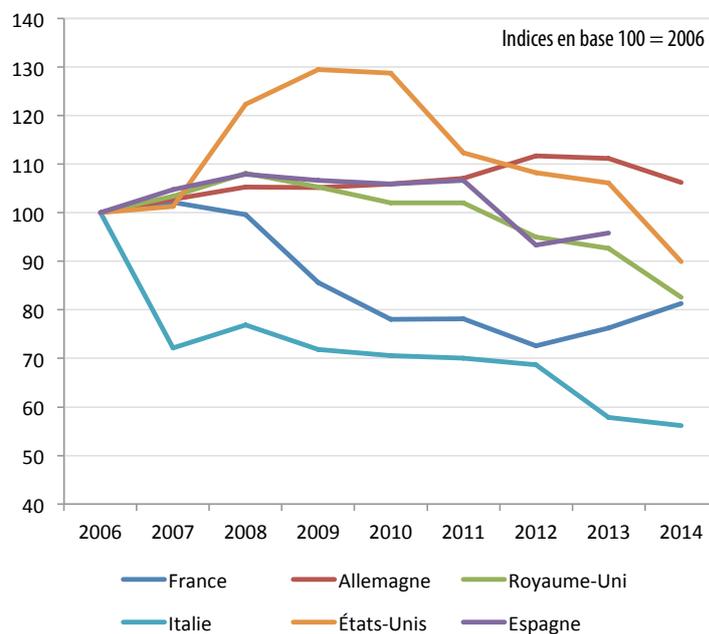
montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat France
en Md€ constants 2014

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2006	25,5	23,3	35,0	8,2	22,9	382,0
2007	26,0	23,9	36,2	8,5	16,5	386,9
2008	25,4	24,5	37,9	8,8	17,6	467,5
2009	21,8	24,5	36,9	8,7	16,4	494,7
2010	19,9	24,7	35,8	8,6	16,1	491,8
2011	19,9	24,9	35,8	8,7	16,0	429,2
2012	18,5	26,0	33,3	7,6	15,7	413,4
2013	19,4	25,9	32,5	7,8	13,2	405,4
2014	20,7	24,7	28,9	n.c	12,8	343,5

n.c : non connu.

Source : Otan - Mémoire statistique de décembre 2014.

Dépenses de fonctionnement en norme Otan (hors pensions) montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat France



Source : Otan - Mémoire statistique de décembre 2014.

Part des dépenses de fonctionnement (hors pensions) dans le PIB en norme Otan

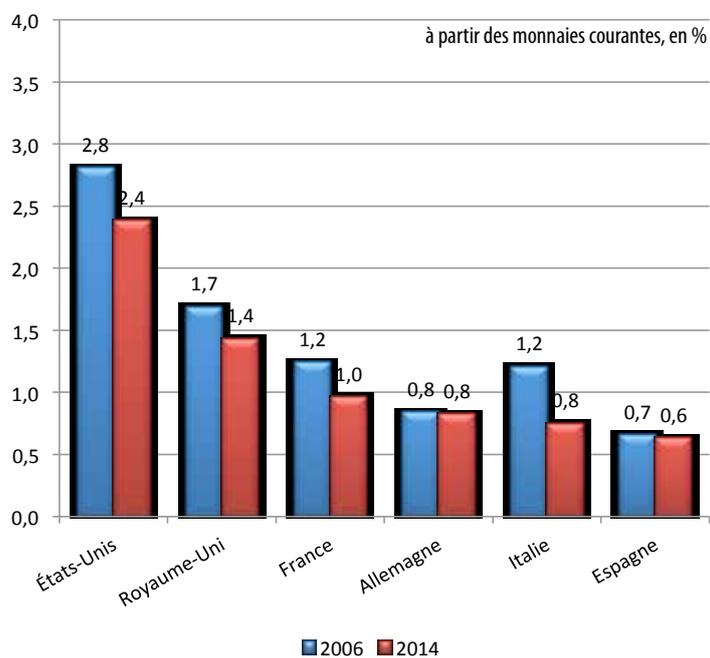
à partir des monnaies courantes, en %

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2006	1,24	0,84	1,69	0,66	1,21	2,81
2007	1,24	0,83	1,69	0,67	0,86	2,80
2008	1,21	0,83	1,79	0,69	0,92	3,37
2009	1,07	0,88	1,88	0,70	0,93	3,70
2010	0,96	0,86	1,82	0,69	0,89	3,59
2011	0,94	0,84	1,83	0,69	0,89	3,12
2012	0,87	0,87	1,70	0,61	0,89	2,95
2013	0,91	0,87	1,64	0,63	0,77	2,85
2014	0,97	0,83	1,43	n.c	0,75	2,38

n.c : non connu.

Source : Otan - Mémoire statistique de décembre 2014.

Part des dépenses de fonctionnement (hors pensions) dans le PIB en norme Otan



* Chiffres 2013 pour l'Espagne

Source : Otan - Mémoire statistique de décembre 2014.

Dépenses de fonctionnement par habitant (hors pensions) en norme Otan

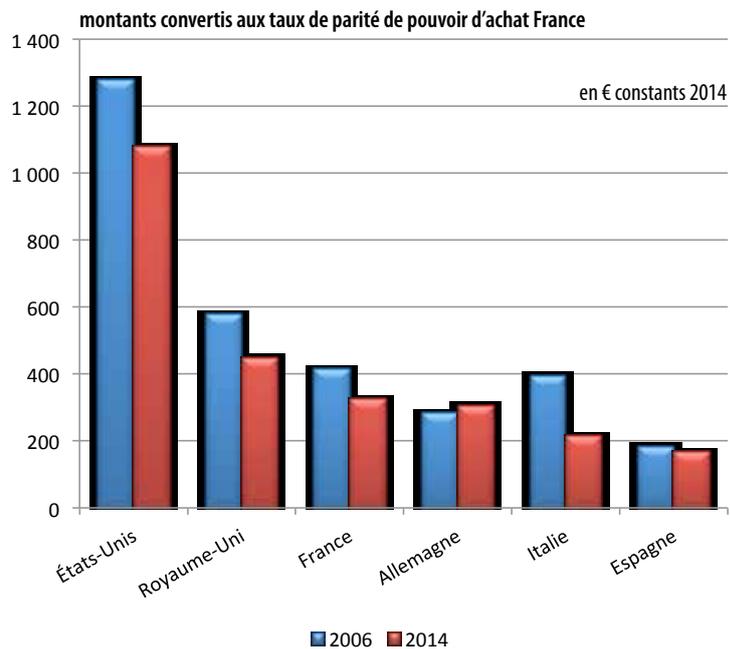
montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat France
en € constants 2014

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2006	414,8	282,8	578,1	183,9	393,9	1278,0
2007	421,2	291,0	593,6	189,0	283,3	1281,5
2008	408,3	299,0	616,6	191,4	299,8	1534,2
2009	348,9	299,3	596,7	187,7	278,3	1609,4
2010	316,9	301,7	574,2	185,5	272,6	1587,8
2011	315,7	310,3	564,9	186,1	269,9	1375,9
2012	291,7	323,1	522,1	162,8	264,4	1316,0
2013	305,1	320,5	506,5	167,6	221,7	1281,4
2014	323,7	305,7	448,4	n.c	214,2	1078,4

n.c : non connu.

Source : Otan - Mémoire statistique de décembre 2014.

Dépenses de fonctionnement par habitant (hors pensions) en norme Otan



* Chiffres 2013 pour l'Espagne

Source : Otan - Mémoire statistique de décembre 2014.

Dépenses de fonctionnement rapportées aux effectifs totaux de la défense Budget en norme Otan (hors pensions)

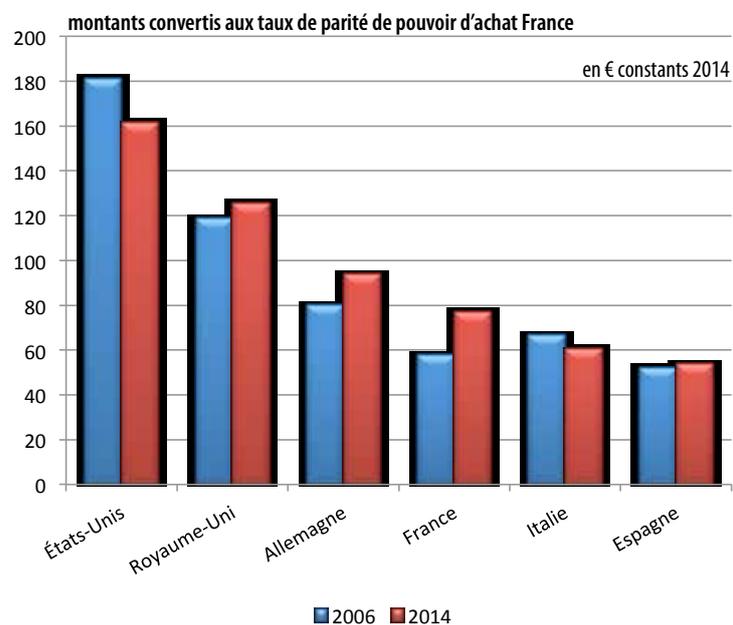
montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat France
en € constants 2014

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2006	57,8	79,9	118,5	52,0	66,6	181,3
2007	59,6	85,2	127,3	54,3	72,3	188,4
2008	59,5	85,0	135,5	56,7	77,3	221,1
2009	70,5	86,2	131,3	54,5	71,6	228,0
2010	66,1	89,0	126,8	54,9	71,9	224,4
2011	67,7	82,8	134,4	57,2	71,5	192,2
2012	65,0	91,8	132,8	51,3	71,2	188,0
2013	70,4	94,6	135,4	53,6	61,1	188,8
2014	77,2	93,9	125,6	n.c	60,4	161,7

n.c : non connu.

Source : Otan - Mémoire statistique de décembre 2014.

Dépenses de fonctionnement rapportées aux effectifs totaux de la défense Budget en norme Otan (hors pensions)



* Chiffres 2013 pour l'Espagne

Source : Otan - Mémoire statistique de décembre 2014.

6.1.2 L'évolution des dépenses en capital en norme Otan

Les dépenses en capital comprennent les acquisitions d'équipements d'importance majeure (missiles conventionnels, armes nucléaires, avions, artillerie, véhicules de combat, armement léger, navires, etc.), les constructions de bâtiments et d'infrastructures militaires, les transferts à l'Otan ainsi que les dépenses de R&D pour les équipements d'importance majeure.

Nota : Les séries historiques concernant la France ont été rétropolées «Hors gendarmerie», elles ne sont donc pas directement comparables à celles figurant dans les éditions précédentes de cet annuaire. Pour l'Italie, les dépenses correspondant au budget des forces de police à statut militaire (carabinieri) sont toujours prises en compte à hauteur de 15%.

Dépenses en capital en volume et en norme Otan

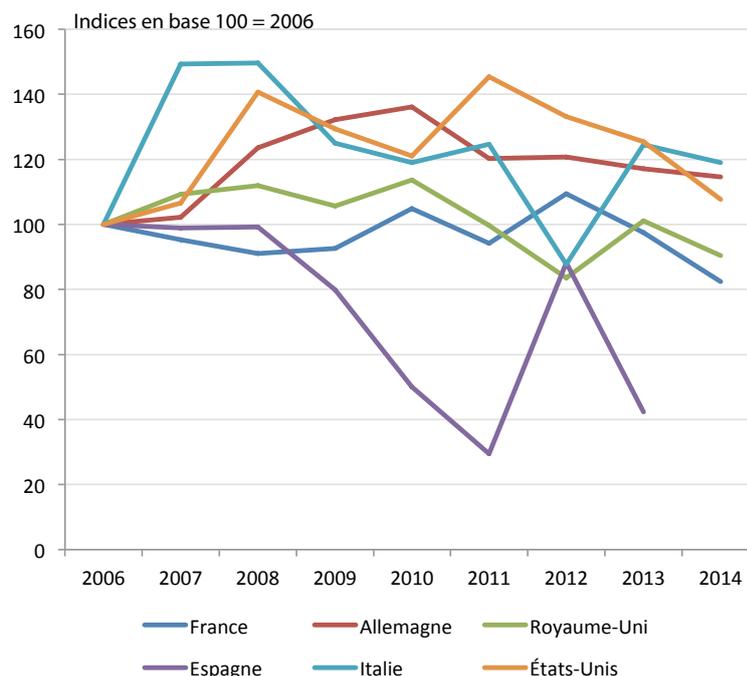
montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat France
en Md€ constants 2014

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2006	13,0	6,7	11,8	3,5	2,6	136,2
2007	12,3	6,9	12,9	3,5	3,9	145,3
2008	11,8	8,3	13,2	3,5	3,9	191,5
2009	12,0	8,9	12,5	2,8	3,3	176,2
2010	13,6	9,2	13,4	1,8	3,1	164,9
2011	12,2	8,1	11,8	1,0	3,2	198,1
2012	14,2	8,1	9,9	3,1	2,3	181,4
2013	12,6	7,9	12,0	1,5	3,2	170,8
2014	10,7	7,7	10,7	n.c	3,1	146,6

n.c : non connu.

Source : Otan - Mémorandum statistique de décembre 2014.

Dépenses en capital en volume et en norme Otan



Source : Otan - Mémorandum statistique de décembre 2014.

Part des dépenses en capital dans le PIB en norme Otan

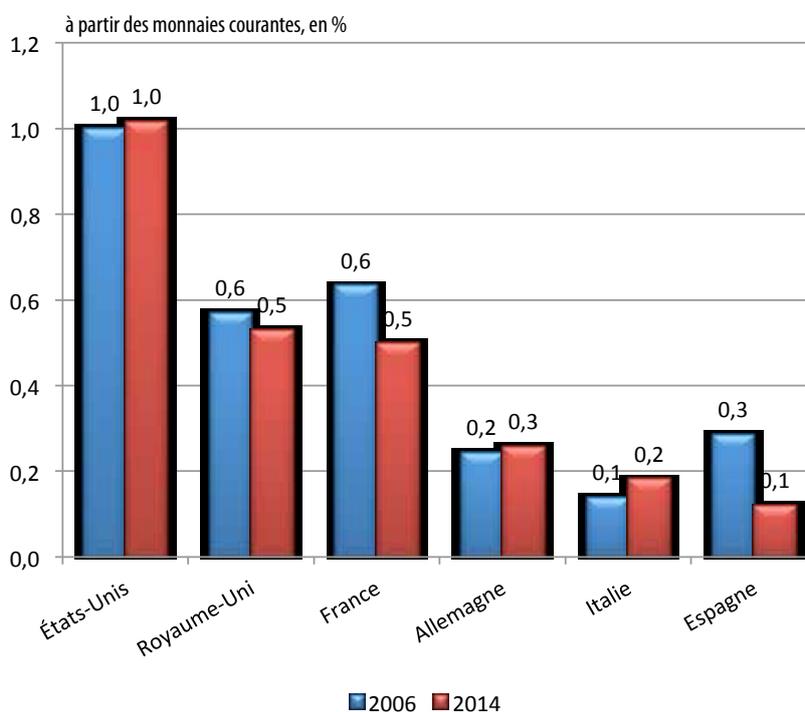
à partir des monnaies courantes, en %

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2006	0,63	0,24	0,57	0,29	0,14	1,00
2007	0,59	0,24	0,60	0,27	0,20	1,05
2008	0,56	0,28	0,63	0,27	0,20	1,38
2009	0,59	0,32	0,64	0,23	0,18	1,32
2010	0,65	0,32	0,69	0,14	0,17	1,20
2011	0,58	0,27	0,60	0,08	0,18	1,44
2012	0,67	0,27	0,50	0,25	0,13	1,29
2013	0,59	0,27	0,60	0,12	0,19	1,20
2014	0,50	0,26	0,53	n.c	0,18	1,02

n.c : non connu.

Source : Otan - Mémorandum statistique de décembre 2014.

Part des dépenses en capital dans le PIB en norme Otan



* Chiffres 2013 pour l'Espagne.

Source : Otan - Mémorandum statistique de décembre 2014.

Dépenses en capital par habitant en norme Otan

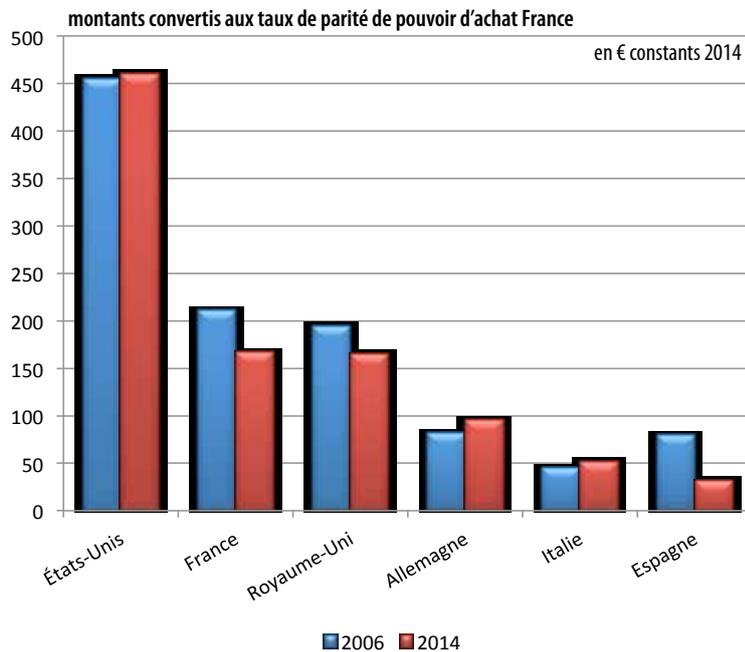
montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat France
en € constants 2014

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2006	211,2	81,9	195,1	79,8	44,9	455,5
2007	199,8	83,9	211,7	77,4	66,8	481,2
2008	190,0	101,6	215,5	76,4	66,4	628,5
2009	192,3	109,0	202,1	61,0	55,2	573,3
2010	216,8	112,3	215,7	38,0	52,4	532,3
2011	193,7	101,0	186,3	22,3	54,7	634,9
2012	223,7	101,1	155,0	66,8	38,5	577,3
2013	198,6	97,8	186,5	32,2	54,3	540,0
2014	167,0	95,5	165,6	n.c	51,7	460,2

n.c : non connu.

Source : Otan - Mémoire statistique de décembre 2014.

Dépenses en capital par habitant en norme Otan



* Chiffres 2013 pour l'Espagne.

Source : Otan - Mémoire statistique de décembre 2014.

Dépenses en capital rapportées aux effectifs totaux de la défense Budget en norme Otan (hors pensions)

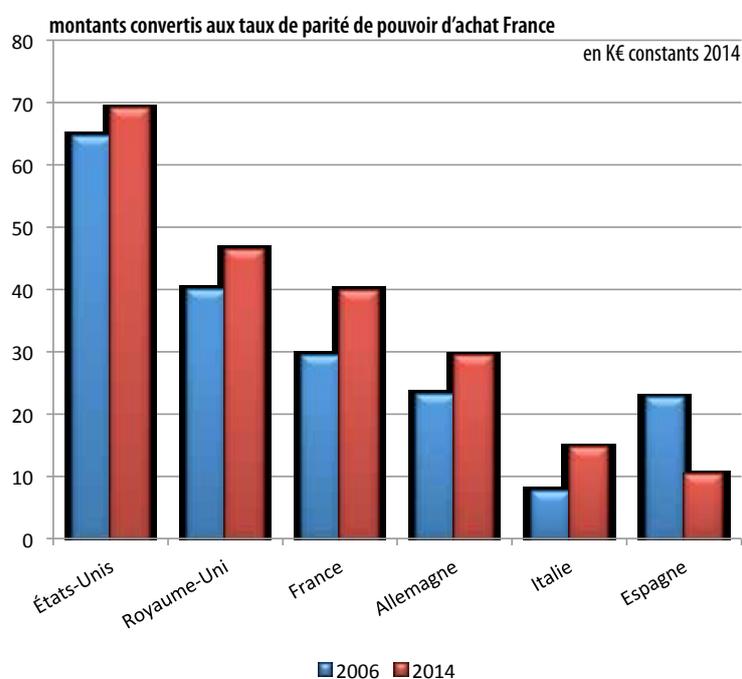
montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat France
en K€ constants 2014

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2006	29,4	23,2	40,0	22,6	7,6	64,6
2007	28,3	24,6	45,4	22,2	17,1	70,7
2008	27,7	28,9	47,3	22,6	17,1	90,6
2009	38,8	31,4	44,5	17,7	14,2	81,2
2010	45,2	33,1	47,6	11,3	13,8	75,2
2011	41,6	27,0	44,3	6,9	14,5	88,7
2012	49,9	28,7	39,4	21,0	10,4	82,5
2013	45,8	28,9	49,9	10,3	15,0	79,6
2014	39,8	29,3	46,4	n.c	14,6	69,0

n.c : non connu.

Source : Otan - Mémorandum statistique de décembre 2014.

Dépenses en capital rapportées aux effectifs totaux de la défense



* Chiffres 2013 pour l'Espagne.

Source : Otan - Mémorandum statistique de décembre 2014.

6.2 Comparaison internationale des effectifs de la défense : personnel civil et militaire

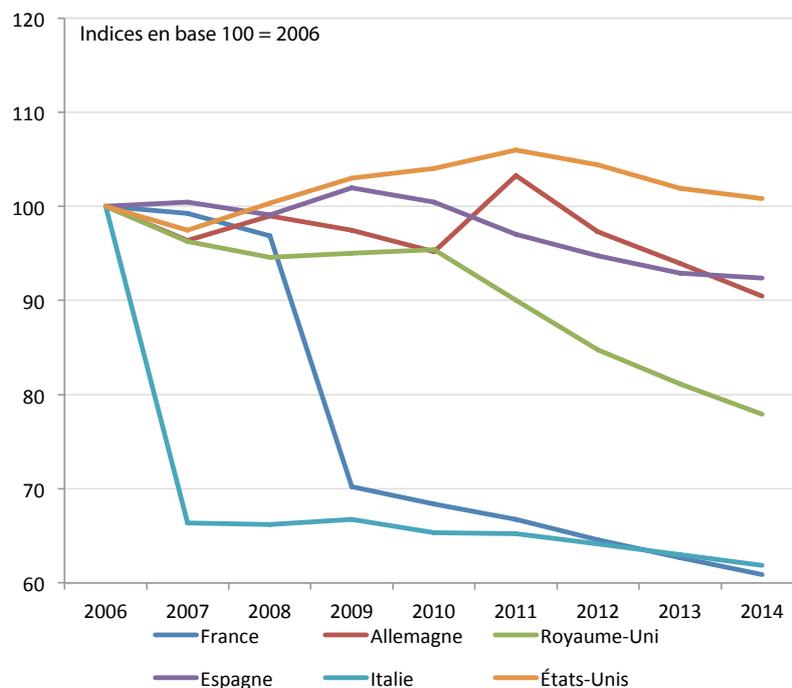
milliers, fin d'année **Évolution des effectifs totaux de la défense au sens de l'Otan**

Année	France ⁽¹⁾	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie ⁽²⁾	États-Unis
2006	440,3	291,3	295,5	156,7	343,6	2 107,0
2007	437,0	280,8	284,5	157,4	228,1	2 053,7
2008	426,4	288,3	279,5	155,3	227,5	2 114,2
2009	309,2	283,9	280,8	159,7	229,3	2 170,1
2010	301,1	277,2	282,0	157,4	224,6	2 191,7
2011	293,9	300,9	266,0	152,0	224,1	2 232,4
2012	284,3	283,5	250,5	148,4	220,5	2 199,4
2013	276,0	273,7	239,7	145,6	216,5	2 147,4
2014	268,0	263,6	230,3	144,8	212,5	2 124,1

(1) À partir de 2009, les chiffres incluent uniquement les éléments déployables de la Gendarmerie nationale.

(2) À partir de 2007, les chiffres incluent uniquement les éléments déployables des Carabinieri.

Évolution des effectifs totaux de la défense au sens de l'Otan



Source : Otan - Mémorandum statistique de décembre 21014.

6.2.1 Les effectifs militaires en norme Otan

Évolution des effectifs militaires, au sens de l'Otan

milliers, fin d'année

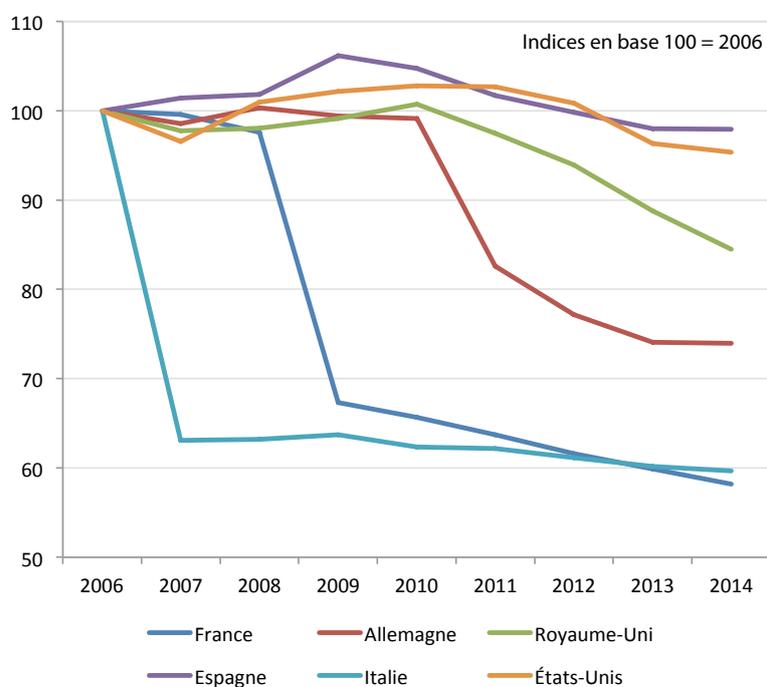
Année	France ⁽¹⁾	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie ⁽²⁾	États-Unis
2006	355,8	248,4	196,3	124,8	309,1	1 387,8
2007	354,4	244,9	191,9	126,6	195,0	1 339,9
2008	347,2	249,2	192,5	127,1	195,4	1 401,4
2009	239,5	247,0	194,6	132,5	197,0	1 418,2
2010	233,6	246,2	197,8	130,7	192,6	1 427,0
2011	226,7	205,2	191,3	126,9	192,2	1 425,0
2012	219,2	191,7	184,4	124,6	188,9	1 399,6
2013	213,1	184,0	174,3	122,3	185,9	1 336,7
2014	207,0	183,7	165,8	122,2	184,4	1 323,3

Source : Otan - Mémorandum statistique de décembre 2014.

(1) À partir de 2009, les chiffres incluent uniquement les éléments déployables de la Gendarmerie nationale.

(2) À partir de 2007, les chiffres incluent uniquement les éléments déployables des Carabinieri.

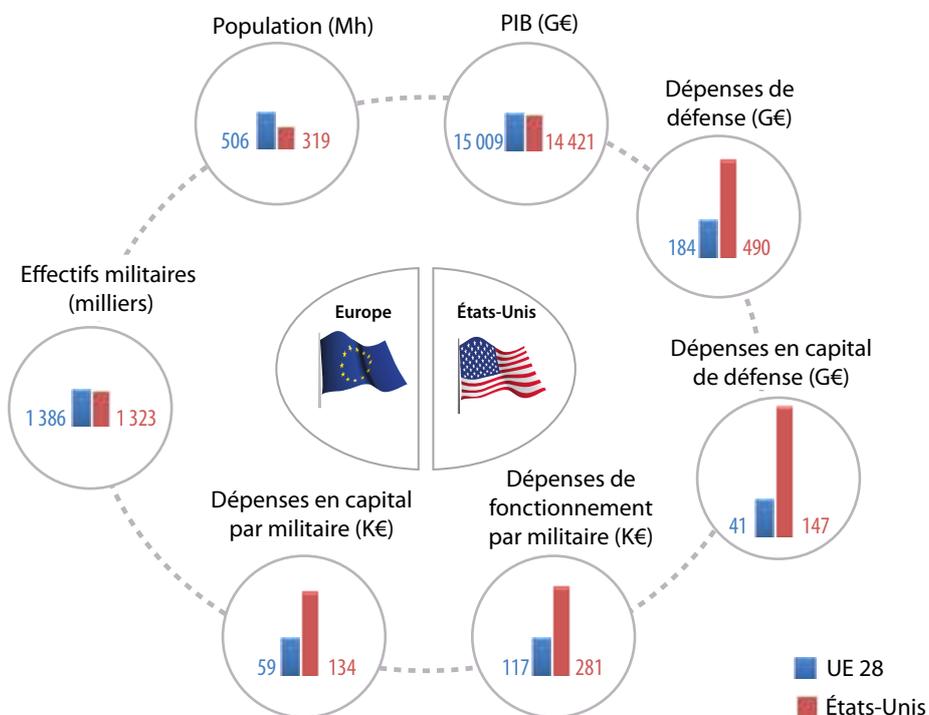
Évolution des effectifs militaires, au sens de l'Otan



Source : Otan - Mémorandum statistique de décembre 2014.

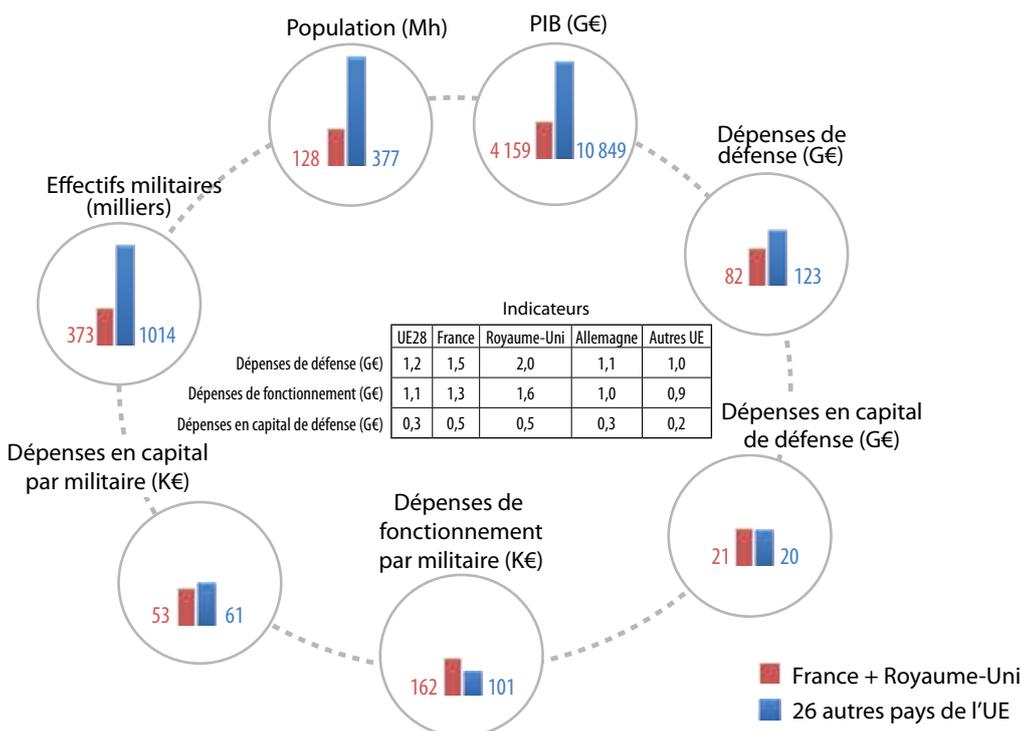
6.3 L'effort de défense dans l'Union européenne

L'asymétrie de l'effort de défense entre l'Union européenne et les États-Unis



Données 2014 exprimées en parité de pouvoir d'achat France (hors pensions)

Les disparités des efforts de défense au sein de l'Union Européenne



Données 2014 exprimées en parité de pouvoir d'achat France (hors pensions)

Source : Otan - Mémorandum statistique de décembre 2014.

**Dépenses de défense*
(hors pensions) en 2014**

en Md€ PPA France

Autriche	2,4
Belgique	2,9
Bulgarie	1,4
Croatie	1,0
Chypre	0,4
République tchèque	2,3
Danemark	2,6
Estonie	0,6
Finlande	2,2
France	31,4
Allemagne	32,4
Grèce	3,8
Hongrie	1,6
Irlande	0,9
Italie	15,9
Lettonie	0,3
Lituanie	0,6
Luxembourg	0,2
Malte	0,1
Pays-Bas	6,6
Pologne	12,0
Portugal	2,1
Roumanie	3,3
Slovaquie	1,1
Slovénie	0,4
Espagne	11,8
Suède	4,1
Royaume-Uni	39,6
UE(28)	184,0

**Dépenses de défense*
(hors pensions) en 2014**

en % du PIB

Chypre	2,08
Royaume-Uni	1,96
Estonie	1,96
Grèce	1,60
Pologne	1,53
France	1,46
Bulgarie	1,41
Croatie	1,33
Danemark	1,28
Finlande	1,22
Suède	1,17
Allemagne	1,08
Roumanie	1,04
Pays-Bas	0,99
République tchèque	0,94
Italie	0,93
Espagne	0,93
Portugal	0,92
Slovaquie	0,88
Lituanie	0,87
Lettonie	0,87
Slovénie	0,83
Hongrie	0,81
Autriche	0,78
Belgique	0,76
Malte	0,62
Irlande	0,52
Luxembourg	0,41
UE(28)	1,16

Dépenses d'équipement
en 2014**

en M€ PPA France

Royaume-Uni	11 766
France	11 749
Allemagne	7 395
Pologne	3 506
Italie	3 272
Espagne	1 710
Pays-Bas	1 518
Roumanie	1 084
Grèce	956
Danemark	393
Portugal	335
République tchèque	283
Hongrie	216
Belgique	183
Slovaquie	150
Estonie	103
Lituanie	101
Croatie	97
Luxembourg	65
Lettonie	38
Bulgarie	34
Slovénie	6
Autriche	n.d
Chypre	n.d
Finlande	n.d
Irlande	n.d
Malte	n.d
Suède	n.d
UE(28)	43 249

n.d : non disponible.

* Chiffres estimés pour : Autriche, Chypre, Finlande, Irlande, Malte, Suède

** Les dépenses d'équipement comprennent le matériel d'importance majeure et les R&D affectées à l'équipement d'importance majeure

Source : Otan - Mémoire statistique de décembre 2014.

Dépenses d'équipement
de défense en 2014**

en % des dépenses totales de défense

Luxembourg	31,6
France	31,0
Roumanie	27,1
Royaume-Uni	24,6
Pologne	24,3
Grèce	21,0
Pays-Bas	19,2
Allemagne	18,9
Italie	17,0
Estonie	14,8
Lituanie	14,6
Portugal	13,1
Danemark	12,3
Slovaquie	11,3
Hongrie	11,1
République tchèque	10,0
Lettonie	9,0
Croatie	8,4
Belgique	5,2
Bulgarie	1,9
Slovénie	1,2
Espagne	0,0
Autriche	n.d
Chypre	n.d
Finlande	n.d
Irlande	n.d
Malte	n.d
Suède	n.d
UE(28)	14,8

Effectifs militaires en 2014

en milliers de personnes, fin d'année

France	207,0
Italie	184,4
Allemagne	183,7
Royaume-Uni	165,8
Espagne	122,2
Grèce	106,7
Pologne	100,0
Roumanie	69,2
Pays-Bas	42,2
Belgique	30,0
Portugal	30,0
Bulgarie	27,3
République tchèque	22,0
Hongrie	18,3
Danemark	17,8
Slovaquie	16,2
Croatie	15,7
Lituanie	8,8
Slovénie	6,9
Estonie	6,2
Lettonie	5,0
Luxembourg	0,9
Autriche	n.d
Chypre	n.d
Finlande	n.d
Irlande	n.d
Malte	n.d
Suède	n.d
UE(28)	1 386,3

n.d : non disponible.

** Les dépenses d'équipement comprennent le matériel d'importance majeure et les R&D affectées à l'équipement d'importance majeure

Source : Otan - Mémorandum statistique de décembre 2014.

6.4 Les coûts de la politique internationale du ministère de la défense

Coûts des opérations extérieures (OPEX)

M€	2012	2013	2012 / 2013 (%)
Union Européenne	30	19	-35,9
OTAN	525	283	-46,1
ONU	76	56	-26,0
Accord unilatéral	193	844	338,0
Autres	49	48	-3,2
Total	873	1 250	43,1

Source : EMA/PPE

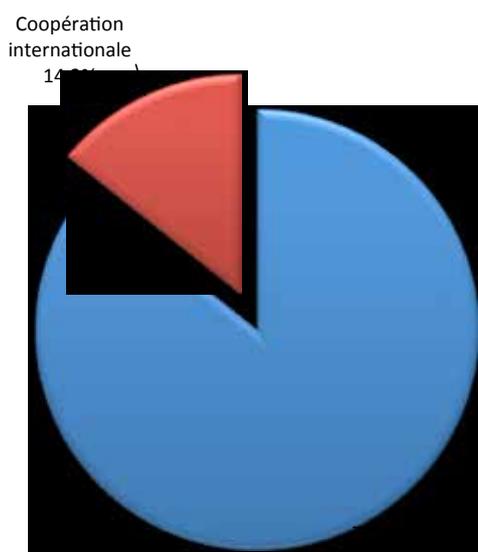
Coûts de la coopération internationale

M€	2012	2013	2014
Coopération bilatérale	39,2	39,1	40,1
OTAN	131,6	144,1	155,3
OCCAR*	13,0	11,5	9,6
UE	12,0	12,1	12,1
Total	195,8	206,8	217,1

* Budget administratif

Source : EMA/PPE

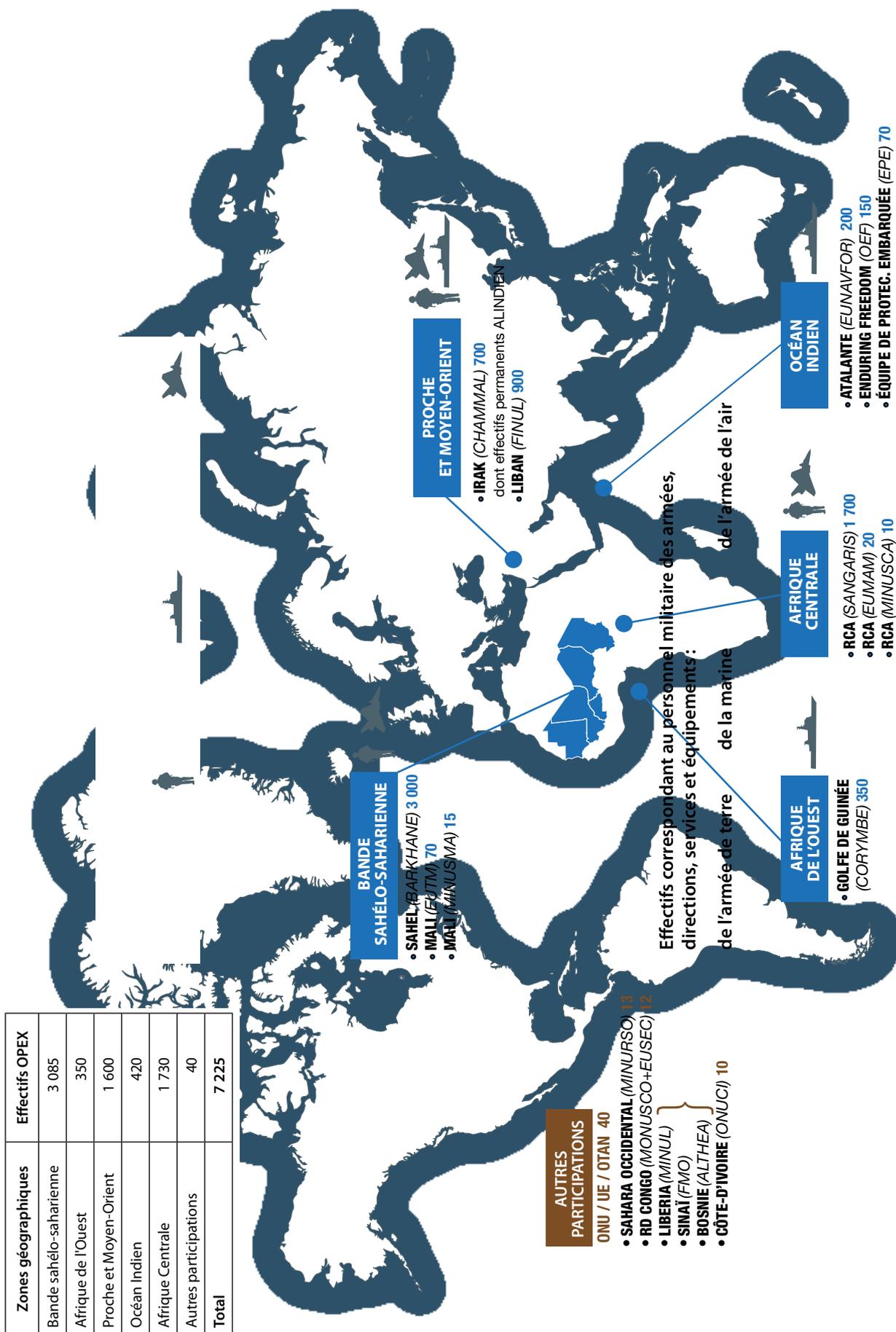
Répartition des coûts par nature en 2013



Source : EMA/PPE

6.5 Les forces françaises déployées hors du territoire national

Forces françaises en opération extérieure (20 avril 2015)



GLOSSAIRE, SOURCES ET SIGLES



I. GLOSSAIRE

Administrations publiques (APU)

Ensemble des unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales. Elles tirent la majeure partie de leurs ressources de contributions obligatoires.

Le secteur des administrations publiques comprend les administrations publiques centrales, les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale.

Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD)

La BITD recense les entreprises qui contribuent de façon directe ou indirecte au développement, à la production ou au maintien en condition opérationnelle des armements en France.

Le répertoire identifie des unités légales. Il est constitué à partir d'informations, soit disponibles au sein du Ministère (Chorus Défense, Programmes Otan et OCCAr), soit communiquées par les sept maîtres d'œuvre industriels (Airbus Group, Dassault Aviation, DCNS, MBDA, Nexter Systems, Safran et Thales) et le CEA/DAM, soit communiquées par la direction générale des Douanes (entreprises actives dans le commerce des matériels de guerre), soit enfin par appariement (SIREN) avec les statistiques économiques et financières des bases de données entreprises de l'INSEE (après accord du Comité du Secret, CNIS).

Par application de différents filtres, les unités légales de la BITD sont extraites de Sandie. Elles sont ensuite appréhendées sous l'angle des entreprises. Selon la définition de l'INSEE, une entreprise est l'unité légale, ou la combinaison d'unités légales, qui jouit d'une certaine autonomie de décision pour l'affectation de ses ressources courantes. Il s'agit d'une vision économique. Elle conduit à regrouper les unités légales qui sont des filiales avec leur maison mère, pour faire une seule entreprise.

Ces entreprises peuvent être marchandes ou non marchandes. Les entreprises marchandes vendent leur production sur le marché à un prix calculé pour couvrir leur coût de production. Les entreprises non marchandes sont des organismes relevant des administrations publiques ou privées (moitié du capital détenu par l'État ou appel à des cotisations privées) et dont le fonctionnement n'est pas financé par une activité marchande (exemples : hôpitaux, instituts de recherche, ministères, CNRS).

Effectifs en équivalent temps plein

Les effectifs civils et militaires figurant dans le 4.1 sont mesurés en « équivalent temps plein annuel » (ETP). Ainsi, un agent ayant travaillé durant 6 mois à temps complet compte pour 0,5 année-travail. Si ce même agent avait été à mi-temps, il aurait compté pour 0,25 année-travail.

Emploi intérieur

L'emploi intérieur, mesuré en nombre de personnes, regroupe toutes les personnes physiques, résidentes ou non, ayant un emploi dans une unité de production résidente. Il inclut les non-résidents et les saisonniers travaillant sur le territoire économique et exclut les résidents travaillant hors du territoire économique. Le nombre d'emplois est une moyenne annuelle. Tous les types d'emploi sont comptabilisés, y compris les emplois précaires. L'emploi intérieur est calculé ici en « personnes physiques ». L'emploi total comprend l'emploi salarié et l'emploi non salarié. L'emploi intérieur en « personnes physiques » comptabilise les personnes occupées à temps plein ou à temps partiel sur des emplois déclarés.

Exportations (au sens des Douanes)

Les Douanes fournissent des statistiques sur les exportations et les importations de matériel militaire. Ces statistiques sont établies sur la base des flux physiques transfrontaliers. Une déclaration mensuelle doit être remplie dans la nomenclature des douanes par les exportateurs. Elle doit fournir leurs livraisons de matériel militaire à l'exportation selon la valeur en euros et les quantités en kilogrammes, et indiquer le pays d'origine et de destination. Ces chiffres ne prennent donc pas en compte les montants des services facturés, ni ceux des prestations associées à la livraison du matériel. Les chiffres établis par le ministère de la Défense sont en général supérieurs à ceux établis par les douanes, l'écart représentant les services.

Enfin, des divergences notables existent sur la répartition par pays destinataire. En effet dans le cas des matériels exportés chez un constructeur étranger, pour être intégrés dans un système qu'il exporte à son tour, les Douanes enregistrent le pays de première exportation et le ministère de la Défense le pays de destination finale, dans la mesure où il privilégie les équilibres stratégiques induits par les transferts d'armements.

FAB et CAF

Traditionnellement, l'enregistrement de la valeur en douane des flux de marchandises à leur passage à la frontière aboutit à deux modes de valorisation :

- FAB (Franco à bord) : prix des biens à la frontière (sortie) du pays exportateur ;
- CAF (Coût, Assurance, Fret) : prix des biens à l'entrée du pays importateur, qui inclut donc éventuellement les frais de transport et d'assurance entre les deux frontières. Ces coûts supplémentaires majorent d'autant le prix FAB de départ.

À partir de cette grille de mesure, deux systèmes concurrents de comptabilisation de la valeur des échanges ont été privilégiés :

- la méthode CAF/FAB, c'est-à-dire CAF pour les importations et FAB pour les exportations, qui présente l'avantage pour un pays considéré de ne comptabiliser les flux qu'à l'entrée et à la sortie de son territoire. Celle-ci a longtemps été privilégiée par la balance commerciale ;
- la méthode FAB/FAB, qui traite les importations comme les exportations (toujours enregistrées FAB). Elle permet de rendre plus homogènes et symétriques les deux flux et d'assurer une meilleure comparabilité au niveau international.

Les comptes nationaux, conjointement avec les Douanes, appliquent désormais le principe de la valorisation FAB/FAB des flux extérieurs, ce qui permet ainsi d'harmoniser les différents modes de comptabilisation des échanges internationaux.

Fonction publique

Le périmètre de la fonction publique renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. La fonction publique se décompose en trois versants :

- la fonction publique de l'État (FPE),
 - la fonction publique territoriale (FPT),
 - la fonction publique hospitalière (FPH).
- Le tracé de chaque versant s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur.

La notion d'emploi dans la fonction publique revêt certaines particularités :

On distingue les salariés de la fonction publique par leur statut de titulaire, non-titulaire, militaire, bénéficiaire de contrat aidé ou « autre catégorie et statut ». Les militaires sont regroupés au sein d'une catégorie unique.

Un titulaire (ou fonctionnaire) est, dans cette publication, un agent civil ayant réussi un concours de la fonction publique ou devenu titulaire à l'issue d'un plan de titularisation. Dans certains cas, un agent

peut être titularisé en catégorie C sans avoir passé de concours.

L'emploi des « autres catégories et statuts » relève de contrats particuliers non régis par les règles de droit commun des agents non titulaires stricto sensu. Cette catégorie recouvre principalement les enseignants d'établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

Loi organique relative aux lois de finances (Lolf)

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la loi organique relative aux lois de finances (Lolf) est le nouveau cadre de gestion pour l'ensemble de l'administration de l'État. La Lolf présente le budget de la défense et des anciens combattants selon une ventilation par destination des crédits, déclinée en missions, programmes et actions. À ce titre, le ministère de la défense est concerné par trois missions : la mission « Défense » proprement dite, la mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation » correspondant au périmètre du budget des anciens combattants, auxquelles s'ajoute le programme « Recherche duale (civile et militaire) » qui s'intègre dans la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur ».

L'État est de plus, tenu de produire annuellement des états financiers, soumis à l'approbation de la Cour des comptes. Le ministère de la défense qui représente la majorité des immobilisations et des stocks de l'État, joue un rôle essentiel dans la qualité comptable de l'État.

Parité de pouvoir d'achat / PPA

La parité de pouvoir d'achat (PPA) est un taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même « panier » de biens et de services. Ce taux de conversion peut être différent du « taux de change » ; en effet, le taux de change d'une monnaie par rapport à une autre reflète leurs valeurs réciproques sur les marchés financiers internationaux et non leurs valeurs intrinsèques pour un consommateur.

Produit intérieur brut aux prix du marché / PIB

Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes.

Il peut se définir de trois manières :

- dans l'optique de la production, le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;
- dans l'optique de la dépense, le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
- dans l'optique du revenu, le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

Les trois modes de calcul aboutissent par définition au même chiffre du PIB, ce qui assure la cohérence entre les différentes approches des comptes nationaux français.

Classification des fonctions des administrations publiques (COFOG)

Les dépenses des administrations publiques sont ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le système de comptes nationaux de 1993 et révisée en 1999 : la COFOG (Classification of the Functions of Government). Cette classification répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité : services publics généraux ; défense ; ordre et sécurité publics ; affaires économiques ; protection de l'environnement ; logement et équipements collectifs ; santé ; loisirs, culture et culte ; enseignement ; protection sociale. Le champ des administrations publiques et le montant des dépenses sont ceux de la comptabilité nationale. Conventionnellement, les dépenses d'intérêts de la dette, lorsque la finalité de ces dépenses d'intérêts ne peut être distinguée, sont comptabilisées dans la fonction « services publics généraux ». Ainsi, les intérêts de la dette de l'État sont comptabilisés en « services publics généraux » alors que ceux payés par les administrations de sécurité sociale sont répartis entre santé et protection sociale, les deux seules fonctions qu'elles servent. L'affectation des dépenses de transfert (transferts courants ou en capital) est faite suivant la dépense qu'elle finance lorsqu'elle est connue. Dans le cas contraire, elle figure conventionnellement en « services publics généraux ».

Nomenclature Défense

02. Défense

02.1 Défense militaire

02.1.0 Défense militaire

- Administration des affaires et services de la défense militaire;
- Fonctionnement des forces de défense terrestres, navales, aériennes et spatiales; génie, transports, transmissions, renseignement, personnel et forces diverses non combattantes; fonctionnement ou soutien des forces de réserve et des forces auxiliaires de la défense nationale.

Sont inclus : bureaux des attachés militaires stationnés à l'étranger; hôpitaux de campagne.

Sont exclus : missions d'aide militaire (02.3.0) ; hôpitaux des bases militaires (07.3) ; Prytanées et écoles militaires dont les programmes d'enseignement sont analogues à ceux des établissements civils correspondants, même si seuls sont admis à en suivre les cours les militaires et les membres de leur famille (09.1), (09.2), (09.3) ou (09.4) ; régimes de retraite des militaires (10.2).10.2).

02.2 Défense civile

02.2.0 Défense civile

Administration des affaires et services de la défense civile; définition de plans d'urgence, organisation d'exercices faisant appel à la participation d'institutions civiles et des populations;

Fonctionnement ou soutien des forces de défense civile.

Sont exclus : services de protection civile (03.2.0); achat et entreposage de vivres, de matériel et d'autres fournitures d'urgence à utiliser en cas de catastrophe en temps de paix (10.9.0).

02.3 Aide militaire à des pays étrangers

02.3.0 Aide militaire à des pays étrangers

Administration de l'aide militaire et fonctionnement des missions d'aide militaire accréditées auprès de gouvernements étrangers ou détachées auprès d'organisations ou d'alliances militaires internationales;

- Aide militaire sous forme de dons (en espèces ou en nature), de prêt (quel que soit le taux d'intérêt) ou de prêt de matériel; contributions aux opérations internationales de maintien de la paix, y compris détachement de personnel.

02.4 R-D concernant la défense

La recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental sont définis dans les catégories (01.4) et (01.5).

02.4.0 R-D concernant la défense

- Administration et fonctionnement des organismes publics qui s'occupent de recherche appliquée et de développement expérimental pour la défense;
- Bourses, prêts et subventions destinés à soutenir la recherche appliquée et le développement expérimental concernant la défense, menés par des organismes ne relevant pas des administrations publiques (instituts de recherche et universités privés, etc.).

Sont exclus : recherche fondamentale (01.4.0).

02.5 Défense n.c.a.

02.5.0 Défense n.c.a.

- Administration, fonctionnement d'activités telles que la définition, l'administration, la coordination et le suivi de politiques, plans, programmes et budgets d'ensemble concernant la défense, ou appui à ces activités ; formulation et application de la législation concernant la défense; mise au point et diffusion d'informations générales, de documentation technique et de statistiques sur la défense, etc.

Sont inclus : affaires et services de défense ne pouvant être rattachés à (02.1), (02.2), (02.3) ou (02.4).

Sont exclus : administration des affaires relatives aux anciens combattants (10.2).

n.c.a. : non connu par ailleurs.

II. SOURCES

B

Bilan social 2013, Direction des ressources humaines du ministère de la Défense, Service de la Politique des Ressources Humaines militaires et civiles, Sous-Direction de la Politique Générale, des Études et de la Prospective.

C

Calepin des entreprises internationales de défense, édition 2014, Délégation Générale pour l'Armement, Direction de la Stratégie, Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), Pôle Défense & Industries.
<http://www.defense.gouv.fr/dga/industrie2/industrie-de-defense/le-calepin-des-entreprises-internationales-de-defense-2014>

Comptes nationaux - Base 2010, Insee.
<http://www.insee.fr/>

D

Déploiement des forces françaises hors métropole, ministère de la défense, État-Major des Armées. Direction générale de l'armement
<http://www.defense.gouv.fr/dga>

E

Eurostat, Votre clé d'accès à la Statistique européenne.
<http://ec.europa.eu/eurostat/>

L

Le chiffre du commerce extérieur, Direction Générale des Douanes et Droits Indirects.
<http://lekiosque.finances.gouv.fr/>
<http://www.douane.gouv.fr/>

Les lois de finances.
<http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/>

O

Otan, données économiques et financières concernant la défense de l'OTAN.
<http://www.nato.int/>

Observatoire économique de l'achat public.
<http://www.economie.gouv.fr/daj/observatoire-economique-lachat-public>

P

Perspectives économiques, analyses et projections de l'OCDE.
<http://www.oecd.org/fr/eco/perspectives/>

R

Rapport d'évaluation de la Réserve Militaire en 2013, Conseil Supérieur de la Réserve Militaire.
<http://www.defense.gouv.fr/reserves/>

Rapport au Parlement 2014 sur les exportations d'armement de la France, ministère de la Défense.
<http://www.defense.gouv.fr>

Recensement des Agents de l'État 2013, ministère de la Défense, Direction des Affaires Financières, Observatoire Économique de la Défense.

S

Service des retraites de l'Etat, Direction générale des finances publiques.
<http://www.pensions.bercy.gouv.fr/>

SIRPA terre.

SIRPA air.

SIRPA marine nationale.

III. SIGLES

A

APU Administrations publiques

B

BITD Base Industrielle et Technologique de Défense

C

CSRM Conseil supérieur de la réserve militaire

D

DAF Direction des Affaires Financières

DGA Direction Générale de l'Armement

DGFIP Direction Générale des Finances Publiques

DICOD Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense

DRH-MD Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Défense

E

EMA État-Major des Armées

I

INSEE Institut National de la Statistique et des Études Économiques

K

K€ Millier d'euros

L

LFI Loi de Finances Initiale

LFR Loi de Finances Rectificative

Lof Loi organique relative aux lois de finances

LPM Loi de Programmation Militaire

M

M€ Million d'euros

Md€ Milliard d'euros

O

OCCAr Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement

OCDE Organisation de Coopération et de Développement Économiques

OED Observatoire Économique de la Défense

OPEX Opération extérieure

OTAN Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

P

PIB Produit Intérieur Brut

PLF Projet de Loi de Finances

PPA Parité du pouvoir d'achat

R

RAE Recensement des Agents de l'État

R&D Recherche et développement

S

SGA Secrétariat Général pour l'Administration

U

UE Union européenne

Directeur de la publication

Hugues Bied-Charreton

Direction des affaires financières

Observatoire Économique de la Défense

Mathieu Baudry, Christian Calzada, Sylvain Moura, Jean-Michel Oudot

Sous-direction de la Prospective et de l'Analyse des Coûts

Denise Lupczynski

Sous-direction de la Fonction Financière et Comptable

Catherine Marante-Morille, Bertrand Seffre

Service des Synthèses et du Pilotage Budgétaire

François-Xavier Dupille

Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives

Sous-direction de l'immobilier et de l'environnement

Tristan Maniglier

Direction générale des douanes et droits indirects

Département des statistiques et des études économiques

Jean-François Loué

(SGA/DAF/QEFI/OED)

Balard, parcelle ouest

60, Boulevard du Général Martial Valin - CS 21263

75 509 PARIS CEDEX 15

Courriel : daf.oed.fct@intra.def.gouv.fr

Chef de projet : A. Motsch, J. Canin

Chef du bureau des éditions : CF J. Baroë

Directeur artistique : J-Ch. Mougeot

Conception et réalisation graphique de la couverture : Ch. Pirot

Maquette : Th. Véron

Fabrication et diffusion : J-F. Munier

Impression La Dila

© Création DICOd septembre 2015



Délégation à l'information et à la communication de la défense
DICOd septembre 2015 - www.defense.gouv.fr
n°ISBN : 978-2-11-139550-3